

UNITED NATIONS X
DEPARTMENT FOR DISARMAMENT AFFAIRS
LIBRARY

RI
Copy No 1

UNIDIR
United Nations Institute
for Disarmament Research
Geneva

UNIDIR
Institut des Nations Unies
pour la recherche sur le désarmement
Genève

Africa, Disarmament and Security

Proceedings of the Conference of African Research Institutes

(24-25 March 1990)

Afrique, désarmement et sécurité

Actes de la Conférence des Instituts de recherche africains

(24-25 mars 1990)

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

New York, 1991

NOTE

The designations employed and the presentation of the material in this publication do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations concerning the legal status of any country, territory, city or area, or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

UNIDIR/90/109

UNITED NATIONS PUBLICATION
PUBLICATION DES NATIONS UNIES

Sales number } GV.E/F.91.0.1
Numéro de vente }

ISBN 92-9045-045-2

03600P

PREFACE

Following a world conference of disarmament and security research institutes held in Sochi from 22 to 24 March 1988,¹ UNIDIR considered that it would be useful to continue such meetings at the regional level. This idea was welcomed by the participants, and was subsequently pursued at the initiative of institutes which were keen to strengthen their links with partners in the same region. A conference of research institutes in Africa was organized in this context by UNIDIR in Algiers on 24 and 25 March 1990. This was the first of the regional conferences that UNIDIR hopes to organize on a regular basis.

This activity is wholly in keeping with UNIDIR's functions. By seeking to strengthen the links and the synergy between institutes within the same region which are working on related problems, UNIDIR ensures better communication within the research community, enabling researchers to exchange experience and acquaint themselves with one another's projects. These conferences form a natural complement to the *UNIDIR Newsletter*, which provides a quarterly report on research in a given area and the activities of the institutes during the period in question. They also complement the *UNIDIR Repertory of Disarmament Research: 1990*, which has just appeared in its second edition.² This role as an instrument for contact and exchanges between institutes goes hand in hand with UNIDIR's functions in the field of independent research.

Yet as the proceedings of the Algiers conference show, the fundamental aim is not to establish contacts in a spirit of public relations. These conferences have a substantive purpose - to take stock of issues relating to security and disarmament in a given region, and of thinking about them within the region itself. Regional approaches do not necessarily reflect the universal approach which is familiar in the United Nations context. They always add a special and specific dimension. They may even diverge markedly from the universal approach as a result of needs and perceptions specific to the region concerned. Awareness of these legitimate viewpoints offers an indispensable enrichment for the universal approach itself.

In this regard it is of great significance that the first regional conference of institutes should have been held in Africa. As we shall see, this continent seems less pre-occupied than others with the classic problems of disarmament. It is not that Africa is less at risk from the arms race, or local or regional conflicts. But researchers are often occupied with more fundamental risks, which present a profound threat to the stability of the continent, the welfare of its peoples and the political structure of its States. In this context the conference had a three-fold value: in ensuring broad external awareness of regional or subregional preoccupations and perceptions; bringing home to African researchers the more specific concerns of the international community as far as disarmament is concerned; and, through

¹ *Disarmament Research: Agenda for the 1990s, Proceedings of the Sochi Conference, 22-24 March 1988*, Geneva, UNIDIR, 1988, p. 165, United Nations.

² *UNIDIR Repertory of Disarmament Research: 1990*, Geneva, UNIDIR, 1990, 402 p., United Nations publication, Sales No. GV.E.90.0.10.

this very exchange of ideas, gauging the interdependence between the various aspects and concepts of security.

This conference could not have been held without the generous hospitality of the *Institut National d'Etudes de Stratégie Globale* (INESG) in Algiers, which gave us effective support for the preparations and the meeting itself. Much is also owed to the financial input from the Canadian Institute for International Peace and Security (CIIPS). However, the views expressed in this UNIDIR research report are not those of CIIPS, or of INESG or UNIDIR itself, but those of the various participants, who are hereby thanked for their positive contributions.

Jayantha Dhanapala
Director, UNIDIR

PREFACE

A la suite d'une Conférence mondiale des Instituts de recherche sur le désarmement et la sécurité organisée à Sotchi, les 22 - 24 mars 1988,¹ l'UNIDIR a pensé qu'il était utile de prolonger et de démultiplier ces rencontres sur une base régionale. Cette idée a été favorablement accueillie par les participants. Elle a par la suite été développée à l'initiative d'Instituts attachés au renforcement de leurs liens avec leurs partenaires appartenant à la même région. C'est dans ce cadre qu'a été organisée par l'UNIDIR, à Alger, les 24 - 25 mars 1990, une Conférence des Instituts de recherche en Afrique. Elle constitue la première des conférences régionales que l'UNIDIR souhaiterait réunir sur une base régulière.

Une telle activité est pleinement conforme aux missions de l'UNIDIR. En cherchant ainsi à renforcer les liens et la synergie entre Instituts d'une même région travaillant sur des problèmes voisins, l'UNIDIR assure une meilleure communication au sein de la communauté des chercheurs, leur permet d'échanger leurs expériences et de connaître leurs projets. Ces conférences apparaissent comme un complément naturel de la *Lettre de l'UNIDIR*, qui fait trimestriellement le point sur l'état de la recherche dans un domaine donné et sur l'activité des Instituts durant la période de référence. Elles complètent également le *UNIDIR Repertory of Disarmament Research: 1990*, dont la deuxième édition vient de paraître.² Ce rôle d'instrument de contact et d'échanges entre Instituts s'ajoute aux tâches de recherche indépendante que l'UNIDIR entreprend par ailleurs.

Mais, comme le montre la lecture des Actes de la Conférence d'Alger, il ne s'agit pas essentiellement d'établir des contacts dans un esprit de relations publiques. Ces conférences ont un objet de fond, qui vise à faire le point sur l'état des problèmes touchant à la sécurité et au désarmement dans une région donnée, et sur la réflexion menée dans la région même à leur sujet. Les approches régionales ne reflètent en effet pas nécessairement l'approche universelle à laquelle on est accoutumé dans le cadre des Nations Unies. Elles y apportent toujours une dimension spécifique particulière. Elles peuvent même s'en éloigner singulièrement, en fonction des besoins et des perceptions propres à la région considérée. La connaissance de ces points de vue légitimes constitue un enrichissement indispensable pour l'approche universelle elle-même.

Il est très significatif à cet égard que la première Conférence régionale des Instituts se soit tenue en Afrique. Comme on le verra, ce continent paraît moins sensibilisé que d'autres aux problèmes classiques du désarmement. Non qu'il encoure moins de risques résultant de la course aux armements, ou de conflits locaux ou régionaux. Mais les chercheurs sont souvent retenus par des risques plus fondamentaux, qui menacent en profondeur la stabilité du continent, le bien être des populations et la structure politique des Etats. Dans ce contexte l'intérêt de la Conférence est triple: assurer à l'extérieur une

¹ *Le désarmement: programme pour les années 90, Actes de la Conférence de Sotchi, 22-24 mars 1988*, Genève, UNIDIR, 1988, 165 p. United Nations Publication, Sales No. GV.E/F.88.0.3.

² *UNIDIR Repertory of Disarmament Research: 1990*, Genève, UNIDIR, 1990, 402 p. United Nations Publication, Sales No. GV.E.90.0.10.

diffusion universelle des préoccupations et perceptions régionales, voire sous-régionales; répercuter auprès des chercheurs africains les soucis plus spécifiques de la communauté internationale en matière de désarmement; par cet échange même, mesurer l'interdépendance entre les divers aspects et les diverses conceptions de la sécurité.

Cette conférence n'aurait pas pu être tenue sans la généreuse hospitalité de l'Institut National d'Etudes de Stratégie Globale (INESG), d'Alger, qui nous a accordé son soutien efficace pour sa préparation et son organisation. Elle doit également beaucoup à la contribution financière de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationale (CIIPS). Ce rapport de recherche de l'UNIDIR n'exprime cependant pas les vues du CIIPS, pas davantage que celles de l'INESG ou de l'UNIDIR, mais celles des différents participants. Que tous soient ici remerciés pour leur concours actif.

Jayantha Dhanapala
Directeur de l'UNIDIR

TABLE OF CONTENTS / TABLE DES MATIERES

	Page
Preface (English)	iii
Préface (français)	v
Introduction (English)	1
Introduction (français)	5
Première session/First Session	9
Concepts de sécurité en Afrique Concepts of Security in Africa	
Rapports/Reports	11
Affolabi Moussa Okanla, M'Hamed Taibi	
Discussion	32
Cheikh Tidiane Thiam, brigadier Ishola Williams, Mostafa-Elwi Saif, Jacqueline Oble, Gustave Zoula, Guy Martin	
Deuxième session/Second Session	41
Positions africaines sur le désarmement I - Problèmes universels African Positions on Disarmament I - Global issues	
Rapports/Reports	43
Ali E. Hillal Dessouki and Mostafa-Elwi Saif, colonel Gustave Zoula	
Discussion	57
Mike Awua-Asamoah, Guy Martin, brigadier Ishola Williams, Dominique Bangoura	
Troisième session/Third Session	71
Positions africaines sur le désarmement II - Problèmes régionaux et sous-régionaux African Positions on Disarmament II - Regional and sub-regional issues	

Rapports/Reports	73
Contre-amiral Habib Fedhila, Gabriel O. Olusanya, Dominique Bangoura	
Discussion	108
Guy Martin, Ibbo Mandaza, Cheikh Tidiane Thiam	
Quatrième session/Fourth Session	115
Rapports/Reports	117
Péricles Gasparini Alves	

ANNEX / ANNEXES

List of Participants / Liste des participants	125
---	-----

INTRODUCTION

UNIDIR had several aims in mind in organizing this first regional meeting of research institutes on Africa.

Firstly, to bring together in Africa itself African researchers and experts from a range of countries and disciplines, so ensuring balanced representation of the entire continent, with all its cultural and political diversity; next, to obtain in this way as complete a view as possible of the thinking in the continent concerning disarmament and security problems; and lastly, to look into ways of improving co-operation between African researchers and institutes so that, through more interaction, they derive greater value from their human and material resources.

Those are ambitious objectives. Some require lengthy work that can only be undertaken by the institutes concerned themselves. It will come as no surprise that these objectives were only partly achieved at a meeting lasting two and a half days. Notwithstanding, this report, which summarizes the proceedings, is unquestionably of use, because it shows how things stand, or is at least representative evidence of what is being done and what are the main lines of research.

- I -

The first objective, that of bringing together within the continent a representative range of African researchers, who are perhaps more familiar with links that are extra-African or based on a linguistic community of non-African origin, was largely attained. That is apparent from the list of participants. It might have been helpful, however, if there had been a larger contingent of diplomats or persons directly involved in national policy-making; there could then have been exchanges of views between the worlds of government and research.

The difficulty of achieving such a balance is perhaps a sign of, if not an absence of communication between those two worlds, at least a potential for increasing the frequency of their exchanges. The world of research cannot function indefinitely in a vacuum. Without being subordinated - intellectual independence is a fundamental requirement for its productivity and efficiency - research in the fields at issue here can only flourish on the basis of contacts and dialectic between experts and civil servants or politicians. That the people concerned should comprise two separate worlds is to the disadvantage of them all.

As regards the second objective, perusal of what follows will show that the meeting resulted in a very eloquent list of African researchers' principal concerns. The aim here is not to summarize them or to gloss over the real diversity of feelings, opinions and objective situations, but to pick out a number of salient points - points that are particularly striking in the context of an institute, UNIDIR, whose vocation is primarily to investigate the problems of disarmament and the related security questions on the basis of the Final Document of the tenth special session of the General Assembly.

The first salient point is undoubtedly, if not the lack of interest, at least the merely relative interest in disarmament *stricto sensu* in the African context. The researchers at the meeting do not seem to consider disarmament a priority for Africa, even from the modest viewpoint of the prevention of an arms race. Contrary to the approach prevailing in other continents, especially Europe, they do not seem to consider disarmament or arms reduction as the main road to security.

This general attitude, which is correlative with the absence or very limited number of major institutes in Africa specializing in these questions, is also apparent with regard to individual disarmament topics. For example, while it is not generally desired, nuclear proliferation does not seem to be thought of as something to be curbed at all costs. The focus is more on the risk originating from the countries within, or in immediate proximity to Africa that are nuclear States in all but name.

Again, the proliferation of chemical weapons causes no great concern, even though it is tending to develop on the periphery of the continent. In keeping with what is still, despite cogent criticism by numerous thinkers, a widespread opinion, some people are even tempted to see in chemical weapons the infamous "poor man's nuclear bomb" that will generalize deterrence or create a sort of equivalence between the nuclear and the chemical Powers. In this connection in particular there is a need for greater awareness of the efforts of the international community and the single multilateral negotiating forum, the Conference on Disarmament, which for many years has been striving to draw up an ambitious, and constantly postponed convention.

Lastly and, on the face of it, more surprisingly, there is the muting of a theme that has for so long been a source of encouragement and hope within the context of the United Nations, that of disarmament/development. The illusions have no doubt been dispelled by the concern for realism and the disenchantment that were apparent in many of the statements made at the meeting. It is true that no analysis has yet been made of the economic consequences of disarmament. Those consequences are undoubtedly far more complex than an immediate and general boost for peaceful activities and a source of redistribution in favour of the least advantaged. They need to be analysed scientifically, on the basis of concrete data and going beyond the stage of clichés and slogans.

This is already an indication that, however negative they may seem, at least in relation to the traditional notions, there is a very positive side to these comments: the speakers were, for the most part, anxious to take a concrete, African view of things, and to appraise the basics of security in that light.

Security was indeed the leitmotiv in much of what was said, but security, so to speak, without disarmament. Not that disarmament was rejected as an objective. It is just that, as has already been said, disarmament does not seem to be a tool suited to Africa's specific needs. Africa's security needs are both broader and more fundamental: they have to do with the basic requirements - the economic, cultural and social requirements - of civilian societies. In other words, the non-military aspects of security tend to predominate and lead to the development of a particularly wide-ranging concept of security.

It is clear, however, that the two concepts of security, the one tied to the inter-State problems of defence and the other concerning societies' fundamental needs, are not unconnected. These concepts no doubt lie at the root of many disputes; at all events they contain seeds of instability, unrest and violence that are bound to affect security in the more conventional sense of the term. Speakers, therefore, did not depart from the subject when they addressed it from this angle. They went both to the heart of the matter and to what is specific, acute and urgent as regards Africa.

An approach of this breadth leads to the questioning of the States. And not merely, as might have been expected, of the existing borders, following a classical pattern. Not merely of the form of political régimes in the face of the growing sophistication of public opinion and of the demand for real pluralism, in the face of the growing needs of the generations of the post-colonial era, which are both more firmly anchored in their environment and less elitist and more open to the universal requirements of freedom and human rights. Aspirations of that kind would lead to political reforms, with no querying of the existing States or, above all, of the concept of the State as a means of government. In fact, deep down, and especially south of the Sahara, what can be seen is a more fundamental form of intellectual debate and one that does indeed challenge the validity of that concept.

The concept of the State, which is now known throughout the world and the spreading of which has been one of the results of decolonization, is not necessarily self-imposing. Its success is attributable firstly to the imitation of ancient structures, and secondly to the social functions that "the State" has been able to fulfil - and to fulfil, for the most part, efficiently, or at least more efficiently than any other institution - in the course of its historic development: providing food, clothing, education, shelter and protection. With the serious difficulties now afflicting societies in Africa, questions are being asked about the suitability of this model to African structures and, beyond that, about its very ability to shape the collective existence and the development of the populations it governs.

The doubt, then, is fundamental. It is also an abstraction, for it is hard to see what, with international society as it now is, could replace the State, even if it was guided and supplemented by international organizations. But doubt of this magnitude - evidence of a spreading malaise - deserves to be heeded. It is, at the very least, an invitation to ponder on the crisis of the State, on the notion of the weak (or soft) State and on its origins and cures.

After all, the State's prime *raison d'être* and prime duty would seem to be to ensure the various aspects not only of its own security but also that of its inhabitants. In this respect, Africa is unquestionably suffering from specific and particularly serious problems.

- III -

The third objective of the meeting was to promote the long-term development of relations between African researchers and institutes with a view to the gradual establishment between them of a communications network for the exchange of ideas and the multiplication of institutional and personal contacts conducive to the shaping, if not of a body of doctrine, at least of an African approach to security and disarmament issues. The comments above show that the bases for that approach exist and that they need consolidation and positive action.

UNIDIR's role in this context can only be a modest one, and it is for the institutes concerned to take the initiative in this matter - if, indeed they wish to do so. The Algiers Conference provided them with at least a preliminary framework, but there can be no question of the imposition from outside of specific lines of action, or even of co-ordination exceeding the responsibilities of UNIDIR, which in fact has neither the will nor the resources for that.

On one point, however, UNIDIR can play a useful role, as the report by Péricles Gasparini Alves, research assistant at the Institute and a data-processing specialist, shows. The first step in co-operation between institutes might be to arrange for the exchange of the data and information they have available, with a view to avoiding overlaps, making documents more widely accessible, and enabling everyone to benefit from everyone else's efforts. That would certainly help to strengthen an African research community that seems for the moment to be only embryonic or at any rate to be in need of stimulation.

In this regard, UNIDIR has offered to help in establishing a network of data banks by providing technical assistance in setting up the various bases and developing exchanges between them. Clearly, however, UNIDIR cannot act alone and what it does will depend on the attitude of the other institutes concerned to that offer.

It can be seen that the Algiers Conference was richer in questions and ideas than in solutions. That is symptomatic of the youthfulness of Africa. However, youth is after all the age of uncertainty: it is also the age of hope.

Serge Sur*

* Professor Serge Sur is Deputy Director of UNIDIR. He made the above comments in his personal capacity.

INTRODUCTION

En organisant cette première rencontre régionale des Instituts de Recherche consacrée à l'Afrique, l'UNIDIR a poursuivi plusieurs objectifs.

D'abord permettre une rencontre sur le continent même entre chercheurs et experts africains en provenance de différents pays et appartenant à diverses spécialités, assurant ainsi une représentation équilibrée de l'Afrique toute entière dans sa diversité culturelle et politique; obtenir grâce à cela une présentation aussi complète que possible de l'état de la réflexion dans le continent sur les problèmes de désarmement et de sécurité ; explorer enfin les voies d'une meilleure coopération entre chercheurs et instituts africains, afin qu'ils tirent un plus grand parti de leurs ressources humaines et matérielles en multipliant leurs échanges.

Ces objectifs sont ambitieux. Certains demandent un travail de longue haleine qui ne peut être mené à bien que par les Instituts concernés eux-mêmes. On ne s'étonnera pas qu'ils n'aient été que partiellement remplis par une réunion de deux jours et demi, dont les travaux sont ici reproduits pour l'essentiel. Ce rapport offre cependant l'indéniable intérêt de présenter l'état des lieux, ou au moins d'être un témoignage représentatif à cet égard des efforts entrepris et des orientations principales de la recherche.

- I -

Le premier objectif, rassembler sur le continent une diversité représentative de chercheurs africains, peut être plus habitués à des liaisons extra-africaines ou alors sur la base d'une communauté linguistique dont l'origine est extérieure à l'Afrique, a été largement atteint. La liste des participants en témoigne. On aurait peut-être cependant pu souhaiter une présence plus forte de diplomates ou de personnes directement en prise sur l'élaboration des politiques nationales, afin de permettre des échanges entre responsables et chercheurs.

La difficulté de réussir cet équilibre constitue peut-être le signe, sinon d'une absence de communication entre eux, du moins d'échanges qui pourraient être accrus. La recherche ne saurait en effet durablement fonctionner en vase clos. Sans être asservie - l'indépendance intellectuelle est une condition essentielle de sa productivité et de son efficacité -, la recherche dans les domaines qui sont ici abordés ne peut prospérer que si elle repose sur les contacts et sur la dialectique entre experts et fonctionnaires ou politiques. Qu'ils forment deux mondes séparés est une perte pour chacun.

- II -

Quant au deuxième objectif, la lecture des développements qui suivent permettra de constater qu'un bilan très significatif des préoccupations essentielles des chercheurs africains

a été établi. Il n'est pas question ici d'en présenter une synthèse, un sommaire, et de réduire artificiellement la diversité réelle des sensibilités, des analyses, comme des situations objectives. Du moins peut-on relever quelques éléments frappants, et d'autant plus frappants dans le cadre d'un Institut, l'UNIDIR, dont la vocation est de s'intéresser avant tout aux problèmes du désarmement et aux questions connexes de sécurité, sur la base des dispositions du Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale.

Le premier élément notable est sans nul doute sinon le désintérêt, du moins l'intérêt relatif qui est accordé au désarmement *stricto sensu* dans le contexte africain. Les chercheurs réunis ne donnent pas l'impression de considérer que le désarmement soit une priorité pour l'Afrique, même pas sous l'angle modeste de la prévention d'une course aux armements. Ils ne semblent pas considérer, à l'inverse de l'approche qui s'impose sur d'autres continents et spécialement en Europe, que le désarmement ou la réduction des armements soit la voie royale de la sécurité.

Cette attitude générale - corrélative de l'absence ou du très petit nombre en Afrique de grands Instituts spécialisés dans ces questions - se démultiplie à l'égard des thèmes particuliers du désarmement. Ainsi la prolifération des armes nucléaires, si elle n'est pas en général souhaitée, n'apparaît pas comme devant être freinée à tout prix. L'accent est plutôt mis sur le risque que font courir les pays, situés en Afrique ou à proximité immédiate, qui sont virtuellement nucléaires sans l'être officiellement.

Ainsi encore, la prolifération des armes chimiques ne soulève pas d'inquiétude majeure, alors même qu'elle tend à se développer à la périphérie du continent. Certains sont même tentés d'y voir, conformément à une vision encore très répandue si elle est condamnée par nombre d'esprits avec des arguments forts, la fameuse "arme nucléaire du pauvre" qui généraliserait la dissuasion ou créerait une sorte d'équivalence entre puissances nucléaires et puissances chimiques. A cet égard particulièrement, les efforts de la communauté internationale et de l'instance multilatérale unique de négociation que représente la Conférence du désarmement, attelée depuis de nombreuses années à l'élaboration d'une Convention ambitieuse et toujours retardée, demanderaient à être mieux connus.

Ainsi enfin, et l'observation est *a priori* plus surprenante, le thème désarmement/développement, si longtemps mobilisateur et porteur d'espérance dans le contexte des Nations Unies, est joué en mineur. Le souci de réalisme et le désenchantement qui ont marqué nombre d'interventions ont sans doute ici conduit à écarter les illusions. Il est vrai que l'analyse des conséquences économiques du désarmement reste à faire. Ces conséquences sont sans doute beaucoup plus complexes qu'un bénéfice immédiat et général pour les activités pacifiques et qu'une source de redistribution au profit des plus pauvres. Leur analyse demande à être opérée sur une base scientifique et en fonction de données concrètes, dépassant le stade des formules simples, voire des slogans.

C'est déjà indiquer que, pour négatives qu'elles paraissent être, tout au moins par rapport aux conceptions classiques, ces observations ont une contrepartie extrêmement positive. Les intervenants ont pour la plupart entendu se placer d'un point de vue concret, d'un point de vue africain, et évaluer à cet égard les données de base de la sécurité.

La sécurité a été en effet le maître mot de nombre d'interventions et de réflexions. Mais, si l'on peut dire, la sécurité sans le désarmement. Non pas que celui-ci soit réfuté en tant qu'objectif. Simplement, comme on l'a déjà relevé, il ne paraît pas un instrument adapté aux besoins propres de l'Afrique. Ses besoins de sécurité sont à la fois plus large et plus fondamentaux. Ils concernent les exigences de base des sociétés civiles. Celles-ci sont d'ordre économique, culturel et social. En d'autres termes, les aspects non militaires de la sécurité tendent à prédominer et conduisent à développer une conception particulièrement extensive de la sécurité.

Il est clair cependant que les deux conceptions de la sécurité, celle qui est liée aux problèmes interétatiques de défense, et celle qui concerne les besoins fondamentaux des sociétés, ne sont pas sans lien. Ces données sont sans doute à la racine de nombreuses situations conflictuelles, et contiennent en toute hypothèse des germes d'instabilité, d'agitation et de violence qui ne peuvent manquer de retentir sur la sécurité en son sens le plus traditionnel. Les intervenants ne se sont donc pas éloignés du sujet lorsqu'ils l'ont abordé sous cet angle. Ils ont à la fois été à l'essentiel et à ce que l'Afrique peut présenter de spécifique, d'aigu et d'urgent.

Une approche aussi large débouche sur une mise en cause de l'Etat. Non pas seulement, comme on aurait pu s'y attendre, des frontières existantes, suivant une thématique classique. Non pas seulement non plus de la forme des régimes politiques, confrontés à l'évolution des esprits, à la demande d'un pluralisme réel, affrontés aux besoins croissants des générations post-coloniales, à la fois plus enracinées dans leur environnement, moins élitaires et plus ouvertes aux exigences universelles de la liberté et des droits de l'homme. De telles aspirations conduiraient à des réformes politiques, sans remettre en cause ni les Etats existants ni surtout le modèle étatique. Or, en profondeur, et plus spécialement au Sud du Sahara, c'est une contestation plus fondamentale qui apparaît, et qui met en question le modèle étatique lui-même.

Le modèle étatique, aujourd'hui universellement répandu, et dont l'expansion est un des résultats de la décolonisation, ne s'impose pas en effet par lui-même. Son succès s'explique d'abord par l'imitation des structures anciennes. Il s'explique ensuite par les fonctions sociales qu'il a été en mesure de remplir, et de remplir pour l'essentiel de façon efficace, en tout cas plus efficace qu'aucune autre institution, au cours de son développement historique : nourrir, vêtir, éduquer, loger, protéger ses habitants. Il apparaît aujourd'hui que les graves difficultés qui affectent les sociétés en Afrique conduisent à remettre en cause l'adaptation de ce modèle aux structures africaines, et, au-delà, son aptitude même à organiser la vie collective et le développement des populations qu'il régit.

On mesure que la contestation est de caractère fondamental. Elle est en même temps théorique, car on voit mal ce qui en l'état actuel de la société internationale pourrait remplacer l'Etat, même encadré et complété par des organisations internationales. Il semble néanmoins qu'on doive être attentif à une contestation aussi forte, qui témoigne d'un malaise qui tend à se répandre. Il invite au minimum à s'interroger sur la crise de l'Etat, sur la notion d'Etat faible, sur ses origines et ses remèdes. On peut en effet estimer que la première raison d'être et le premier devoir de l'Etat est d'assurer non seulement sa propre sécurité mais aussi

celle de ses habitants dans ses diverses composantes. A cet égard, l'Afrique connaît sans doute des problèmes spécifiques et particulièrement graves.

- III -

Le troisième objectif poursuivi par cette réunion était de favoriser le développement à long terme des relations entre Instituts et chercheurs africains, afin de créer progressivement un réseau de communication entre eux, permettant l'échange d'idées, la multiplication des contacts institutionnels et personnels, aidant à la formation, sinon d'un corps de doctrine, du moins d'une problématique africaine sur les questions de sécurité et de désarmement. Les observations qui précèdent montrent que les bases de cette problématique existent, et qu'elles demandent approfondissement et approches positives.

Le rôle de l'UNIDIR dans ce contexte ne peut être que modeste, et il appartient aux Instituts concernés de prendre des initiatives à cette fin, s'ils le souhaitent. La conférence d'Alger leur fournissait à tout le moins un cadre préliminaire. Mais il ne saurait être question de prétendre imposer de l'extérieur des orientations données, ni même une coordination qui déborderait des responsabilités de l'UNIDIR, qui n'en a au demeurant ni la volonté ni les moyens.

Sur un point particulier cependant, l'UNIDIR peut jouer un rôle utile, comme l'exprime la communication de Péricles Gasparini Alves, attaché de recherche à l'Institut et spécialiste des questions informatiques. On peut envisager, comme premier élément de coopération entre Instituts, que soit organisé un échange des données et informations dont ils disposent, afin d'éviter les double-emplois, d'accroître la disponibilité de la documentation, de permettre à tous de bénéficier des efforts de chacun. Ceci ne manquerait pas de contribuer au renforcement d'une communauté de chercheurs africains, qui ne semble exister aujourd'hui qu'à l'état embryonnaire ou en toute hypothèse demande à être vivifiée.

A cet égard l'UNIDIR propose son assistance pour aider à la mise au point d'un réseau de banques de données, en fournissant son concours technique pour l'établissement des différentes bases et pour le développement de leurs échanges. Mais l'UNIDIR ne peut à l'évidence agir seul, et son initiative reste tributaire de l'accueil qui lui sera fait par les différents Instituts intéressés.

Comme on le voit, la Conférence d'Alger a été plus riche de questions et d'amorces que de solutions. Une telle situation correspond à la jeunesse de l'Afrique. Mais la jeunesse, si elle est l'âge de toutes les incertitudes, est aussi celui de toutes les espérances.

Serge Sur*

* Le Professeur Serge Sur est Directeur adjoint de l'UNIDIR. Il s'exprime ici à titre personnel.

PREMIÈRE SESSION/FIRST SESSION

Concepts de sécurité en Afrique
Concepts of Security in Africa

RAPPORTS/REPORTS:

Affolabi Moussa Okanla, M'Hamed Taibi

DISCUSSION :

Cheikh Tidiane Thiam, Brigadier Ishola Williams, Mostafa-Elwi Saif, Jacqueline Oble,
Gustave Zoula, Guy Martin

RAPPORT

AFFOLABI MOUSSA OKANLA

La sécurité en tant que domaine de recherche et d'instrument opérationnel de politique date de l'après-guerre. Après 1945, le monde devient un immense échiquier dont les principaux protagonistes sont les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique. Les deux superpuissances se partageaient alors un monde où s'entrechoquent intérêts politiques, économiques et militaires. Pour éviter un nouveau conflit, aux conséquences cette fois inimaginables en raison de l'invention de l'arme nucléaire, il s'imposait à chacune des deux puissances, et plus tard à la plupart des pays occidentaux, d'avoir une politique de sécurité rationnelle. L'appareil de sécurité, qui implique plusieurs paramètres, se cristallise donc au niveau du processus décisionnel qui a acquis la légitimité dans un environnement stable.

En Afrique, l'Etat ne jouit pas de cet avantage. Il n'arrive pas à jouer le rôle d'arbitre qui doit être le sien, et il reflète plutôt les contradictions à l'intérieur de la société. Cette société est elle-même en transition et doit intégrer des contradictions d'origine interne et externe. A partir de ce moment, le concept de sécurité devient flou. De quelle sécurité s'agit-il? De celle de l'Etat, de celle du régime en place, de celle de la communauté nationale ou de celle de l'individu en tant que citoyen ?

Cet article se propose d'explorer les différents concepts de sécurité qui peuvent résulter de telles réalités et contradictions spécifiques à l'Afrique. Dans sa démarche, il analysera le dilemme de l'Etat se trouvant pris entre sa fragilité et la nécessité de renforcer son autorité dans un environnement dont il reflète les contradictions. Ensuite il s'agira d'explorer les niveaux de sécurité résultant justement du caractère instable des structures politiques africaines d'une part, et des conséquences du sous-développement de l'autre. Enfin, il analysera l'intégration régionale et la coopération interafricaine comme sécurité et comme moyens de garantir la sécurité.

LE DILEMME DE L'ETAT FRAGILE

La sécurité peut être définie comme l'absence de conflits ou de tensions dans un environnement donné. Mais il s'agit là d'une définition restreinte, puisque l'insécurité (absence de sécurité) peut exister dans un environnement calme. Il en découle que d'autres facteurs concourent à assurer la sécurité d'un Etat, d'une communauté ou d'un individu. On peut citer l'absence d'une menace, perçue ou réelle, la capacité de résister à toute agression éventuelle et la possession de moyens de dissuasion.

La principale caractéristique de l'Etat en Afrique est sa fragilité. Produit de la colonisation, l'Etat moderne précède la nation et il lui incombe la formidable tâche de sauvegarder l'intégrité territoriale, de réaliser l'unité nationale (nation-building) et, finalement, de conférer la légitimité aux institutions politiques. Or ce même Etat reflète les contradictions

de l'environnement qu'il doit consolider et gérer. Ainsi l'Etat est menacé autant de l'intérieur que de l'extérieur, les deux sources s'interpénétrant parfois.

Sur le plan extérieur, la menace provient du fait que les frontières héritées de la colonisation restent pour la plupart mal définies et font souvent l'objet de litiges internationaux. En effet, il serait tautologique d'affirmer que l'Europe accorda peu d'attention aux réalités et sensibilités africaines lors de la partition du continent. Le résultat est que les frontières internationales en Afrique sont arbitraires et irrationnelles. Elles divisent territorialement les mêmes groupes ethniques et ignorent souvent les rivières et montagnes qui auraient pu servir de frontières naturelles.¹

En fait, le travail de tracé des frontières fut effectué en Europe par des diplomates et des géographes qui avaient peu ou aucune connaissance de l'Afrique. Cela déboucha sur la rédaction de documents originaux ne correspondant pas à la réalité sur le terrain. Ainsi, selon l'accord anglo-germanique fixant la frontière entre le Cameroun et le Nigéria, le Rio del Rey est la ligne de démarcation alors que celui-ci se révèle être un delta comportant plusieurs bras.² Même entre les colonies appartenant à la même puissance colonisatrice, les frontières n'étaient pas toujours bien définies. Ainsi entre le Bénin et le Niger, tous deux colonies françaises : lequel des deux cours d'eau, du Niger ou du Mekrou, servait de ligne de démarcation ? Une situation similaire existait entre le Mali et la Mauritanie, et entre le Sénégal et la Mauritanie.³

Au lendemain des indépendances, les dirigeants africains héritèrent de cette situation potentiellement explosive.

L'absence de frontière en elle-même pose moins de problèmes que les implications administratives, économiques et politiques dues à l'existence d'administrations parallèles de part et d'autre de la frontière. En effet, le fonctionnement d'administrations parallèles dans une zone frontalière habitée par le même groupe ethnique pose un sérieux dilemme à l'Etat moderne soucieux d'exercer pleinement ses compétences territoriales. Selon E.D. Babatoundé, les Ketu-Yoruba, de part et d'autre de la frontière nigéro-béninoise, se considèrent comme un centre avec des intérêts particuliers qui peuvent s'opposer à ceux de l'Etat⁴. Un autre facteur renforçant l'isolement de ces populations est la marginalisation des zones frontalières par le pouvoir central. Selon les termes d'Asiwaju :

All the cases suggest that border areas and populations are more neglected than those removed from the borders. In almost every African state, border areas are treated as fringe or marginal areas of the state's territory: all the modernisation processes, so much in evidence in the core areas of the state, dwindle as they approach the boundaries.⁵

¹ Sur les frontières internationales en Afrique, voir A. I. Asiwaju, éd., *Partitioned Africans*, Lagos, Lagos University Press, 1984.

² J. D. Hargreaves, "The Making of the Boundaries: Focus on West Africa", in A. I. Asiwaju, *op. cit.*, p. 2.

³ Boutros Boutros-Ghali, *Les conflits de frontière en Afrique* (Paris : Editions techniques et économiques, 1973).

⁴ E. D. Babatoundé, "Marginality's Perception of the Self: A Study of the Ketu-Yoruba of the Nigeria/Republic of Benin Border" (Rapport présenté au "Nigeria-Benin Transborder Cooperation Workshop", Mai 1988), p. 8.

⁵ Asiwaju, *op. cit.*, p. 11.

En d'autres termes, pour les populations de la zone frontalière les frontières n'existent pas, et elles peuvent aller et venir dans les deux sens durant leurs activités quotidiennes. Or, pour l'Etat, l'existence de postes de contrôle douaniers et de police définit les limites de la légalité.

La zone frontalière devient ainsi une zone névralgique où se développent souvent la contrebande et d'autres trafics illicites. Les incidents locaux peuvent facilement dégénérer en conflits de plus grande envergure s'il n'existe pas un minimum de coopération entre les deux administrations. L'exemple le plus récent a été celui des incidents entre Mauritanien et Sénégalais en avril 1989. Des études approfondies portant sur certaines régions ont montré les conséquences du commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest.⁶

Au niveau interétatique, l'absence d'une ligne de démarcation bien précise a été l'une des causes des litiges et conflits en Afrique depuis 1960. Dans cette perspective, on peut citer les litiges frontaliers entre le Niger et le Bénin, le Ghana et le Burkina Faso, le Maroc et l'Algérie dans les années 60, entre le Nigéria et le Cameroun dans les années 70, et finalement la guerre de l'Agacher entre le Mali et le Burkina Faso en 1984 et en 1985.

*

* *

Sur le plan interne, l'Etat est menacé par des forces centrifuges qui remettent en question la légitimité des institutions politiques. La colonisation a créé sinon exacerbé les contradictions interrégionales et interethniques en modernisant certaines régions et en négligeant d'autres, ce qui répondait à une certaine logique économique⁷. Ces contradictions se reflètent souvent dans le contrôle du pouvoir politique, administratif, économique et/ou culturel. Malgré les tentatives de rééquilibrage au sommet, très souvent les inégalités de modernisation persistent. Les régions ou les ethnies qui se sentent exclues du contrôle du pouvoir ou du processus de modernisation nationale sont aliénées au pouvoir central et peuvent contester la légitimité des institutions politiques. On assiste alors à une multitude de cristallisations d'allégeances qui sont autant de menaces à l'émergence d'une nation. Les guerres civiles du Biafra (1967-1970) et du Soudan (depuis 1956) sont des cas extrêmes, mais le problème ethnique et régional est commun à presque tous les Etats africains.

Pour ce qui concerne la capacité de l'Etat à résister à une agression perçue ou réelle, la faiblesse des moyens dont disposent la plupart des Etats africains les oblige à s'allier à une puissance étrangère ou à signer des accords de défense avec elle, ce qui ne va pas sans contre-partie économique, politique et/ou idéologique. Il s'agit en fait d'un véritable dilemme pour l'Etat moderne en Afrique. Dans la recherche du renforcement de son autorité et pour

⁶ Sur le commerce transfrontalier, voir Alfred Mondjannangni, "Quelques aspects historiques et politiques de la frontière Nigéria-Dahomey", *Etudes dahoméennes* (nouvelle série, 1, 1963-64), pp. 17-59. J. D. Collins, "The Clandestine Movement of Groundnuts across the Niger-Nigeria Boundary", *Canadian Journal of African Studies*, X, 2, 1976, pp. 259-76; John O. Igué, *Le commerce de contrebande et les problèmes monétaires en Afrique*, Université nationale du Bénin, CEFAP, 1977).

⁷ Sur les conséquences de la colonisation sur l'organisation de l'espace, voir Samir Amin, *L'Afrique de l'Ouest bloquée: l'économie politique de la colonisation*, Paris, Editions de Minuit, 1971.

garantir sa sécurité, le pouvoir politique se tourne vers l'extérieur, ce qui, sur le plan interne, peut éroder son assise populaire.

Ce dilemme nous amène à aborder la question des niveaux de sécurité. En effet de quelle sécurité s'agit-il lorsque le pouvoir renforce ses capacités de défense et de police ? De celle de l'Etat en tant qu'institution qui survit aux hommes du moment ? Ou de celle du régime en place qui en vient à s'identifier à l'Etat ?

PLUSIEURS NIVEAUX DE SÉCURITÉ

Il existe plusieurs niveaux de sécurité en Afrique en raison des relations souvent "affectives" que les dirigeants entretiennent avec le pouvoir politique et plus précisément la chose publique. En dépit de ses maigres moyens, l'Etat en Afrique est un Etat providence et capitaliste, toutes proportions gardées. En effet, l'absence de bourgeoisie nationale a fait de l'Etat le principal investisseur, surtout dans les secteurs considérés comme essentiels dans le processus d'industrialisation, ce qui naturellement secrète une bourgeoisie bureaucratique nationale⁸. Le diplôme ayant été longtemps la garantie d'un emploi salarié dans l'administration, il s'en était suivi un engouement pour l'école à laquelle l'Etat alloue une large proportion de son budget. Tout cela fait de l'Etat le plus gros employeur et allocataire de ressources nationales. Le contrôle de l'Etat devient alors une source d'enrichissement.

L'appropriation de la chose publique qui en résulte conduit, sur le plan de la sécurité, à assimiler toute menace à l'égard des dirigeants à une menace à l'égard de l'Etat. Le phénomène s'est renforcé ces dernières années, faisant des palais présidentiels de véritables forteresses inexpugnables et de la police d'Etat un instrument efficace d'infiltration dans la société civile et une institution au-dessus de la loi. On comprend dès lors qu'en dépit d'une crise économique et sociale aiguë et des agitations qui secouent périodiquement les villes africaines, très peu de coups d'Etat aient réussi.

L'accent mis sur la sécurité du régime, et plus particulièrement sur celle du chef de l'Etat, ainsi que sur les moyens de coercition déployés, conduit, au niveau du citoyen, au dilemme sécuritaire.

Le concept de dilemme sécuritaire est simple ; il peut s'illustrer de la façon suivante: lorsqu'un pays insiste trop sur sa sécurité en s'armant à outrance, il menace la sécurité de ses voisins. De même, lorsqu'un régime brandit à toute occasion l'arme de la répression, il crée une atmosphère d'insécurité dans la société.

Ainsi la sécurité du citoyen qui se situe dans un cadre plus général du respect des droits de l'homme et des libertés individuelles est en rapport avec la nature du régime. Or

⁸ Voir Samir Amin, *Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*, Paris, Editions de Minuit, 1967, et *Classe et nation dans l'histoire contemporaine*, Paris, Editions de Minuit, 1979.

dans la plupart des pays africains il s'agit de régimes autoritaires dont le principal objectif est le contrôle du pouvoir par la coercition.

En réponse à la critique de non-respect des droits de l'homme, les pays africains répondent que les impératifs du développement économique et de l'unité nationale justifient une telle politique. En d'autres termes, les droits de l'homme, tels qu'ils sont perçus par l'Occident, ne correspondraient qu'aux sociétés riches pour lesquelles se nourrir, s'abriter et se vêtir est tenu pour acquis.

Il en résulte que d'autres formes de sécurité sont spécifiques aux pays en développement en général et à l'Afrique en particulier : une des formes les plus présentes aujourd'hui est l'insécurité (absence de sécurité) alimentaire.

UN ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE CONSTAMMENT MENACÉ

Le sous-développement et ses conséquences ont bénéficié d'une littérature riche et variée qu'on peut classer en deux écoles : l'école néolibérale et l'école néomarxiste. La première considère le sous-développement comme une étape vers le développement et introduit un dualisme (secteur traditionnel et secteur moderne) dans les économies sous-développées.⁹ La seconde, par contre, rejette la première comme a-historique et affirme que le sous-développement est l'autre face du développement. En d'autres termes, l'Occident sous-développait l'Afrique au fur et à mesure qu'il se développait.¹⁰

Ayant été proposées dans les années 60 par des universitaires occidentaux très écoutés des milieux politiques et financiers d'alors, les suggestions de l'école néolibérale servirent de base aux politiques européennes de développement. La principale hypothèse est qu'il suffisait de procéder à un transfert massif de capitaux dans le secteur moderne des économies sous-développées pour leur assurer le développement.

Ainsi des milliards de dollars, sous forme de dons, de prêts et de recettes d'exportation, furent transférés en Afrique où ils ont pu créer un processus de modernisation accéléré.¹¹

Certes la modernisation a eu pour conséquence des résultats positifs en termes absolus pour la production agricole, la mortalité infantile, la santé et l'éducation, mais là où le bât blesse, c'est au niveau des rapports entre ces différents paramètres. Sur le plan agricole, la production a constamment augmenté (1 à 2,6 %) depuis 1960, mais cette croissance reste dans

⁹ Voir sir William Arthur Lewis, *The Theory of Economic Growth*, London, G. Allen and Unwin, 1955, et *Some Aspects of Economic Development*, London, G. Allen and Unwin, 1969; Walt W. Rostow, *The Stages of Economic Growth: A Non-Communist Manifesto*, Cambridge, University Press, 1971.

¹⁰ Voir Samir Amin, *Accumulation on a World Scale: A Critique of the Theory of Underdevelopment*, 2 vols., New York, Monthly Review Press, 1974; Immanuel Wallerstein, *The Political Economy of Contemporary Africa*, Beverly Hills, California, Sage Publications, 1976.

¹¹ Sur le concept de modernisation, voir Samuel P. Huntington, *Political Order in Changing Societies*, New Haven, Yale University Press, 1968.

l'ensemble inférieure à celle de la population qui se situe à 3,2 % l'an.¹² Le résultat est que depuis 1970, environ, l'Afrique a cessé d'être autosuffisante sur le plan alimentaire et qu'elle est devenue un importateur net de céréales. Il s'en est suivi une insécurité alimentaire qui débouche sur des catastrophes dès qu'une sécheresse ou une inondation se déclare. Face à la pénurie de devises, de nombreux pays africains deviennent de plus en plus dépendants de l'aide alimentaire, ce qui représente une menace permanente à leur indépendance.

Sur le plan de la démographie, la croissance de la population en Afrique est de loin la plus élevée des cinq continents ; elle est le résultat de deux facteurs : baisse du taux de mortalité infantile et meilleurs soins de santé. Ces facteurs étant d'origine récente, on comprend la proportion élevée de jeunes dans la population africaine (environ 50 % de moins de 15 ans).¹³ La misère dans les campagnes et l'attrait de la vie citadine viennent s'ajouter à cette croissance pour créer une urbanisation galopante et incontrôlée, source de délinquance, de criminalité et de sous-emploi. Ces dernières années, cette jeunesse désœuvrée comprend une proportion de plus en plus importante de diplômés universitaires.

Ainsi les villes africaines sont-elles devenues de véritables réservoirs de jeunes frustrés prêts à descendre dans la rue dès qu'une opportunité se présente. Depuis 1988, les villes de Dakar, d'Alger, de Cotonou et de Libreville, pour ne citer que celles-là, ont fait l'expérience d'agitations de rue essentiellement animées par les jeunes.

Insécurité alimentaire, chômage des jeunes, situation explosive dans les villes constituent de véritables menaces à la paix sociale en Afrique. Ces problèmes exercent une telle pression sur les dirigeants que ces derniers sont dans l'obligation de gérer leur pays au quotidien (tout faire pour payer les salaires des fonctionnaires) ; ils les empêchent aussi de voir d'autres menaces à long terme telles que la dégradation de l'environnement.

Comme nous l'avons analysé jusqu'ici, si la sécurité est généralement conçue comme l'absence de menace dans un environnement donné, elle peut être également garantie au moyen de mesures préventives et de la résolution pacifique des différends.

LA SÉCURITÉ COMME PRÉVENTION ET RÉOLUTION PACIFIQUE DES DIFFÉRENDS

La recherche de la sécurité par la prévention et la résolution pacifique des différends peut se situer à deux niveaux : le niveau interne et le niveau régional et international.

Ayant hérité d'un Etat mais pas d'une nation, la plupart des dirigeants africains ont choisi de réaliser l'unité nationale par des politiques qui visent à atténuer voire éliminer les antagonismes et inégalités interethniques et interrégionales légués par la colonisation. Sur le plan institutionnel, il y a une préférence marquée pour le parti unique, ce qui implique un syndicat unique, une presse gouvernementale et l'interdiction de toute association politique ou perçue comme telle. Toutefois, dans les faits, le pouvoir est soucieux de réaliser l'équilibre

¹² The World Bank, *Africa Update 1989/90*.

¹³ *Idem*.

entre les différents groupes ethniques en procédant à une répartition conséquente des postes ministériels. Chaque ministre à son tour s'entoure de collaborateurs largement originaires de sa région ou du même groupe ethnique. Malheureusement, une telle approche ressemble beaucoup plus à "un partage du gâteau au sommet" qu'à une réallocation des ressources nationales de façon à atténuer les écarts de modernisation entre les régions du pays. Ainsi, en Afrique de l'Ouest, c'est toujours la zone côtière qui continue de concentrer les meilleures écoles, les meilleurs hôpitaux, les meilleures infrastructures de communication et une large proportion des industries et des services.

Sur le plan régional et continental, l'expérience de la Communauté économique européenne (CEE) est devenue un modèle à suivre. Il est aujourd'hui admis que l'intégration économique régionale, en dehors de son rôle positif pour le développement, est également un moyen efficace de prévention de conflits entre les nations.¹⁴

Très tôt les dirigeants africains prirent conscience de la faiblesse d'une Afrique morcelée en une multitude d'Etats indépendants. Selon les termes de Kwame Nkrumah :

If we are to remain free, if we are to enjoy the full benefits of Africa's rich resources, we must unite to plan for our total defence and the full exploitation of our material and human means, in the full interest of our peoples. To do it alone will limit our horizons, curtail our expectations and threaten our liberty.¹⁵

Toutefois, les dirigeants africains ne purent convenir du niveau et de la stratégie pour réaliser une Afrique "au-delà de l'Etat-nation".¹⁶ La voie panafricaniste, fondée sur l'unification politique, suggérée par Kwame Nkrumah, était perçue par d'autres comme dangereuse pour la stabilité régionale. L'expérience de la Fédération du Mali fut de courte durée, et le Conseil de l'Entente, dès le départ, avait des ambitions très limitées.¹⁷ La seule expérience d'intégration régionale basée sur le néofonctionnalisme à l'image de la CEE, entre le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, ne survécut pas à la chute du Président ougandais en 1969.¹⁸

En fait entre 1960 et 1975, l'Afrique indépendante fonctionna comme une juxtaposition de sous-systèmes de type néoféodal à la Johan Galtung.¹⁹ D'un côté, le sous-système francophone dont les organisations internationales, telles que l'Organisation commune africaine et Malgache (OCAM), constituaient un cadre d'harmonisation diplomatique, et de l'autre le sous-système anglophone atomisé en Etats individuels ayant chacun sa politique étrangère.

¹⁴ Sur la théorie et la pratique de l'intégration régionale, voir Ernst B. Haas, *The Uniting of Europe*, Stanford, Stanford University Press, 1958; *Beyond the Nation-State*, Stanford, Stanford University Press, 1964.

¹⁵ Kwame Nkrumah, *Africa Must Unite*, London, Panaf, 1963, p. xviii.

¹⁶ L'expression est de Ernst Haas.

¹⁷ Sur la Fédération du Mali, voir William Foltz, *From French West Africa to the Mali Federation*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1965. Sur le Conseil de l'Entente, voir Virginia Thompson, *West Africa's Council of Entente*, Ithica et Londres, Cornell University Press, 1972.

¹⁸ Voir Arthur Hazlewood, éd., *African Integration and Desintegration*, London, Oxford University Press, 1971.

¹⁹ Johan Galtung, "A Structural Theory of Imperialism", *Journal of Peace Research*, vol. 5, n° 4, 1968.

Paradoxalement, c'est la guerre civile du Biafra et l'attitude équivoque de ses voisins qui ont poussé le Nigéria à oeuvrer pour la création d'une organisation régionale qui transcenderait les barrières linguistiques²⁰. Ainsi naquit la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui a servi depuis de cadre de concertation entre les différents Etats membres. Certes la CEDEAO ne dispose pas d'un tribunal arbitral ou d'un pacte de défense comme la francophone Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), mais elle représente un moyen de création de liens d'interdépendance socio-économique, donc de prévention de conflits. Elle compte déjà à son actif la libre circulation des personnes entre les seize Etats membres et la création de projets de développement régionaux.²¹

Au niveau continental, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) reflète l'une des préoccupations sécuritaires des pays africains à travers son adhésion à la doctrine du non-alignement. Les Etats africains accédèrent à l'indépendance à un moment où les manifestations de la guerre froide s'étaient déjà étendues à l'Asie.²² Leur expérience directe de la confrontation Est-Ouest par pays tiers interposés fut celle du Congo belge. Les interventions extracontinentales qui aboutirent à la mort du premier ministre Patrice Lumumba révélèrent aux Africains le caractère précaire de l'indépendance fraîchement acquise et la menace constante à l'égard de leur souveraineté. Entre-temps, la doctrine du non-alignement, née quelques années plus tôt, exerçait un attrait réel comme abri sécuritaire²³.

Le non-alignement apparaissait alors comme une définition d'objectifs spécifiques à un tiers-monde naissant. Sur le plan sécuritaire, cela signifiait le refus d'entrer dans les alliances militaires existantes afin de sauvegarder sa souveraineté et son indépendance politique. L'OUA fit sienne cette doctrine en affirmant son adhésion (article II, paragraphe C) au principe du respect de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de chaque Etat membre.

Depuis sa création en 1963, l'OUA, en dépit de quelques problèmes internes, est restée fidèle à la lettre et à l'esprit de l'article II, paragraphe C de sa Charte. Ainsi, elle a adopté une attitude conséquente dans des conflits qui ont tenté de remettre en question la carte politique de l'Afrique, tels la guerre civile du Biafra, les conflits dans la corne de l'Afrique, et la guerre civile du Soudan.

²⁰ John J. Stremmler, *The International Politics of the Nigerian Civil Wars, 1967-1970*, Princeton, Princeton University Press, 1977, pp. 380-2.

²¹ Le visa d'entrée est supprimé à l'intérieur de la zone pour un séjour inférieur à 90 jours pour les ressortissants des 16 Etats membres. Des projets de développement régionaux ont été réalisés, tels qu'une cimenterie, la CIMAO (aujourd'hui liquidée pour raisons de gestion et viabilité), l'interconnexion des réseaux électriques du Bénin, du Togo et de la Côte d'Ivoire autour du barrage d'Akossombo au Ghana, et finalement un projet de télécommunication régionale en cours de réalisation.

²² Sur les manifestations de la guerre froide, voir Gabriel Kolko et Joyce Kolko, *The Limits of Power*, New York, Harper and Row, 1972; Allen Whiting, *China crosses the Yalu*, New York, McMillan, 1960.

²³ Sur le non-alignement, voir *Documents of the Conference of Non-Aligned Countries in Belgrade, 1-6 September 1961*, Belgrade, Government Printing Press, 1961; Baghat Korany, *Afro-Asian Non-alignment in the Contemporary International System*, Genève, Doctoral Thesis, n° 269, Graduate Institute of International Studies, 1975.

C'est là un atout sécuritaire important dans la mesure où chaque Etat membre est assuré que toute velléité de sécession sur son territoire ne bénéficiera pas ouvertement de l'appui d'un autre Etat.²⁴ Toutefois, dans la pratique, l'OUA s'est révélée plusieurs fois incapable d'apporter une solution effective aux conflits et litiges en Afrique. Ainsi la plupart des litiges et conflits ont été résolus, soit parce que les parties sont convenues de se référer à une juridiction internationale, soit que la victoire militaire a été décisive. En d'autres termes, c'est beaucoup plus l'attitude des puissances extracontinentales (soutien ou neutralité) qui détermine en partie de l'issue d'un conflit ou d'un litige que le rôle de l'OUA. Cette faiblesse de l'Organisation est surtout due au fait que les organes créés à cette fin, tels que le Comité africain de défense (article XX), n'ont jamais été opérationnels et que le principe de "non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays" paralyse bien des initiatives et impose une grande prudence diplomatique. Toutefois, il convient de souligner que l'OUA demeure un cadre de dialogue et de concertation sans lequel il n'y aurait pas même eu d'amorce de solution à de nombreux litiges et conflits.

CONCLUSION

Dans cet article, nous avons analysé les différents concepts de sécurité en Afrique en nous fondant sur les réalités spécifiques au continent africain. Nous avons montré que les conditions d'émergence de l'Etat moderne et sa fragilité le placent devant un dilemme sérieux, celui d'être à la fois juge et partie. Il est menacé d'une part de l'extérieur, et de l'autre par les contradictions sociales qu'il reflète en son sein. Nous avons également montré que l'Etat moderne doit se tourner vers l'extérieur pour trouver les ressources de dissuasion indispensables à la garantie de sa sécurité. Nous avons ensuite exploré les formes de sécurité résultant des conséquences du sous-développement. Finalement, nous avons analysé la recherche de la sécurité par des méthodes préventives et le règlement pacifique des différends.

Ce débat, qui se veut essentiellement théorique, a surtout offert un cadre analytique à partir duquel on pourrait comprendre les stratégies et politiques de sécurité adoptées par chaque pays en fonction de sa situation politique et des défis auxquels il doit faire face. Cet article apparaît donc comme une ouverture sur une discussion qui doit intégrer dans une recherche plus large les concepts nationaux de sécurité.

* * * * *

²⁴ C'est uniquement lors de la crise du Biafra que des Etats membres (Tanzanie, Zambie, Côte d'Ivoire et Gabon) ont officiellement reconnu les rebelles. Mais la victoire militaire du Gouvernement fédéral de Lagos et sa politique de réconciliation ont ramené les choses à la normale. Depuis, aucun Etat n'a commis la même erreur, potentiellement dangereuse pour l'OUA.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. This is essential for ensuring the integrity of the financial statements and for providing a clear audit trail. The records should be kept up-to-date and should be accessible to all relevant parties.

2. The second part of the document outlines the procedures for handling discrepancies. It is important to identify the source of the discrepancy as soon as possible and to take appropriate action to correct it. This may involve reviewing the original documents, contacting the relevant parties, and making adjustments to the records.

3. The third part of the document discusses the importance of regular communication and reporting. This is essential for ensuring that all parties are kept up-to-date on the status of the project and for identifying any potential issues early on. Regular reports should be prepared and distributed to all relevant parties.

4. The fourth part of the document outlines the procedures for handling changes. It is important to ensure that all changes are properly documented and approved before they are implemented. This may involve reviewing the change request, assessing the impact of the change, and obtaining the necessary approvals.

5. The fifth part of the document discusses the importance of maintaining a clear and concise record of all communications. This is essential for ensuring that all parties are kept up-to-date on the status of the project and for providing a clear audit trail. All communications should be recorded and stored in a central location.

6. The sixth part of the document outlines the procedures for handling disputes. It is important to identify the source of the dispute as soon as possible and to take appropriate action to resolve it. This may involve reviewing the relevant documents, contacting the relevant parties, and making adjustments to the records.

7. The seventh part of the document discusses the importance of maintaining a clear and concise record of all transactions. This is essential for ensuring the integrity of the financial statements and for providing a clear audit trail. The records should be kept up-to-date and should be accessible to all relevant parties.

RAPPORT

M'HAMED TAIBI

En théorie, il y a sécurité lorsque les Etats estiment que le danger de subir une attaque militaire, des pressions politiques ou des contraintes économiques est nul et qu'ils peuvent de ce fait poursuivre librement leur développement. Une politique de sécurité nationale serait, alors, l'ensemble des moyens mis en oeuvre en vue de protéger l'indépendance et la stabilité de l'Etat.

Quels peuvent donc être, à la lumière de ces définitions, les concepts de sécurité de pays dont les institutions, tant en termes de légitimité que de fonctionnement, sont faibles et où, de plus, comme le relève le professeur Shahram Chubin, "il n'existe pas de consensus stable autour de la politique de sécurité ou même autour de l'intérêt national"¹ ?

Les pays africains, à l'instar de tous les autres pays, sont conscients de la nécessité d'assurer leur sécurité. Leur tâche en ce domaine est toutefois qualitativement différente. Ici, les différentes formes d'insécurité s'exacerbent mutuellement. Comme les menaces internes et externes sont très fréquemment et directement interconnectées, interdépendantes et liées, l'insécurité interne rend plus aiguë l'insécurité externe et *vice versa*.

Cette vulnérabilité les conduit à une plus grande sensibilité en matière d'indépendance, d'égalité, de souveraineté, d'unité et d'identité, ce qui, en retour, affecte leur définition de la sécurité. Faute de voies et de moyens établis, ce contexte spécifique a entraîné les pays africains à suivre plusieurs voies, différentes les unes des autres, à la recherche de la sécurité.

Nous nous proposons de les analyser dans leur ensemble en laissant de côté les spécificités, compte tenu de l'exceptionnelle variété des facteurs individuels.

I. L'ÉQUILIBRE DES FORCES

Au lendemain des indépendances, il semble, autant que l'on puisse en juger, que les pays africains, face aux menaces et aux risques variés, perçus ou réels, ont donc, à l'instar des autres pays, recherché la sécurité en instituant des systèmes de forces propres.

Cette attitude s'explique :

- *Sur le plan interne* : par le processus de construction et d'édification de la nation. Les revendications territoriales, les conflits ethniques, le sécessionnisme, les différences

¹ Shahram Chubin, *The Nature of Security Problems of Developing Countries: Intraregional Relations*, PSIS Occasional Papers, No. 2/84 (June 1984).

sociales ou économiques ont créé suffisamment de raisons pour développer les appareils militaires qui pouvaient être à la base des nouveaux Etats-nations.

- *Sur le plan externe* : par les rapports de l'Etat avec l'environnement. Les démarches retenues s'inscrivent dans la théorie politique classique en matière de sécurité nationale. Elles privilégiaient les notions d'équilibre interétatique des rapports de force, de souveraineté et de respect des frontières étatiques.

Les efforts déployés, dans ce sens, multidimensionnels par essence, sous-tendent trois principales tendances : la militarisation, les accords de défense et les regroupements militaires et la coopération économique sur fond politique.

A. La militarisation

Le processus de militarisation (augmentation du personnel militaire², accroissement des importations d'armes et développement des infrastructures et même d'industries) apparaît plus marqué en Afrique du fait que les taux de départ étaient comparativement plus faibles que ceux des autres régions.

D'une manière globale, et bien que le processus de militarisation ne soit pas homogène, les dépenses militaires du continent pris dans sa globalité ou Etat par Etat ont accusé une tendance à la croissance jusqu'à la fin des années 70.

Durant les années 70, période marquée par une série de coups d'Etat (fin des années 60 et début des années 70), une concentration généralisée des Etats africains sur la consolidation des pouvoirs locaux et l'immixtion des superpuissances, ce processus s'est clairement renforcé. C'est ainsi que pour l'année 76/77, les dépenses militaires atteignirent approximativement le double de celles de l'année 1970 (en prix constants).

En d'autres termes, c'est le potentiel des forces armées et la capacité de résister à une agression externe qui ont déterminé, en priorité, les paramètres de sécurité.

L'équilibre relatif entre les pays d'une région est un facteur dont les Etats tiennent compte lorsqu'ils envisagent leur sécurité. Les Etats petits et faibles n'ont guère d'autre choix que de s'adapter à la situation.

Dans le contexte de méfiance et de dépendance verticale vécu par les Etats africains, un certain nombre d'entre eux attachent une grande importance aux arrangements conclus avec des puissances extérieures (notamment les anciennes puissances coloniales) pour la fourniture d'une assistance en matière de sécurité.

² Le rapport effectif militaire/population y a progressé plus rapidement que dans les autres régions.

B. Les regroupements militaires

Les Etats francophones "modérés" recourent de plus en plus aux mécanismes de sécurité orchestrés par la France et l'OTAN pour préserver un *statu quo* convenant aux intérêts mutuels, corroborant, ainsi, l'une des prémisses partagées par tous les auteurs réalistes: "la puissance qu'exercent les valeurs de la puissance et de la sécurité sur la motivation humaine, quel que soit le contexte politique."

La tendance à une coopération militaro-politique des pays membres de la CEAO est devenue particulièrement visible depuis 1977. A la quatrième rencontre au sommet franco-africaine (avril 1977), une attention considérable fut réservée à la nécessité d'organiser une opposition efficace au "danger extérieur".

C'est ainsi qu'en juin 1977, lors de la Conférence au sommet de la CEAO, à Abidjan, a été signé un traité militaire appelé "Accord de non-agression et d'assistance en matière de défense" (ANAD), et qu'en juin 1981, lors de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO, a été signé un protocole de défense mutuelle. Ce dernier texte, que les pays membres n'ont pas encore tous ratifié, prévoit la création de forces armées communes composées de contingents des armées des pays membres et détermine les proportions et les formes de la coopération régionale en matière de défense.

Outre l'apparition d'organisations militaires dans le cadre de la CEAO et de la CEDEAO, plusieurs pays africains ont soit conclu des accords de défense avec les anciennes puissances coloniales (notamment la France), soit permis, en violation de l'esprit de la Charte de l'OUA, le stationnement de troupes étrangères sur leurs territoires, internationalisant ainsi dans les relations interafricaines la rivalité Est-Ouest.

A travers ce processus, l'Afrique n'était pas seulement devenue le théâtre de la rivalité Est-Ouest, mais elle s'est trouvée de plus en plus incorporée dans les plans stratégiques et, dans une certaine mesure, dans les structures des puissances dominantes.

Cet élargissement de la coopération militaire à des puissances extérieures a participé à l'aggravation de la situation politique sur l'ensemble du continent en divisant les pays africains et en éveillant la méfiance et la suspicion dans leurs relations mutuelles.

C. Les bases politiques de la coopération économique

Au cours des trois dernières décennies, le continent africain a été un véritable ban d'essai pour diverses tentatives et expériences d'intégration et de coopération.

La configuration géopolitique des regroupements économiques et les buts éminemment politiques qui les sous-tendent et que souligne leur caractère conjoncturel participent de la recherche d'un certain équilibre des forces. Ainsi, à titre d'illustration :

- En Afrique occidentale, le nombre d'organisations créées (création en 1959 du Conseil de l'Entente, en 1965 de l'OCAM,³ en 1973 de la CEAO et en 1975 de la CEDEAO), l'existence dans une même sous-région d'organisations ayant des tâches identiques (Conseil de l'Entente et OCAM,⁴ CEAO et CEDEAO), le caractère conjoncturel de leur création (la création de la CEAO constituait une réponse à l'"hégémonie" du géant nigérian) et leur évolution (depuis la présence des forces cubaines en Angola, la CEAO et la CEDEAO ont changé de nature, d'instruments d'intégration économique ; il semble qu'elles soient devenues, à l'image de l'OTAN, des structures politico-militaires) soulignent les préoccupations politiques des Etats membres.
- En Afrique centrale, l'article 2 du Traité de la Communauté économique des Grands Lacs - qui regroupe trois anciennes colonies belges - vise un but incontestablement politique.
- Au Maghreb, l'Union Maroc-Libye constituait une réponse au traité de fraternité et de bon voisinage qui regroupait l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie.
- En Afrique australe, la Conférence pour la coordination du développement économique des pays d'Afrique australe (SADCC) a pour tâche de prendre des mesures visant à affranchir les pays concernés de leur dépendance traditionnelle vis-à-vis de l'Afrique du Sud. Elle a, en outre, malgré l'absence d'un accord formel de défense, discuté des voies et moyens de faire face aux menées déstabilisatrices de l'Afrique du Sud.

D. Les limites de l'OUA

Les pays africains, craignant de perdre leur indépendance fraîchement - durement pour certains - acquise, ont attendu de la création de l'OUA, au début des années 60, les premiers fondements de la sécurité collective.

Ce système de sécurité régionale qui s'inspire des dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies est fondé sur les principes suivants :

- Egalité souveraine de tous les Etats membres ;
- Non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats ;
- Respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque Etat et de son droit inaliénable à une existence indépendante ;
- Règlement pacifique des différends, par voie de négociation, de médiation, de conciliation ou d'arbitrage ;
- Condamnation sans réserve de l'assassinat politique ainsi que des activités subversives exercées par des Etats voisins, ou tous autres Etats ;
- Engagement sans réserve en faveur de la cause de l'émancipation totale et des territoires africains non encore indépendants ;
- Affirmation d'une politique de non-alignement à l'égard de tous les blocs.

³ Anciennement groupe de Brazzaville. Cette structure a changé d'appellation mais pas de nature malgré la création de l'OUA.

⁴ Le Conseil de l'Entente et l'OCAM ont été conçus à l'origine pour des raisons essentiellement politiques. Ils ont été recyclés par la suite vers l'objectif plus précis de coopération économique sans que pour autant les préoccupations à l'origine de la création aient disparu.

Ce système, bien que doté d'instruments de mise en oeuvre, n'a pas donné les résultats escomptés. Pour les nouveaux Etats-nations, l'OUA sert de régulateur à leurs relations intrarégionales et de mécanisme pour la formulation d'une position africaine sur les questions internationales majeures.

Son existence et ses activités ont, certainement, grandement influencé le développement de normes régionales régissant le comportement étatique.

Cependant l'OUA avait à répondre, en matière de conflits, à un ensemble complexe de données historiques entremêlées à des variables nouvelles et qui s'intensifient. Aussi la solidarité régionale n'a-t-elle pas pu résister à l'existence de modèles systématiques diversifiés et à des perceptions différenciées de la sécurité.

Comme conséquence de cette situation, la fonction de sécurité de l'OUA a, dans une large mesure, cédé la place, comme nous l'avons vu plus haut, à des accords de sécurité entre les Etats membres et des acteurs extérieurs à la région ayant des intérêts convergents.

II. LE NON ALIGNEMENT ET LA THÉMATIQUE SÉCURITÉ/DÉSARMEMENT

La géopolitique de ce que Zaki Laïdi appelle les "relations cardinales", en érodant les possibilités d'un processus décisionnel et d'une action autonome, a énormément limité les possibilités de choix locaux. En réponse à cette situation dans laquelle ils se trouvaient, au lendemain des indépendances, enfermés pour des raisons historiques, les pays africains ont inscrit dans la Charte⁵ le non-alignement en tant que principe fondamental.

Dans la pratique, le non-alignement se présente comme le prolongement de leur action au sein de l'OUA, en vue d'élargir, là où cela est possible, leur marge de manoeuvre, de renforcer la capacité de stabilisation de leur environnement et de réduire leur vulnérabilité. C'est à la fois une plate-forme toute prête et un réseau de solidarité essentiel aux efforts déployés pour promouvoir un "nouvel ordre international" fondé sur l'équité, la coopération et l'interdépendance, un nouvel ordre affranchi de la guerre et de la misère et, partant, plus pacifique.

Dans le cadre de la définition et de la défense de leurs intérêts dans le système international, le non-alignement représente à la fois une tribune et un forum appropriés pour débattre de problèmes communs, tels la sécurité, le développement et le désarmement.

A. L'élargissement de la notion de sécurité

L'approche traditionnelle de la sécurité reflète une perception trop étroite des problèmes de sécurité et des solutions disponibles, largement militaires, pour affronter les menaces. Cette perspective de la notion de sécurité est associée principalement aux

⁵ La Charte de l'OUA.

comportements de "*high politics*" c'est-à-dire à la protection militaire d'un Etat contre toute agression externe (influences hostiles, attaques armées, etc.).

Pour les Etats du "tiers monde" en général, et "africains" en particulier, le problème se pose différemment. La sécurité relève tout autant, sinon davantage, de l'interdépendance économique et sociale dans laquelle baignent les relations internationales. Les solutions militaires et, par conséquent, l'approche traditionnelle, s'avèrent peu pertinentes pour affronter un ensemble de nouveaux facteurs issus de cette interdépendance, notamment l'impact des facteurs socio-économiques.

Les menaces perçues ou réelles ne sont pas toutes militaires ; elles peuvent aussi être liées aux problèmes de croissance et de bien-être économique, de survie des institutions politiques ou de stabilité des populations. Lorsque les taux de croissance diminuent ou plafonnent, il peut y avoir éclatement de la cohésion politique et sociale au point d'entraîner guerres civiles et conflits interétatiques.

La crise économique mondiale a amplement démontré la vulnérabilité des pays africains, notamment face aux problèmes de la dette extérieure, de la chute des prix des matières premières, de la fluctuation des taux de change et des politiques protectionnistes, qui ne sont que quelques-unes des difficultés aggravées, entre autres, par l'exode de compétences, l'inversement du transfert des flux financiers, la dégradation de l'environnement, l'explosion démographique et les calamités naturelles.

Aussi, désarmés face à cette dimension nouvelle et qui s'intensifie de l'insécurité, les pays africains n'ont pas cessé de déployer des efforts en vue d'une lecture de la problématique de la sécurité qui, tout en restant dominée par les rapports interétatiques, intègre, en matière de sécurité nationale, les effets déstabilisateurs provenant de la rupture des équilibres économiques et sociaux internes⁶.

B. Le nouvel ordre international

L'absence de contrôle sur l'environnement extérieur a de grandes implications sur la capacité de contrôle, sur le plan interne, des domaines économique, social et politique. Aussi le débat, focalisé au départ sur les programmes de développement, ne tarda-t-il pas à être axé sur l'iniquité du système économique international et sur les voies et moyens d'y remédier.

Après un développement très prometteur marqué notamment par l'adoption en 1974, par l'Assemblée générale des Nations Unies, d'un programme concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international et de la "Charte des droits et devoirs économiques des

⁶ La Déclaration de Lomé sur la sécurité, le désarmement et le développement en Afrique souligne cette approche en énonçant "que la notion de sécurité de la région doit aller au-delà de la sécurité militaire et de la prévention des conflits armés".

Etats," le débat s'enlisa devant les nouvelles méthodes utilisées par les puissances dominantes pour perpétuer leur influence.⁷

Cette tendance négative, consacrée par l'échec du dialogue Nord-Sud, a contraint les pays non alignés à rechercher un nouveau cadre d'action : la coopération Sud-Sud.

A l'instar des autres Etats du tiers monde, les Etats africains se sont rendus à l'évidence que s'ils veulent progresser, il leur faut, avant tout, compter sur leurs propres forces.

Cette nouvelle perspective consacre l'émergence du "compter-sur-soi collectif" en tant que concept constituant, simultanément, la traduction d'un état de forces dans les relations internationales et un principe directeur pour la transformation de cette forme de relations sociales.

Cette évolution dans l'approche est nettement affirmée tant dans la déclaration issue de la Conférence au sommet de Monrovia (juillet 1979), laquelle constitue le fondement idéologique du Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique (1980-2000), que dans la Déclaration de Lomé sur la sécurité, le désarmement et le développement en Afrique (1985).⁸

Par la première déclaration, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA s'engageaient "à promouvoir le développement économique et social et l'intégration de leurs économies en vue d'accroître l'autodépendance et favoriser un développement endogène et auto-entretenu". Par la seconde, ils reconnaissent que "le redressement et le développement à long terme des pays concernés et de la région dans son ensemble relèvent avant tout des Etats africains".

C. Le désarmement

Deux facteurs potentiels d'instabilité de la sécurité locale et régionale, à savoir la disparité des capacités militaires des pays et le transfert sélectif des armements (lequel intervient dans le cadre des stratégies des pays fournisseurs), ont fait que la crainte de voir s'intensifier les courses locales aux armements et de se trouver ainsi de plus en plus engagé dans la course mondiale aux armements est devenue très tôt une préoccupation essentielle des pays africains.

Cette crainte s'est intensifiée avec l'acquisition par Israël et l'Afrique du Sud de l'arme nucléaire et la coopération stratégique qui s'est instaurée entre ces deux pays. Les

⁷ Dans cet ordre d'idées, la cinquième Conférence de Colombo (1976) n'a pu que déplorer la lenteur de la mise en oeuvre du nouvel ordre économique international. Elle a, en outre, constaté avec anxiété qu'aucun progrès n'a été effectué à la Conférence de Paris sur la coopération économique internationale et que la quatrième CNUCED est, également, restée très en deçà des aspirations des pays non alignés.

⁸ Conférence régionale de l'OUA sur la sécurité, le désarmement et le développement en Afrique réunie à Lomé (Togo) du 13 au 15 août 1985.

efforts des Etats africains en matière de désarmement régional se sont développés selon deux axes.

L'axe multilatéral

Il tendait, au sein du système des Nations Unies, et dans le cadre du mouvement des pays non alignés, à :

- Consacrer, sur le plan international, le lien étroit et l'interdépendance entre les objectifs de la sécurité, du désarmement et du développement ;
- Consacrer l'approche multilatérale du désarmement, notamment en élargissant le concept de détente, afin qu'il puisse s'appliquer au monde entier au lieu d'être limité à une région particulière et en rejetant l'idée d'un ordre international fondé sur les blocs de puissances, l'équilibre des forces et les sphères d'influence.

A cet effet, la reconnaissance et l'exploitation de toutes les potentialités de l'approche régionale et sous-régionale des problèmes de sécurité et de développement ne doivent ni être parcellaires et exclusives, ni en aucune manière constituer un encouragement aux politiques de clubs militaires fermés ou de cercles économiques restreints qui décident de la sécurité économique et militaire du monde.

En effet, l'interdépendance des Etats et l'indivisibilité de la sécurité du monde commandent une approche intégrée des problèmes de sécurité associant d'une manière active tous les pays sur la base du principe de l'égalité des Etats.

- Aboutir à la création en Afrique d'une zone exempte d'armes nucléaires, à la transformation de l'océan Indien et de la Méditerranée en zone de paix et au renforcement de ce processus de désarmement régional par des instruments juridiques appropriés.

Dans ce contexte, si la question de la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique a été soulevée, pour la première fois, en raison des essais nucléaires français sur le continent, celle de faire de la région de l'océan Indien et de la Méditerranée deux zones de paix s'explique par le fait que le continent africain participe à des espaces géopolitiques naturels différents.⁹

Cette situation centrale du continent africain - qui en fait, en relation avec les stratégies de projection de puissance et de sphère d'influence des puissances extérieures, un lieu de confluence d'intérêts stratégiques contradictoires - explique, à son tour, la volonté des Etats africains, dans le cadre du mouvement des pays non alignés, de mettre autant que possible les zones considérées à l'abri de l'impact de la confrontation de portée plus vaste

⁹ L'Afrique, au nord du Sahara, participe à l'espace géopolitique méditerranéen. De même, l'océan Indien est un espace géopolitique. Et de plus en plus la façade atlantique de l'Afrique participe et participera à un espace atlantique.

entre les puissances extérieures (confrontations sur lesquelles ils n'ont aucun contrôle) et à l'écart de la course mondiale aux armements. Et ce, en mettant en place un processus permettant d'aboutir au démantèlement de bases et d'installations militaires étrangères, au rapatriement des forces étrangères, au retrait d'unités navales étrangères et à la coopération intrarégionale, notamment en matière économique, sociale et politique.

L'AFRIQUE¹⁰

La question de la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique a été soulevée en 1960.

L'intérêt des Etats africains pour la création de cette zone fut réaffirmé en 1964, lorsque les chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA, réunis au Caire, adoptèrent la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique.

La Déclaration fut approuvée par la deuxième Conférence au sommet des pays non alignés réunis au Caire en 1964, puis par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1965.

Cependant, malgré les efforts déployés et les déclarations réitérées de l'Assemblée générale des Nations Unies, la concrétisation de cette décision africaine n'est pas intervenue.

A. L'océan Indien

Bien qu'antérieure à cette date, l'idée de faire de la région de l'océan Indien une zone de paix n'a commencé à s'imposer avec force qu'en septembre 1970, lorsque les chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés, réunis à Lusaka pour leur troisième Conférence, ont demandé à l'ONU de déclarer l'océan Indien zone de paix. Par cette formule il faut entendre une zone dont seraient exclues les rivalités, les bases militaires et les armes nucléaires des grandes puissances.

L'Assemblée générale a solennellement déclaré, le 16 décembre 1974, que l'océan Indien, à l'intérieur de limites à déterminer, ainsi que l'espace aérien sus-jacent et les fonds marins sous-jacents, étaient désignés à jamais comme une zone de paix.

De nombreux efforts ont été déployés pour réaliser les objectifs énoncés dans cette résolution. Mais les progrès ont été lents et n'ont guère abouti qu'à la création de diverses instances chargées d'examiner les questions en jeu.

¹⁰ Dans un exposé intitulé *Le concept de désarmement dans le contexte africain* à l'occasion de la tenue de la Conférence sur la sécurité, le désarmement et le développement en Afrique (réunion d'experts), M. Oluyemi Adeniji note que : "Le facteur sud-africain a non seulement créé un dilemme en ce qui concerne l'attitude de l'Afrique à l'égard de la non-prolifération, mais encore a suscité une dichotomie entre les stratèges et experts africains. Deux écoles de pensée sont apparues. La première voit de grands avantages dans la poursuite de l'approche fondée sur la dénucléarisation [...]. La deuxième école de pensée [...] préconise un effort concerté de développement d'une capacité de fabrication d'armes nucléaires par les Etats d'Afrique."

B. La Méditerranée

La sixième conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés, tenue à La Havane en 1979, a pris la décision de transformer la Méditerranée en zone de paix. La résolution 34/100 de l'Assemblée générale s'est félicitée de cette décision et a prié notamment tous les Etats de coopérer dans l'application de cette décision.

Le dialogue des pays non alignés méditerranéens avec les pays engagés dans le processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) en vue de promouvoir une sécurité durable en Méditerranée n'a pas abouti. Cet état de fait perpétue ce que le délégué algérien à la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement (New York, 1987) a décrit en ces termes : "l'existence de fait d'un double collège de la sécurité en Méditerranée".

L'axe régional

Il tendait, dans le cadre du forum qu'est l'OUA, à :

- Eliminer les causes essentielles de la course aux armements, notamment par la confrontation de leurs visions de la menace, l'érection de barrières normatives contre l'intervention extérieure et la définition de règles de conduite propres à réduire les perspectives de transformation des différends en conflits ;
Instaurer un processus du type de la CSCE, notamment en vue de renforcer les mesures de confiance entre eux et de réguler l'importation des armes. Le Programme d'action de Lomé sur la sécurité, le désarmement et le développement en Afrique (1985) appelle à la préparation et à la tenue d'une conférence sur la sécurité et la coopération en Afrique et à la mise en oeuvre, "aux niveaux individuel, bilatéral, sous-régional et régional, des mesures concrètes visant à instaurer la paix, la sécurité, la coopération et la solidarité internes et interétatiques dans la région" ;
- Renforcer et à utiliser pleinement les mécanismes de règlement des différends et des conflits prévus par la Charte.¹¹

CONCLUSION

En conclusion, deux remarques générales s'imposent :

Primo : La conception de la sécurité a connu une évolution notable depuis les indépendances. Si les concepts initiaux privilégiaient les notions d'équilibre interétatique de rapports de force, de souveraineté et de respect des frontières étatiques, la dernière décennie a vu l'émergence d'une conception large de la sécurité. Celle-ci se caractérise par une lecture de la sécurité débordant les stricts aspects militaires, une relativisation de la distinction

¹¹ Dans ce contexte, l'envoi de forces africaines au Tchad, malgré son échec sur le terrain, marque une évolution dans la pensée des Etats africains.

interne/internationale et une intégration des différentes menaces et défis auxquels l'Etat est confronté.

Secondo : Les voies, différentes les unes des autres, suivies par les Etats africains à la recherche de la sécurité, dénotent que des politiques se déploient sur le plan national, sous-régional et multilatéral, sans savoir encore dégager une thématique et des instances panafricaines appropriées.

* * * * *

DISCUSSION

CHEIKH TIDIANE THIAM

Réfléchir sur le concept de sécurité en Afrique suppose que soient d'abord clairement examinés les aspects connexes du concept même de sécurité.

A cet effet, il nous faudra comprendre essentiellement, dans l'idée de sécurité, le souci constant de prévention, de gestion et de résolution des conflits.

La mise en oeuvre pratique d'un tel souci ne conduit pas nécessairement à la dissuasion de l'agression et ne rend pas évidente une quelconque victoire sur l'agresseur ; elle devrait plutôt supposer une lutte continue contre les facteurs belligènes et contre les sources de tension.

Une telle lutte est possible et doit être menée dans le cadre de toute recherche sérieuse de paix et de sécurité. Elle doit cependant, pour atteindre ses buts, prendre racine dans l'ordonnancement interne des Etats et se consolider à travers l'orientation de leur politique extérieure.

La politique extérieure des Etats préoccupés par le souci de sécurité devrait en effet être tournée vers la recherche de la paix et du développement économique, vers une répartition plus équilibrée des revenus à l'intérieur de l'Etat et vers l'établissement de rapports confiants entre chaque Etat et l'ensemble de ses partenaires.

A cet égard, l'option de la militarisation ne peut constituer, en définitive, qu'un facteur de paix particulièrement aléatoire.

Elle permet sans doute de différer les échéances de conflits, mais demeure surtout, par-delà cette fonction, une source bien connue de tensions : l'action en ce domaine entraînant une réaction qui, en retour, produit une surréaction capable de maintenir les conditions d'une reproduction, à l'infini, d'un cycle infernal.

En Afrique, la sécurité doit s'analyser comme une recherche d'initiatives ou de mesures susceptibles de prévenir, de gérer et de résoudre les conflits. Son étude appellera donc pour nous le souci d'une approche globale (I). Une approche qui devra reposer essentiellement sur la prise en compte des exigences prioritaires ou spécifiques de la sécurité en Afrique (II).

I. D'UNE APPROCHE GLOBALE DE LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Il convient tout d'abord de rappeler que la situation stratégique du continent en a fait l'objet de convoitises multiples.

Ainsi, si l'on analyse les véritables déterminants de la politique internationale, on ne manque pas de s'apercevoir que l'Afrique est en réalité un simple objet de cette politique.

Dès lors, la vague de militarisation qui s'observe sur le continent, outre le fait qu'elle entretient une bien illusoire et coûteuse sécurité, n'est, pour une grande part, que la conséquence ou le reflet, en Afrique, des rivalités de grandes puissances.

La recherche globale d'une sécurité véritable pour l'Afrique n'en sera rendue que plus difficile, d'autant que l'existence de nombreux facteurs limitants vient mettre en péril ou rendre précaire tout résultat escompté. Ces facteurs ont pour noms, notamment : un écosystème défavorable, une faiblesse prononcée de ressources à partager, un état chronique de sous-développement, des régimes politiques généralement non démocratiques, le problème particulièrement grave des réfugiés qui constitue l'une des plus importantes sources de tension entre Etats, des frontières contre nature ou introuvables et la relative inefficience du mécanisme africain de sécurité collective.

L'ensemble de ces données participent de la détermination du contenu du concept de sécurité en Afrique et doivent dès lors être prises en compte dans l'identification des exigences prioritaires sur lesquelles devrait se fonder toute recherche de sécurité en Afrique.

II. DE QUELQUES EXIGENCES PRIORITAIRES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Tenter de garantir la sécurité en Afrique, c'est oeuvrer en vue de permettre au continent de survivre dans un environnement conflictuel et de s'épanouir dans des conditions au moins minimales d'équilibre et de stabilité.

Pour y parvenir, l'Afrique doit avoir l'initiative de son destin. Elle doit cesser d'être un objet de la politique internationale pour en devenir désormais un sujet véritable.

A cet égard, de sérieux efforts devraient être fournis par les Etats africains, aussi bien au niveau national qu'au niveau des relations entre ces pays eux-mêmes.

Ces efforts devraient être déployés en vue de répondre positivement à trois exigences majeures.

Première exigence. Il s'agit d'abord de reconnaître la nécessité de passer progressivement de la sécurité collective actuelle à une autre forme de sécurité : la sécurité commune.

La réalisation ou la sauvegarde de la sécurité collective en Afrique a, en effet, toujours été recherchée ou conçue à travers l'objectif du maintien de la paix sur le plan institutionnel en permettant de faire appel aux initiatives des chefs d'Etat ainsi qu'aux institutions et instruments tels que ceux de l'ANAD, de la CEAO (Protocole de la CEAO), de la CEDEAO (Protocole de la CEDEAO) et de l'Union du Maghreb arabe (Traité de l'UMA et déclaration de l'institution de l'UMA).

Le passage progressif de cette forme de sécurité à une autre plus élaborée fait appel à un réel effort d'intégration déployé dans plusieurs domaines. Cet effort doit notamment toucher l'intégration des moyens destinés à la recherche commune de solutions trans-

frontalières ou de voisinage et l'intégration des moyens de prévention des périls liés au développement de l'écosystème, en particulier ceux que constituent la menace ou la survenance de la pollution, la progression de la sécheresse ou l'invasion des criquets.

L'instauration d'une sécurité commune appelle aussi, à la base, un renforcement de la démocratie et du respect des droits de l'homme, ceux des ressortissants de l'Etat comme, surtout, ceux des étrangers vivant sur son territoire. Elle appelle également une prévention commune de l'irrédentisme, une circulation plus libre des hommes et des idées aux fins d'une meilleure connaissance mutuelle des peuples, une démarcation des frontières et une meilleure gestion des zones frontalières, enfin une réelle promotion des valeurs de paix.

Mais encore faut-il que les Etats, comme les peuples, puissent s'appuyer sur le droit pour asseoir leur volonté de paix et garantir leur sécurité.

Deuxième exigence : une foi commune dans le droit. Les Etats africains devraient manifester une confiance bien plus grande dans le droit et dans le règlement juridictionnel de leurs conflits afin de substituer à la prétendue dissuasion militaire une solution plus viable dans la durée et plus honorable pour les parties parce que propre à écarter l'humiliation résultant de l'impuissance ou de la défaite, autre facteur notable de tension ou d'aggravation de conflit.

Troisième exigence : un choix de moyens communs de développement. Les Etats africains gagneraient, dans leur recherche de prospérité, à accroître la part qu'ils réservent traditionnellement au mode multilatéral de coopération dont l'une des plus utiles particularités en matière de sécurité est de péjorer, sinon d'écarter, les risques de domination.

De tels rapports multilatéraux pourraient à leur tour être confortés par l'intensification des relations d'échange aussi équilibrées que possible que chaque pays entretiendrait individuellement avec les autres Etats afin de réduire, également par ce biais, d'éventuels risques de conflit avec ses partenaires.

Enfin, les pays africains devraient, mieux que par le passé, développer et approfondir de véritables rapports de confiance entre eux grâce à des procédés variés que l'on nomme parfois les *confidence-building measures* et qui sont mis en oeuvre entre divers pays, le plus souvent dans le cadre d'échanges culturels, artistiques ou même sportifs.

* * * * *

ISHOLA WILLIAMS

African nations like any others have populations living as individuals within communities and ethnic groupings. Such individuals and community or ethnic groups have their own values and interests. It is to be expected that the aggregation of these values and interests are translated to the national level. If at any time these values are tampered with and interests not taken into account individuals, ethnic groups and the nation itself feel insecure.

Therefore my definition of security is a condition under which there is a general consensus and the feeling that the values and interests of those who make up the State are satisfied. The values and interests cover politics, economics and culture.

Having said the above, it is obvious that the satisfaction and consensus may not always be possible and this may lead to conflicts. These conflicts cannot be avoided. It is important that efforts are made to prevent them. Where these efforts fail, the conflicts must remain manageable.

To prevent or manage the conflicts, one must know the causes. These causes I would call the threats to the political stability of the State and its spill-over to the State economy and development. These threats were mentioned by various speakers and there is no time to repeat them. In addition, M'Hamed Taibi has also spoken in detail about the available institutions at sub-regional and regional levels for the management of conflicts and of preventive efforts. Therefore what I consider missing at the management level, especially for African nations that lack power commodities (size, resources and industrial capacity) and policy infrastructure (strategic doctrine, intelligence means and systems choice) is well-tested, experienced and proven policy-makers and machinery. By this I mean the ability to perceive, formulate, decide and implement policies independent of external influence.

Recent events in Europe have shown that the Eastern European countries have similar problems. Apart from this, most nation-States are where they are today after so many conflicts, wars, positive and negative external influences spread over decades and even centuries. African nations are being asked to take this quantum leap without the necessary assistance and understanding. Coming through these industrial phases too quickly creates conflicts that cost many lives, e.g. the Russian revolution.

Since African nations are part of a global village, the Western educated urban elites have new cultures and higher expectations in terms of political and economic structure. The new generation of Africans want the same by working to be part of the global consumer society. Therefore, it is not surprising to see students lead riots, followed by workers' strikes in most African countries in recent years. In addition, the situation does not seem too bright because thousands of young university graduates are underemployed or unemployed. They can easily become the guerrilla leaders of tomorrow. It appears to me that we have to pass through the same stages that the Latin Americans went through.

The global village is a creation of technology which has made it easy for external actors with power commodities to influence directly or indirectly conflicts within the boundaries of an African State and within the States in the region. They can create political stability by propping up and protecting a régime with military and economic assistance. Some States are even used as surrogates to destabilize or isolate a State unfriendly to their own States. Therefore African States, especially in sub-Saharan Africa cannot protect their values and interests in their own way because of these external actors. Some States are totally dependent on these actors for their security. The structure is therefore not conducive for any form of collective security either on sub-regional or regional level. It can be possible only when these external actors encourage some friendly States to do so. This is the case

with AWAD with seven Francophone countries while the larger one - the ECOWAS Defence Accord - is still to take off.

My argument is that while in the present stage of development of African States, political conflicts cannot be avoided internally because of conflicting values and interests, this process is made more difficult by the negative influences of external actors. Therefore, the Concept of Security in Africa is how to maintain a balance internally of these conflicting values and interests in order to ensure political stability while trying to ensure peaceful co-existence with its neighbours by respecting the borders as they are according to the OAU Charter. It does not matter whether these borders are ill-defined. Joint exploration and exploitation of mineral resources is better than going to war. In addition, regional and sub-regional institutions are there to mediate. Some scholars have suggested Regional and Sub-regional Courts of Justice to settle border disputes, human rights abuses, etc. On the prevention and conflict management side, the OAU Liberation Committee has finished its work and can now become the Secretariat for a OAU Mediation, Conciliation and Arbitration Commission to include peace-making and peace-keeping. This can be done with the assistance of the UN.

Finally, we must not forget that Africa is a follower continent in that when the Western countries catch cold Africa sneezes. Therefore the events in the USSR and the Eastern countries would have a repercussion on Africa, especially if the USSR disintegrates, if unified Germany does not respect the Polish borders and if ethnic conflicts turn to civil war and genocide. Let us all hope that some other actors in the Middle East and North Africa would not replace the USSR and the East in supplying arms and material to various flash points in Africa.

In conclusion the Concept of Security is maintaining a balance of conflicting values and interests internally to ensure political stability needed for economic development while working towards peaceful co-existence and collective security at sub-regional and regional levels with positive contributions from external actors.

* * * * *

MOSTAFA-ELWI SAIF

I would like to begin by thanking the authors of the two papers presented at this session for their balanced and in-depth analysis of the African Concept of Security. I have listened very carefully to the two presentations, and I have three points to make in my intervention. I believe that these points deserve our attention and that discussions on them may help in expanding the angle from which our subject could be looked at. The three points are as follows:

A - In Africa there are three levels of security: national, sub-regional and regional (continental) security. Although the two papers of this session provide us with a rich theoretical analysis of the concept of national security in Africa, I feel that they (and

especially Dr. Okanla's paper) do not pay similar attention to the concepts of sub-regional and regional security. Geo-strategically, one can identify different sub-regions in Africa where there are distinctive concepts of security. For instance, in the Nile sub-region the concept of security is mainly linked with the issue of water resources, while in Southern Africa the focus of security is the issue of *apartheid*. In the Horn of Africa the main security problem is centred around the issue of ethnicity. In the Maghreb region the main source of threat is the Western Sahara question while both the recent conflict between Mauritania and Senegal and the Liberian civil war constitute the prime threats and tension in West Africa.

The analysis of Africa's continental concept of security should take into account three major issues which are influential in the shaping of that concept i.e. the struggle against *apartheid*, global Powers' intervention and inter-African interventions (Tanzania in Uganda, Lybia in Chad, Ethiopia in the Sudan and South Africa in Angola and other neighbouring countries etc.).

B - I may recommend a comparative analysis of the security perceptions and actions of African countries. The gap between security perceptions and security actions needs to be measured and analysed. It is important, in this regard, to ask how such a gap could be narrowed.

C - We need to explain the possible implications of the elderliness of some African leaders on the future of their countries' national security. The disappearance of such leaders, whose reign lasted for more than twenty-five years with no democratic political structure and who counted heavily on a combined formula of autocracy and personal charisma, might be a novel source of potential threat posed to the national security of their countries. Such disappearance might lead to the fragmentation of the ruling elites of some African countries, which do not suffer from the problem of ethnic diversity, into clashing factions. If this happens, such countries will live a bitter experience of instability, for not a short period of time, as a result of shaking the domestic base of stability and security.

* * * * *

JACQUELINE OBLE

Les deux interventions précédentes nous ont décrit dans les grandes lignes ce que renferme le concept de sécurité en Afrique. Et tout en partageant les points de vue qui ont été développés par les intervenants, j'aimerais attirer l'attention sur un certain nombre de faits qui, si nous n'y prenons garde, risquent de contribuer grandement à l'instauration de l'insécurité dans nos pays en voie de développement.

Personne ne peut nier que l'une des préoccupations régionales de l'Afrique en matière de sécurité a été pendant longtemps, et demeure aujourd'hui encore, la préservation des limites territoriales existantes. En effet, les frontières héritées de la colonisation restent pour la plupart mal définies et font souvent l'objet de litiges internationaux.

A cela, il faut ajouter des préoccupations beaucoup plus récentes et qui par leur généralisation menacent la sécurité de nos pays. Je veux parler de la sécurité sur le plan économique.

Il est évident qu'un Etat digne de ce nom doit assurer à ses concitoyens la sécurité alimentaire. Or, l'observation de la réalité africaine montre que cette sécurité alimentaire fait souvent défaut à cause bien entendu des calamités naturelles, mais aussi et surtout à cause des guerres.

J'en appelle à la conscience de nos dirigeants pour que, ici et là, des campagnes d'auto-suffisance alimentaire soient menées afin que l'Afrique cesse de tendre la main.

Enfin, je voudrais ajouter que l'insécurité sociale et même politique résulte dans nos pays de l'amenuisement des moyens financiers de nos Etats. Nous assistons ces deux dernières années à la baisse vertigineuse des prix de nos matières premières : café, cacao, arachide notamment. Cette chute des prix entraîne par voie de conséquence l'impossibilité pour nos Etats d'équilibrer leur budget et donc de réaliser des projets de développement essentiels pour leurs populations.

Et si l'on ajoute à cela le poids de la dette qui devient insupportable, l'on comprend que nos Etats soient arrivés à adopter des plans d'ajustement structurels dont certaines des mesures touchent à la réduction du train de vie de l'Etat et notamment à des ponctions sur les salaires. L'impopularité de ces mesures a engendré, il fallait s'en douter, des émeutes débouchant sur des crises politiques. Il n'y a qu'à observer ce qui se passe depuis quelques mois au Bénin, au Gabon, en Côte d'Ivoire.

Que devons-nous faire pour remédier à cette absence de sécurité ? Les pays africains ne doivent-ils pas se regrouper et chercher à transformer leurs matières premières afin d'éviter de subir les trop grandes fluctuations du marché international ?

Nous sommes tous interpellés ici ; bien entendu, je ne suis pas en train de dire que nos malheurs viennent exclusivement des autres ! Nous devons à notre niveau faire un examen de conscience et chercher à introduire un peu plus de justice, une meilleure gestion des fonds publics, etc.

Mais il reste que les économies de nos pays étant, pour le moment du moins, fondées sur les matières premières, nous risquons encore longtemps de subir cette insécurité si des solutions adéquates n'étaient pas recherchées par nous, Africains.

* * * * *

GUSTAVE ZOULA

Je voudrais faire quelques brèves observations à la suite des exposés très riches et très brillants de M. Moussa Okanla et de M. M'Hamed Taibi.

Parlant de causes d'insécurité, M. Okanla a mentionné *la crise de légitimité* qui fragilise les Etats et nourrit la contestation et qui serait due à la non-intégration de la diversité ethnique comme facteur politique d'équilibre. M. Okanla a mentionné le Nigéria comme le seul Etat où la tribu est acceptée comme base de l'Etat et traitée comme telle.

En me référant à l'exemple du Congo où le tribalisme est combattu comme une perversion antinationale, je voudrais demander à M. Okanla s'il suggère la création des partis politiques tribaux comme variante possible pour une démocratie à l'africaine.

S'agissant de M. Taibi, il fait allusion dans son exposé aux "perceptions différenciées de la sécurité" au sein de l'OUA et au fait que "la fonction de sécurité a cédé la place à des accords de sécurité entre les Etats membres et des acteurs extérieurs à la région". Je voudrais compléter l'exposé de M. Taibi en confirmant que dès sa création l'OUA a été confrontée à deux conceptions de la sécurité collective : l'une intégrationniste et l'autre coopérative. Et l'OUA se cherche toujours entre les deux, n'arrivant pas à définir un ennemi commun, d'où absence de doctrine militaire commune et absence de stratégie commune. Les rivalités personnelles entre chefs d'Etat, la peur de la contagion idéologique et de la subversion ont poussé de nombreux Etats à confier leur sécurité aux anciens maîtres, à ceux-là mêmes qui les ont colonisés et asservis. M. Taibi a parfaitement raison.

* * * * *

GUY MARTIN

Dans son rapport, M'Hamed Taibi note fort justement que le concept de sécurité implique, notamment, la possibilité pour un Etat de poursuivre librement son développement. Or, il se trouve que les Etats du tiers monde en général, et d'Afrique en particulier, n'ont pas cette possibilité, car ils souffrent d'un sous-développement et d'une dépendance chroniques. En fait, la question des ressources économiques est au coeur des problèmes de sécurité. Le fait est qu'en Afrique ces ressources sont en diminution constante. Une série de facteurs contribuent à rendre la conjoncture économique des pays africains éminemment précaire : baisse des cours des matières premières, détérioration des termes de l'échange, diminution de l'aide extérieure et des investissements privés étrangers, accroissement de l'endettement extérieur, insécurité alimentaire, chômage et paupérisation consécutifs à la mise en oeuvre des programmes d'ajustement structurel de la Banque mondiale et du FMI. Tout cela contribue à accroître considérablement l'insécurité économique et sociale. Il est donc clair que l'insécurité qui prévaut actuellement dans la plupart des pays africains est principalement d'origine économique.

* * * * *

DEUXIÈME SESSION/SECOND SESSION

Positions africaines sur le désarmement I - Problèmes universels
African Positions on Disarmament I - Global issues

RAPPORTS/REPORTS:

Ali E. Hillal Dessouki and Mostafa-Elwi Saif, colonel Gustave Zoula

DISCUSSION:

Mike Awua-Asamoah, Guy Martin, brigadier Ishola Williams, Dominique Bangoura

REPORT

ALI E. HILLAL DESSOUKI AND MOSTAFA-ELWI SAIF

I - INTRODUCTION

One of the main features of the contemporary world is the dual process of transnationalization and interdependence which has produced dramatic changes in the international system. The end of the Cold War between the Superpowers and the changing situation in Europe between NATO and the Warsaw Pact opens new possibilities for the de-escalation of military confrontation and for enhancing arms control. The present developments have several consequences as follows:

- East-West detente, conflict settlement and arms reductions in Europe resulting in a new security doctrine in the continent.
- Emergence of "nationalization" trends versus "transnationalization" in Central and Eastern Europe.
- A dual structure of the International Strategic Order: continued bi-polarity in Europe and an emerging uni-polarity in the Third World.
- Reconsideration of arms and military technology transfers.

Each of the consequences mentioned above affect Africa's position on disarmament and security in one way or another. Our concern in this paper is to initiate a discussion on what this means to Africa and what its implications for conflict situation and disarmament issues are.

But before going any further, there is a cultural caveat which has to be addressed. We feel that terms such as disarmament and arms control are not popular in Africa. This can be explained in terms of the legacy of decolonization and the struggle for independence, the mushrooming of inter-State boundary disputes and the threat of South Africa. There is also the perception of the army as a symbol of unity, national pride and regional prestige. Add to this the already low level of armaments in Africa.

Nevertheless, terms of disarmament and arms control are increasingly reiterated in the political documents and discourses of African countries. Statements made by representatives of African States before the UN General Assembly, the UN Commission on Disarmament and the Geneva-based Conference on Disarmament express very clearly a strong formal adherence to disarmament and arms control efforts. Therefore, before analysing how present international developments affect Africa's position on disarmament and arms control, one has to stress the fact that Africa has obviously adhered to the major multilateral arms control agreements.

II - AFRICA'S ADHERENCE TO MULTILATERAL ARMS CONTROL AGREEMENTS

According to the SIPRI Yearbook of 1989,¹ the status of the implementation of major multilateral arms control agreements open to all States, as of January 1, 1989, indicates a significant level of adherence to those agreements on the part of the African States,² though adherence to some of them is less significant.³

Twenty-eight African States (out of a total of 115 States) ratified, acceded or succeeded to the 1925 Geneva Protocol for the prohibition of the use in war of asphyxiating, poisonous or other gases and of bacteriological methods of warfare.

Compared with the Geneva Protocol of 1925, African adherence to the 1963 Partial Test Ban Treaty is slightly stronger, as there are thirty African adherents to that treaty in addition to seven States which signed it but with no further action. Similarly, the international community's adherence to the PTBT is slightly more significant than its adherence to the Geneva Protocol, as the total number of adherents to the PTBT is 118 States.

It is noticeable that African adherence to the 1967 Outer Space Treaty on principles governing activities of States in the exploration and use of outer space, is much less significant, as there are only seventeen African adherents and twelve African signatories. On the global level there are ninety-one adherents to that treaty.

The 1968 nuclear Non-Proliferation Treaty (NPT) gained the highest level of adherence on both the African and the global level as well. On the African level there are forty African adherents, compared to 139 adherents on the global level. The high level of adherence to the NPT may be attributed to the special importance of its objectives in protecting the international community against the proliferation of nuclear weapons.

African States hold equal commitment to both the 1971 Sea-Bed Treaty and the 1972 Biological Weapons Convention. There are nineteen African adherents (and twelve African signatories) to the Sea-Bed Treaty for prohibiting the emplacement of nuclear weapons and other weapons of mass destruction in the Sea-Bed and the Ocean Floor, and eighteen African adherents (and fourteen African signatories) to the Biological Weapons Convention on the prohibition of development, production and stockpiling of bacteriological and toxic weapons.

African adherence to the 1977 ENMOD Convention and to the 1981 Inhumane Weapons Convention is not as significant as it is to the other multilateral arms control agreements. The considerable drop in the number of African adherents to both, the 1977 ENMOD Convention on the prohibition of military or any other hostile use of environmental modification techniques (seven adherents and five signatories), and the 1981 Inhumane Weapons Convention on the prohibition or restrictions of the use of certain conventional

¹ SIPRI Yearbook: 1989, *World Armaments and Disarmaments*, Oxford: Oxford University Press, 1989, pp. 480-494.

² *Ibid.*

³ Adherence is measured by acts of ratification, accession and/or succession.

weapons which may be deemed to be excessively injurious or to have indiscriminate effect (only one African adherent, Tunisia, and six signatories) is something that could not be unnoticed.

Does the much less significant African adherence to the last two multilateral arms control agreements reflect an emerging indifference or lack of interest on the part of the great majority of African States towards arms control agreements? If so, how could such a position be explained? Could it be understood in terms of the existence of more pressing issues such as the severe economic crisis facing Africa? In other words, issues of multilateral disarmament and global strategy occupy, at present, a low priority for most African States. Another plausible interpretation is the increased African armaments and military expenditures at the time of the conclusion of those agreements (in 1977 and in 1981). A third interpretation is the very nature of the two agreements themselves, as they deal with subjects and weapons which are technologically sophisticated, and whose production and/or treatment are mostly out of reach for most African States.

Each of these interpretations has a grain of truth. The three together may help us to understand the problem. One cannot end the discussion on that point, however, without referring to the fact that the lower level of adherence to those two agreements is not confined to Africa. It is rather an attitude adopted by most of the States, as there are fifty-five adherents to the 1977 Convention and only thirty adherents to the 1981 Convention. Thus the African position in this regard corresponds to the position of the rest of the international community. At this point, one should mention that the two concerned agreements are still relatively recent, and this may also be a reason.

III - GLOBAL DEVELOPMENTS AND AFRICA'S POSITION ON DISARMAMENT

In the introductory part of this paper, a mention was made of the main global developments which affect the position of Africa on disarmament. Let us now explore the impact of these developments on Africa.

A. Detente, Conflict Settlement and Arms Reductions

Our contemporary world is witnessing major strategic changes and developments, especially in Europe as well as in the relations between the two Superpowers. In this context, the cold war was put to end and co-operation replaced conflict and confrontation. Easing tensions, settling disputes and increasing interdependence are the main features of the North-North relations. This new spirit of detente creates a conducive environment to implement confidence-building measures and reduce tension areas. These measures may include future regional talks on the reduction of arms imports. This is further necessitated by the worsening economic situation in many African States which affected their ability to allocate resources for military expenditures. The IISS Military Balance for 1989/1990 reports that in the sub-

Sahara region there was an overall downward trend for defence expenditure over the previous two years, with the exception of South Africa and Zimbabwe.⁴

It was thought that the new spirit of detente was to apply also to Third World issues, to inter-State relations in different regions, and to North-South relations. It has been frequently said that East-West detente contributed to easing tensions and settling conflicts in the Third World, including Africa. This is partly true. Detente may have created a more favourable international environment for resolving the Namibian question. However, there is evidence to the contrary and we should not over-estimate the impact of detente on settling regional conflicts of the Third World.

Of course, detente facilitated the process of settling the Namibian question by providing a more favourable international setting and persuading the *apartheid* régime of South Africa of the benefit of peaceful settlement. Nevertheless, there were other important factors that made the settlement possible. First, there was the persistent national struggle of the people of Namibia to gain their independence. Second, the continuation of armed conflict for more than ten years caused a depletion of resources that affected the interests of all parties to the conflict. The parties were exhausted and increasingly recognized that the costs of war outpaced its anticipated gains. At that point, and with the change in the political leadership in Pretoria, there was a new calculation of the conflict's costs and benefits which paved the way for settlement.

In the mean time, the effect of detente was not extended to other African conflicts. Several conflicts in Africa are neither settled nor are they even reduced. On the contrary, such conflicts escalated. The most outstanding examples are the conflict in the Horn of Africa, Southern Sudan, Chad and the Sahara issue. Add to this the conflict between Senegal and Mauritania which developed in the context of the present international detente. Moreover, it is apparent that the problems of Angola were not eased as a result of the settlement of the Namibian question. The United States continues to back UNITA which did not abandon armed conflict as a means to achieve its goals. It seems that the "Nicaraguan model" of political change may be attractive in the eyes of UNITA and its sponsors. Some conflicts are intensified while others are stalled or frozen, with no prospect of resolution. In such a context disarmament or arms control do not seem as a fruitful means for achieving peace, development and stability in Africa. Moreover, there is another negative aspect of detente. As industrialized States reach arms control agreements requiring them to reduce the size of their arsenals, surplus weapons available to Third World countries are likely to increase. A recent example is the American gift of 700 tanks to Egypt (on the condition that an equal number of tanks should go out of service).

Given the number of supplier States, it is possible that some of them attempt to sell the redundant arms in the Third World, thus initiating a new cycle of the arms race. It is suggested here that in future arms control agreements there should be an article dealing with redundant arms to the effect of either placing them under an effective storage régime or destroying them altogether.

⁴ IISS, *The Military Balance 1989/1990*, pp. 119-120.

B. New Security Doctrine in Europe

Third World countries are concerned about the fact that the new security doctrine is solely established on security requirements and concerns of super and big powers of the North. Consequently, the process of disarmament and arms control seems, at present, to be confined to Europe. In the mean time the Conference on Disarmament, the sole multilateral disarmament negotiating forum, is still suffering a standstill, except for the prohibition of chemical weapons due to the Major Powers' interest in the topic.

In its search for legitimizing its huge defence budget and military expenditures, the US defence establishment must search for a "new enemy". As a result of the end of the cold war and the crumbling empire in Eastern Europe the "new enemy" has to be found outside Europe. This time it is the South which gives birth to that "new enemy" namely forces of instability which could constitute a serious source of threat to Western security. According to this school of thought, Third World's problems of poverty, terrorism, fundamentalism, régimes' instability, drugs and environmental contamination can threaten Western stability and security.

In its final report, the "Committee for Integrated Long-term Strategic Planning" which was established in 1988 by President Ronald Reagan and among whose members were both Henry A. Kissinger and Zbigniew Brzezinski, concluded that the West has to be very serious in its plans to confront in the future new threats emanating from poor and deprived people of the South. The West, accordingly, ought to be prepared to defend its interests against the forces of instability in the South.⁵

Contrary to the belief of the US strategic elite, we are of the opinion that a "new iron curtain" is, at present, being spun to replace the old one which isolated the Soviet Union and East Europe from the West for more than forty years. The new iron curtain is to separate the developing South from the developed North.⁶ Such a curtain would have a remarkably negative impact on the security of Third World countries - including Africa - and their policies on disarmament and arms control.

C. Nationalization Versus Transnationalization

The international system is still being transformed. This is why the system's changes are, at present, still fluid and its final form and content are yet to be precisely decided and acknowledged. For instance, there is a strong inclination towards taking part in or joining economic and technological groupings or blocs which transcend national boundaries. This applies to Western Europe, North America and, to a lesser degree, to East Asia. Contrary to this process of transnationalization, there is in the mean time, a counter-process of nationalization taking place in the USSR and Eastern Europe. By nationalization we mean

⁵ Cited in: Michael T. Klaire, "North-South vs. East-West: The Shifting Focus of US Military Power". *Middle East Report*, March-April 1988, pp. 7-10.

⁶ As to the idea of the "new iron curtain", we are indebted to the Egyptian Minister of State for Foreign Affairs, Dr. Boutros Boutros-Ghali, who elaborated it in a discussion with Mostafa-Elwi Saif on October 28, 1989.

the resurgence and reassertion of nationalistic feelings and movements. In this context, it is enough to refer to the developments in the Baltic and the Balkan regions as evidence of possible ethnic and nationalistic fragmentation. Another important parallel development is the democratization of Eastern Europe.

Peoples of Africa are eager to have democratic political systems. Nevertheless, they confront acute problems of ethnicity and underdevelopment. At this point, the important question is: could the nationalization and democratization processes of Eastern Europe impact upon African developments? This issue deserves to be duly addressed especially in the light of the recent demonstrations, riots and strikes in several African States (Côte d'Ivoire, Gabon, Kenya, Benin, Zambia and others).

Should such an impact materialize, African States will seek more armaments, particularly to strengthen internal security and maintain ruling régimes. In other words, if a similar process of nationalization, accompanied by a popular movement for democracy, takes place in Africa, then the continent will have no chance for disarmament and arms control.

D. Structure of the International Strategic Order: Continued Bi-polarity in Europe and Emerging Uni-polarity in the Third World.

The international strategic order is developing in a manner that preserves its bi-polar structure in Europe while moving, in the foreseeable future, towards a uni-polar structure in the Third World. The removal of the intermediate nuclear forces from Europe was achieved through a US-Soviet bilateral action: the INF treaty of 1987. Similarly the negotiations on the reduction of conventional forces in Europe (CFE) is mainly affected by the positions and actions of the two Superpowers. Both the US and the USSR are desirous and capable of holding the European balance in their hands, whether it is a balance of power or a balance of interest.

Act of the change in the international system on the strategic positions and policies of Third World countries, including Africa, the Soviet Union, for its own reasons and calculations, is withdrawing from the strategic conflicts and disputes in the Third World. What does this mean for Africa? It forced a number of African countries to reconsider their international means of security as the Soviets were no longer willing to maintain their strategic links with them. For more than two decades, the Soviet Union was a strategic asset and a major arms supplier for countries like Ethiopia, Angola, Mozambique and Congo. The changing Soviet policy will surely make such a strategic asset impossible and will mostly reduce Soviet arms supplies to such countries. At this point, such countries have to seek for alternative arms suppliers and political backers. In some cases there may be alternatives, such as Israel. Any alternative, however, cannot provide arms along conditions similar to those of Soviet ones. Only the US may provide an adequate alternative. If this shift happens, African positions on disarmament and arms control are expected to change remarkably.

E. Tendency to transfer sophisticated weapons.

It has been argued, and generally accepted, that arms are the symptoms, not causes of conflict. Arms do not in and of themselves cause conflicts, the latter are usually rooted in political and geostrategic reasons. Arms, however, are the instruments of waging wars and they can fuel conflicts once they are made available. In a conflict situation, the transfer of an advanced delivery capability to one party leads to a vicious circle of armaments. Of particular interest in this regard is the spread of ballistic missiles. The Missile Technology Control Regime (MTCR) under which seven States agreed not to export missile technology and components should be expanded to include all producers and be tightened with safeguards.

F. Restrained policy by Superpowers.

In the 1980s, the arms trade underwent three noticeable changes: the growing importance of economic motives for transfer, the entry of new suppliers, and the expanding role of Third World arms exporters. Increasingly, economic rather than political considerations have become a primary motivation for arms transfers. In the Iraq/Iran war, some suppliers sold arms to both antagonists. Due to the growing number of suppliers and the need to export arms to meet the requirements of military R & D, competition over markets becomes intense. Thus, a restrained policy on the part of the Superpowers and traditional Western arms suppliers is no longer adequate. Any arms supply control régime must include a number of new actors such as China, Brazil, North Korea and Israel. For instance, when the Soviet Union changed its arms transfer policy towards Cuba, other East European actors intervened to fill the vacuum. A related concern is the increasing importance of grey and black market arms transfers. More government discussions are needed to tighten control in this regard.

Though arms supply control measures may be useful in preventing arms races, the fact remains that no arms control régime can be imposed from the outside to maintain a particular status quo. Given the multiplicity of arms suppliers, the commercialization of the market, and the black market transfers, a country that perceives the status quo as threatening to its national security does find the means to acquire new weapons. A stable arms control régime must emanate from within and reflect the desire for a conflict to de-escalate and reach a settlement.

IV DENUCLEARIZATION OF AFRICA

For more than four decades the United Nations emphasized that international security is an indivisible whole. The behaviour of the international community however has been incongruent with that wisdom. As a result of big powers policies and the fragility of most of the Third World States, international security has been reduced to the preservation of the security interests of developed States. Third World countries have been excluded from the processes of shaping and reshaping the world's strategic order. Thus the security concerns and interests of African countries have been neglected in the current process of arms control and disarmament. For instance, nuclear disarmament is not a luxury or abstract concern for

Africa. It is rather an important issue given the nuclear capability of South Africa and the latter's collaboration with Israel. Despite the importance of the nuclear non-proliferation efforts, the establishment of a nuclear-weapon-free-zone in Africa remains a basic goal of African countries. From the African point of view, it is meaningless to focus on non-proliferation programmes while taking no effective action to counter the development of nuclear weapon capability by South Africa and Israel. There are at least two modalities for the creation of a nuclear-weapon-free-zone. The first is the Tlatelolco model of Latin America which requires all States of the region to negotiate a multilateral treaty. The treaty would subject all nuclear facilities to inspection and safeguards and specify an appropriate mechanism to assume the responsibility of verification and monitoring. Third parties must respect the States of the zone and not station nuclear weapons within its borders. The second approach suggests that all regional States join the Non-Proliferation Treaty and establish a more strict régime than the one embodied in the treaty.

The specificity of the African situation is not the general proliferation of nuclear weapons but the existence of a nuclear threat from South Africa and Israel. Thus, a political settlement in Southern Africa, or in Northern Africa, is not only a domestic matter related to *apartheid* policies, or the oppressive Israeli policies in the occupied territories, but also include the nuclear dimension (and ballistic missiles) which poses a direct security threat to a host of African States. It follows that such a settlement must include measures of arms control and steps towards the establishment of a nuclear-weapon-free-zone in Africa. African diplomacy must continue to work to keep the issue on the agenda of the world. One source of danger is the marginalization of African issues as the big powers direct their attention to Europe and Superpower relations.

V - CONCLUSION

Development and stability lead to security. Feelings of security entice States to embark upon disarmament and arms control. Thus development, security and disarmament are closely linked. Barry Buzan argued once that national security in developing countries is related to the existence of strong States, that weak States maintain the conditions of insecurity, and that the creation of strong States is not in itself a guarantee to national security, but the latter is not possible without it.⁷ The argument is essentially correct but incomplete. As the historical experience of Third World countries demonstrates the creation and maintenance of strong States require a healthy relation between State and society, a relation in which the State represents the society and is capable of mobilizing its resources. In order to have a healthy relation between State and society, African countries have to reshape their domestic structures to establish political pluralism, freedom and socio-economic justice.

Peaceful conflict-resolution is necessary to build confidence and security. Confidence and security lead to successful endeavours for disarmament and arms control. Therefore,

⁷ Barry Buzan, "Security Problem in the Third World", in Edward E. Azar and Chung-in Moon, eds., *National Security in the Third World* (Aldershot, England: Edward Elgar Publishing Limited, 1988), p. 40.

African States have to start a serious process of negotiations to solve their regional conflicts. Moreover, the national security of Third World countries depends to a large extent on the state of the international system. Security can be improved only through working towards a more peace-oriented and just order which take into account the existing asymmetries and attempts to reshape it. This is the more important in a transnationalized world in which an increasing number of problems such as polluted coastlines, climatic extremes, chemical decomposition of the atmosphere, soil erosion and deforestation cannot be dealt by individual States.

* * * * *

RAPPORT

GUSTAVE ZOULA

La tendance à vouloir considérer la "question du désarmement" comme un problème typiquement européen et ne concernant l'Afrique que de façon intermittente devient de plus en plus marginale au sein de la société africaine. Il ressort des déclarations des Etats africains et de leurs dirigeants que la prévention de la course aux armements, la limitation des armements, la réduction des dépenses militaires et la promotion du règlement pacifique des différends apparaissent également comme des objectifs pertinents.

Cela est vrai dans le contexte universel et le demeure dans le contexte africain. Il n'y a pas si longtemps, le président Denis Sassou Nguesso, alors président en exercice de l'OUA, déclarait devant ses collègues, je cite : "L'Histoire nous condamnerait pour avoir dépensé nos maigres ressources et notre énergie en armes et autres instruments de destruction." De son côté, le président Mugabe, président du mouvement des pays non alignés, disait : "Il y a dans le monde 556 soldats pour 100 000 personnes, mais seulement 85 médecins. Si l'on consacrait en une année un cinquième seulement des dépenses militaires à la lutte contre la famine, ce fléau aurait disparu en l'an 2000."

Ces prises de position, qui peuvent s'expliquer par rapport aux responsabilités circonstancielles assumées par ces deux éminentes personnalités à la tête d'organisations ayant pour vocation le rassemblement et la coordination autour de principes généraux et universels, ne sont pourtant ni isolées dans le temps ni personnelles.

Les chefs d'Etat du Congo et du Zimbabwe ont exprimé là une position africaine commune qui est restée constante depuis la création de l'OUA et qui reflètent bien une des préoccupations majeures des Etats africains qui lient cependant le désarmement à la sécurité, au développement et à la paix.

L'OUA ET LE DÉSARMEMENT

En plusieurs occasions, les Etats africains, regroupés au sein de l'OUA, ont analysé ces notions et leur interaction pour définir leurs positions communes et faire des recommandations globales au sein des Nations Unies.

Je ne fais que reprendre ces idées qui ont été exprimées aux premières heures de la naissance de l'OUA, puis à la Conférence régionale sur la sécurité, le désarmement et le développement en Afrique qui s'est tenue à Lomé, au Togo, du 13 au 15 août 1985, puis à la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement, qui a eu lieu à New York du 24 août au 11 septembre 1987, enfin à la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement.

Les positions prises par les Etats africains dans les débats sur le désarmement sont conformes aux objectifs de l'OUA et tiennent compte aussi bien de la sécurité de chaque Etat, du besoin de solidarité internationale que de la nécessité d'une coopération internationale pour aboutir à une paix universelle et au progrès de toute l'humanité.

C'est dès la création de l'OUA, à la conférence constitutive du 22 au 25 mai 1963, que l'Afrique a exprimé ses idées pour la première fois dans une résolution consacrée au désarmement général (la résolution CIAS/Plen.2/Rev.2). Dans cette résolution, les chefs d'Etat présents, qui ont examiné tous les aspects des problèmes posés par le désarmement général, se sont déclarés convaincus de la nécessité impérieuse et urgente de coordonner leurs efforts pour contribuer à la réalisation d'un programme réaliste de désarmement par la signature d'un traité de désarmement général et complet, sous un contrôle international strict et efficace.

Il n'est pas inutile de signaler que le Président du Ghana, Kwame Nkrumah, rappelant cette résolution et la nécessité pour les pays africains de signer une convention faisant de l'Afrique une zone dénucléarisée, dans une lettre adressée le 16 septembre 1963 à Sa Majesté impériale Hailé Sélassié Ier, empereur d'Ethiopie, et évoquant la signature d'un traité sur l'interdiction partielle des expériences nucléaires par l'Union soviétique, les Etats-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne, écrivait : "Il importe qu'en Afrique nous profitons de ce relâchement partiel de la tension qui existe entre les puissances nucléaires..." Et plus loin : "A vrai dire, une sécurité nationale fondée sur l'armement est éphémère et instable. La paix et la sécurité du monde, *du monde tout entier et non pas seulement d'une partie du monde*, doivent reposer sur la liberté dans un monde désarmé."

PAIX - SÉCURITÉ - DÉSARMEMENT - DÉVELOPPEMENT

C'est dire que depuis toujours l'importance du désarmement pour la paix en Afrique a été vue dans le contexte des rapports entre le désarmement, le développement et la sécurité. Sans progrès dans le domaine du désarmement, il ne saurait y avoir de sécurité véritable; l'absence de sécurité entrave le progrès socio-économique; et sans progrès socio-économique et sans développement, on entre dans le cercle vicieux des tensions et des crises.

L'objectif du désarmement tel qu'il est soutenu dans l'Article 26 de la Charte des Nations Unies est bien "l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde". Le but ultime de tous les efforts des Etats dans le processus de désarmement est le désarmement général et complet sous un contrôle international efficace.

Les Etats africains ne considèrent donc pas le désarmement comme un problème qui concerne les seuls Etats dotés d'armes nucléaires ou les pays industrialisés, mais un problème de l'ensemble de la communauté internationale en vue d'établir une paix et une sécurité régionales et internationales véritables et durables.

Car la sécurité se situe justement au centre de toutes les positions africaines, puisqu'elle présuppose la paix, laquelle garantit les meilleures conditions de travail, favorise le développement, permet la limitation des armements et arrête la course aux armements.

Cette dernière exacerbe les tensions politiques et prive le monde de ressources vitales, mais il faut dépasser l'illusion d'une sécurité armée pour parvenir à l'assurance d'une sécurité désarmée, fondée sur la confiance mutuelle, une coopération avantageuse pour un devenir solidaire des nations. La sécurité doit tenir compte des menaces militaires et non militaires. En effet, la détérioration des termes de l'échange, le fardeau de la dette, la réduction des flux financiers vers le sud, les échecs des négociations globales pour un nouvel ordre économique mondial, la misère, la pauvreté, la sécheresse, la désertification, la famine, les maladies... constituent pour les Africains autant de menaces à leur sécurité.

C'est pourquoi la position africaine au sein des Nations Unies milite pour que les efforts de désarmement tiennent compte des réalités prévalant dans les régions pour ne pas placer, par exemple, l'Afrique dans une situation de fait où elle souffrirait d'inconvénients permanents en matière de sécurité. Notamment dans une région où sévit un Etat, l'Afrique du Sud, armé jusqu'aux dents, arrogant, militaire et déstabilisateur.

Tout en reconnaissant donc le caractère universel des objectifs du désarmement et en y adhérant, l'OUA prêche le pragmatisme et le réalisme. Après tout, les dépenses militaires de l'Afrique demeurent insignifiantes comparées à celles d'autres régions.

Si préserver l'humanité d'une conflagration généralisée constitue un défi majeur de notre temps, on peut y répondre par la réduction des tensions, la réduction du déséquilibre entre le volume des dépenses d'armement et les vastes besoins économiques non satisfaits.

RÉACTIONS AFRICAINES

Les Africains se félicitent du rôle central joué par les Nations Unies dans ce combat pour la limitation des armements et pour un désarmement général et complet. Les Africains ont toujours salué avec la chaleur qui convient et souhaité de toutes leurs forces les négociations sur les armes nucléaires, chimiques ou autres, de destruction massive, les négociations sur les armes classiques, la signature d'un traité sur l'interdiction complète des armes nucléaires.

Ils se sont félicités de la destruction des missiles nucléaires à moyenne et courte portée, de la tenue à Helsinki et à Stockholm de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, du Traité de Rarotonga sur la création d'une zone dénucléarisée dans le Pacifique Sud.

Ils ont montré leurs inquiétudes quant à la course aux armements extra-atmosphériques, à la militarisation à outrance de l'océan Indien et à l'acquisition par l'Afrique du Sud raciste d'armes nucléaires.

La conjoncture internationale actuelle rappelle celle de 1963 lorsque le président Nkrumah écrivait :

Maintenant que les Etats-Unis et l'Union soviétique se sont non seulement mis d'accord sur les principes fondamentaux appelés à régir les négociations engagées en vue d'un désarmement

général et complet, mais ont signé un traité interdisant partiellement les expériences nucléaires, il me semble que l'heure est venue pour nous Africains d'orienter notre attention sur la nécessité de témoigner de l'appui que nous accordons à ces efforts en adoptant des mesures concrètes et positives à cet effet.

Nous sommes aujourd'hui témoins de tant de bouleversements sur la scène internationale ! Il s'opère non seulement des réductions d'armes et de troupes, mais un rapprochement bénéfique entre les deux alliances militaires.

Il n'en reste pas moins vrai que pour les Africains le désarmement doit s'opérer autour d'une sécurité économique, alimentaire, sociale et territoriale. Les efforts de désarmement doivent viser avant tout une plus grande sécurité pour tous les Etats, petits et grands.

CONCLUSION

Le drame du monde actuel se noue donc autour du couple infernal surarmement continu et développement du sous-développement. Les interventions étrangères, les ingérences et les agressions de toutes sortes, les atteintes à l'intégrité territoriale et à la souveraineté des Etats constituent des menaces à la sécurité.

Le désarmement intéresse l'ensemble de la communauté internationale, Afrique comprise donc. Outre le danger terrifiant d'une catastrophe nucléaire, la course aux armements impose d'autres lourds fardeaux à l'ensemble de la communauté internationale ainsi qu'à la région africaine. Il existe un lien direct entre le désarmement, le relâchement de la tension internationale, le règlement pacifique des différends, le respect du droit à l'autodétermination et à l'indépendance nationale, et à la sécurité internationale.

Les positions africaines ont consisté à recommander un processus de désarmement multilatéral qui prenne en compte les menaces à la sécurité tant militaires que non militaires, qui insiste sur la relation entre le désarmement et le développement, mette en exergue la responsabilité première des Etats dotés d'armes nucléaires, les grandes puissances et surtout les Deux Supergrands, qui indexe l'Afrique du Sud raciste comme facteur d'insécurité en Afrique, qui invite les Etats à une coopération internationale, suscite les négociations autour d'accords sur le désarmement, soutienne le rôle central des Nations Unies et sa responsabilité dans le domaine du désarmement.

* * * * *

DISCUSSION

MIKE AWUA-ASAMOA

Perhaps it will be appropriate to commence this discussion with a reassertion of the generally understood connotations of the term disarmament. Since the famous McCloy/Zorin Statement on the subject in 1961 during which American and Soviet negotiators defined the term as "measures aimed at the reduction of armaments and armed forces, as well as the elimination of nuclear weapons and other weapons of mass destruction"¹ disarmament had always assumed a narrow interpretation. Following SSOD I and with the massive international interest and debate on the idea, the post 1970s have come to see disarmament from a much broader perspective which for the purposes of our current discussion could be summarized as follows:

First, there is the element of disarmament being generally accepted as the "process of reduction in the size of and expenditures on armed forces, the destruction or dismantling of weapons, whether deployed or stockpiled, the progressive elimination of the capacity to produce new weapons and the release and integration into civilian life of military personnel."² To ensure the realization of the preceding had been the constant advocacy of measures such as the establishment of nuclear-weapon-free-zones, non-proliferation, limitation of the arms trade, reduction of military budgets and confidence building measures.

Secondly, to ensure comprehensiveness in the general and complete elimination of arms, there has been general recognition of the need to link the disarmament process with other political as well as socio-economic problems of the world such as the need for security, good relations between States and development peaceful settlement of disputes. Finally, other measures considered to be relevant in boosting the disarmament process include the role of the general public in pressuring their respective governments in accelerating and realizing disarmament objectives. Hence the importance of the role of NGOs, the media, and research institutes in embarking on public education, intensifying disarmament campaigns and actively co-operating with the UN and other relevant bodies interested in promoting and achieving lasting peace.

THE AFRICAN DIMENSION

With the backdrop of the above what could be said to be the African perspective and input into the disarmament process? Africa's commitments to disarmament ideals pre-date both the OAU or the Final Document of SSOD I. In commencing this discussion therefore, I have decided to briefly dwell on some of them.

¹ Douglas Roche MP, *The United Nations in a Divided World*, NC Press, Toronto 1984 pp. 47-61; see also Jan Martenson *Forty Years of United Nations Efforts in the Field of Arms Limitation and Disarmament*, Sub-regional Conference for the World Disarmament Campaign, Junkoping, Sweden, United Nations, New York, 1985.

² *The United Nations and Disarmament, A Short History*, United Nations, New York, 1988 pp. 1-109. See also Prvoslav Davinic, *The World Disarmament Campaign*, New York, 1988.

Arguably, the constraints of Africa's colonial past did not allow scope for much self-expression regarding the African's basic abhorrence of violence and preference for security. Notwithstanding, one could enthusiastically recall that, embedded in the Declaration of the various Pan-African Congresses organized between 1900 and the 1940s were veiled assertions and commitments to disarmament values. These were expressed in tacit demands for the dismantling of the colonial occupation of Africa, the need for security, peace and development.

With the ascendancy into national independence and the emergence of sovereign African Nation-States, Africa's disarmament position began to fall into even sharper perspective. As a phenomenon, they began by carrying with them a certain assertiveness on the part of the new independent African States. Not only did they demand that their voices be heard in discussions on international issues, but they firmly advocated what they considered to be a peaceful world-order in which their newly won freedoms and independence would be ensured and safeguarded. In effect, the African countries (in concert with similar States in their position) were by their actions, thereby introducing a new element in the pre-existing bi-polar East/West and cold-war military alliances of the time.

When therefore in 1955 the foundations of the non-aligned spirit were laid in Bandung, even though most African States were at the time still under colonial rule, the three independent countries of Egypt, Ethiopia, Liberia as well as the Gold Coast (now Ghana) and Sudan stressed that they were representing Africa in demanding world disarmament. It was therefore not surprising that these countries became signatories to the Bandung Declaration which expressed alarm at the continuing exacerbation of the arms race, the Cold-War, and the need for peace and security as well as the rights of the so-called Third World countries to occupy the centre-stage of world politics as a balancing force in East/West conflicts.

Significantly, Ghana's independence in 1957, was to herald the entrenchment of the Bandung disarmament spirit into Africa much deeper, as Kwame Nkrumah (Ghana's first Head of State) organized two successive international conferences in Accra in the late 1950s. First was the "All African Peoples Conference" to be followed by the "First Conference of Independent African States". These events afforded African participants the opportunity to create the basis of consensus - building for Africa's freedom, security and socio-economic development. The latter event, in for example resolving to initiate peaceful steps to safeguard the independence, sovereignty and territorial integrity of independent African States, emphasized the need for a non-violent approach whenever possible, to Africa's total emancipation from colonial rule, to "ensure peace on the African continent and the world at large."³

It was immediately following the above historic happenings that France in 1960 decided to use the Sahara desert as a testing ground for her nuclear arms. Indeed, it was this incident more than any other, which brought African countries in very close touch with the

³ Kwame Nkrumah, *Africa Must Unite*, Heinemann, London pp. 194-205. See also Ali Mazuri "Early Struggles Against Dependency" in: *Africa's International Relations*, Heinemann, London 1984, pp. 57.

realities of the arms race and influenced a Pan-African, regional attitude to the arms race, particularly, nuclear proliferation. The symptoms of this new direction manifested themselves in several ways. For brevity, a summary will be attempted as follows:

- (a) Vehement reactions by independent African States at the time opposing the French tests. Ghana and Nigeria for example broke off diplomatic relations with France. Nkrumah's words particularly characterized Africa's mood at the time:

General de Gaulle is reported to have said recently that, while other countries have enough weapons to destroy the world, France must also have nuclear weapons with which to defend itself. I could say here ... that Africa is not interested in such defence which means no more than the ability to share in the honour of destroying mankind. We in Africa wish to live and develop. We are not freeing ourselves from centuries of imperialism and colonialism only to be maimed and destroyed by nuclear weapons.⁴

- (b) Mass movements as well as NGOs in most parts of the continent organized demonstrations against France. In Ghana for instance, such activities assumed national proportion when the famous anti-apartheid campaigner, the Rev. Michael Scott led an abortive peaceful march aimed at reaching the site of the French nuclear test in the Sahara;
- (c) Closely following the preceding, a convention of non-aligned countries was held in Belgrade in 1961. Obviously influenced by the protests in Africa, chose "Prospects and consequences of a global nuclear war" as one of the key themes for its discussion. It was therefore not surprising that a feature of the conclusions of the conference, was the call in special appeal, to the superpowers to work towards the avoidance of nuclear proliferation. Towards this end the meeting decided to dispatch Ghana's Kwame Nkrumah and Pandit Nehru of India to meet John F. Kennedy of the USA, whilst Modibo Keita of Mali and Achmed Sukarno of Indonesia went to meet Nikita Khrushchev of the USSR with special messages from the Belgrade Non-Aligned meeting "appealing for a halt to the arms race and the proliferation of nuclear weapons".⁵
- (d) Further in particularizing, Africa's immediate interests were emphasized at the UN General Assembly later that year with a resolution calling for the prohibition of nuclear arms tests in the Sahara desert. It was finally adopted, co-sponsored by 14 African countries.
- (e) Finally, Ghana again was to organize another disarmament activity on behalf of Africa with much deeper global dimensions. During the UN General Assembly debates requesting France to stop her Sahara nuclear tests, Ghana's real interest at the time was for the convening of a special session of the UN General Assembly devoted to

⁴ Kwame Nkrumah, *op. cit.*

⁵ Ali Mazuri, *op. cit.* See also Fred Halliday and Maxine Molyneux "Olof Palme and the Legacy of Bandung: a balance sheet" in *New Perspectives in North-South Dialogue, Essays in Honour of Olof Palme*, Kofi Buenor Hadjor, ed., Third World Communications, London 1988 pp. 157-167.

Disarmament. In other words, as far back as the early 1960s, Africa had in fact been contemplating organizing what in 1978 become the first special session of the General Assembly devoted to disarmament (SSOD I). Not able to convince the UN on the foregoing, Nkrumah in 1962, therefore decided to convene a World Disarmament Conference under the acronym "World without the Bomb Conference". In articulating the need for Africa to take such an initiative Nkrumah explained that, "the influence of Africa and other uncommitted nations must be exerted to the full, to restore a proper sense of value to the world. As a contribution to this end, the Ghana Government is setting aside £50,000.- appropriate funding for the Accra Disarmament World Assembly, whose aim is the ending of the threat of nuclear warfare and the establishment of universal peace".⁶ When finally the Accra Conference was convened, it was a great success with delegates participating from all over Africa and from the various geo-political regions of the world. As to the conclusions of the Accra Assembly, they were emphatic in firmly denouncing the irrationality of the arms race and stressing the need for a secure world in which "opportunities would be opened for all, including the young developing countries of Africa and elsewhere".⁷

It is thus evident from the above that, by the early 1960s, even before the OAU was formed in 1963, a common African position on disarmament had been forged and harmonized. That, not even the deep ideological differences of pre-OAU Africa, defined in terms of the "Monrovia" and "Casablanca" groups could negate such a unanimity.

THE POST - OAU ERA AND DISARMAMENT POSITIONS

With the formation of the OAU, therefore, the one easily acceptable common ground on which consensus was built and an "African position" endorsed was disarmament (particularly nuclear disarmament). For example the Assembly of Heads of States in 1963 took two immediate disarmament actions:

- (a) A resolution was passed reaffirming the UNs position on disarmament and Africa (passed in November 1961).
- (b) Declarations were made officially opposing all nuclear and thermonuclear experiments on African soil. That for the future, Africa should aim at the utilization of nuclear energy only for peaceful purposes. Subsequent Council of Ministers' meetings unanimously affirmed the preceding in resolutions CM/Res.3(i) and 28(ii).

Africa's next major post-OAU disarmament action was in Cairo in 1964. This was during the second OAU Heads of States meeting. Even though the meeting had since become famous for its acrimony as well as sharpened contradictions over Ghana's Pan-Africanist proposals for a Union Government of African States, unanimity was achieved on the question of nuclear disarmament, security and the territorial integrity of African States. As is

⁶ Ali Mazuri, *op. cit.*, p. 57; see also Kwame Nkrumah, *Africa Must Unite*, *op. cit.*

⁷ *Ibid.*

commonly known, it was the Cairo event which significantly declared Africa a nuclear-free-zone. Further it was this same meeting which agreed to bound Africa in an international agreement under UN auspices not "to manufacture, acquire or control nuclear weapons". With such a unilateral renunciation of the right to develop nuclear weapons, Africa thus became the first continent to have undertaken disarmament initiatives of such bold dimensions. Besides, the concept of a nuclear-weapon-free-zone as a phenomenon, appear to have first been introduced by Africa by the force of the above action. Finally, it will be recalled that, it was only after the African initiative that, the Nuclear-Free-Zone idea was eventually translated into concrete reality in Latin America with a treaty in 1967 (i.e. the Treaty of Tlatelolco including its two additional protocols).

In fact by 1975, the vitality of the African action was made manifest and reconfirmed officially by the UN, when the World Organization adopted General Assembly Resolution 3471. By this decision, the Assembly agreed and recognized that, Africa's proposals of denuclearization, could be a major step towards world-wide nuclear non-proliferation and a major boost to the world disarmament campaign.

SSOD I FINAL DOCUMENT AND AFRICA

Within the context of the preceding when the conclusions of SSOD I were unleashed in the late 1970s, public opinion in Africa did not only welcome them but saw the document as envisaging disarmament ideals as one, whose time had come. In identifying her disarmament aspirations to the connotations of SSOD I, Africa had tried to live within the precepts of SSOD I. In the first place, the inter-relationship between disarmament and security had since assumed an added freshness, nurtured by two new security problems to confront the African continent. First, from the Southern part of the continent emerged the facts of South Africa's acquisition of nuclear power exacerbated by a similar display of power by Israel to the North. Later when it became evident that there was a linkage between the two, Africa's security situation became precarious, given the aggressive potentialities of the two powers and Africa's poverty and lack of technical know-how.

Taking advantage of the SSOD I initiatives, African countries have mounted every available, relevant platform to express opposition particularly to the *apartheid* régime's nuclear power. Actions in this regard had been both governmental and non-governmental. By 1979, African pressure, especially at the UN, had resulted in resolution 34/76A in which the General Assembly made calls on South Africa to submit records of all its nuclear installations for inspection by the International Atomic Energy Agency. By 1984, and after, the OAU and the UN had been able to agree severally and individually to achieve consensus in condemning South Africa's acquisition of nuclear arms, "meant to buttress her military build-up and perpetuate the obnoxious *apartheid* system."

The next manifest African position on the disarmament question had been to re-echo the linkage and unbreakable inter-relationship between disarmament and development. The need to re-direct funds which go into armaments into feeding the poor and hungry of Africa, the diseased and avert environmental hazards etc., have gained such currency that, it had become a subject of international debate both at African regional and world levels. Thus

generally, Africa's position, for example, have never contradicted the conclusions of the report of the Inga Thorsson Commission nor the positive aspects of the outcome of the UN's international conference on the relationship between disarmament and development held at the UN Headquarters recently.⁸

Finally, Africa's disarmament position has been reinforced by a number of proposed confidence-building measures discussed and adopted at various national and international fora. Basically, they emphasize the following:

- (a) General preference of non-use of force and the peaceful settlement of disputes in accordance with relevant UN provisions.
- (b) Encouragement of increased contacts, dialogue and communication among countries with view to building trust, eradicate tensions and harmonize peace.
- (c) Continued promotion of disarmament education in schools, through the media, NGOs research networks and exercises such as the one we are currently participating under UNIDIR auspices.

CONTRADICTIONS IN AFRICA'S DISARMAMENT PURSUITS

Despite the preceding, it is appropriate to caution the interest of this paper in not creating the impression that the disarmament process in Africa including Africa's position on the subject of our discussion have not been without question marks. Indeed there are a number of worrying as well as inherent contradictions in Africa's approach to the whole disarmament issue which cannot but raise eye brows and possibly open the floodgates for debate and discussion.

The first noticeable ambivalence has been the interpretation of Africa's security needs. The legitimacy of States to genuinely ensure the preservation of their sovereignties and territorial integrity through the acquisition of reasonable amounts of armaments either to deter or resist aggression or maintain internal cohesion, law and order cannot be over-emphasized. In addition to national security, one could in fact also affirm the rights of States to ensure through internationally accepted methods, the securities of their respective regions.

However, in the case of Africa, the question of security needs have since independence been over-stretched to mean unbridled desire to acquire arms. The phenomenon has as is well known been therefore characterized by trends such as the following:

- (a) The incessant military intervention in politics all over the continent for real or imaginary reasons;

⁸ Amir Jamal, quoting Inga Thorsson Commission in *Crisis in Africa, How serious is it?*, Institute of Social Studies, The Hague, 1985.

- (b) Diversion of scarce foreign currency into acquisition of arms whilst people go hungry and social services etc. are squandered;
- (c) Abject mismanagement in places contributing to Africa's colossal debt;
- (d) Suppression of human rights and the undermining of all known democratic values.

Certainly, the foregoing and others contradict the spirit of Disarmament I which many African States so piously profess to support.

There are two other levels at which African countries negate not only Disarmament I but their own declared positions on the disarmament process. First, there has been the clarion call continually for an African High Command and second, the widely publicized appeal by a number of eminent African scholars for the acquisition of nuclear arms. The merits of such arguments have been extolled in several serious circles in recent times (particularly considering South Africa's acquisition of nuclear arms). My view is that, considering Africa's extreme poverty, its lack of the financial and technical means to expand on such weaponry, such presuppositions become highly unrealistic. Thus, apart from contradicting itself in the eyes of international public opinion, Africa would be violating its own declared position on disarmament (as expressed in avowed commitments to declarations, agreements and treaties such as the Nuclear Non-Proliferation Treaty etc.) if it kept vacillating in actions for and against the arms race.

AFRICA'S OPTIONS IN CURRENT GLOBAL DISARMAMENT TRENDS

Given the foregoing inconsistencies in Africa's disarmament position, current global trends in which there appear to be a thaw in the East/West Cold War situation, as well as world-wide regional relaxation of tensions, should open fresh avenues for Africa to re-examine its positions on the arms race. Through such a process, it could come out with a firm and principled position on disarmament within the framework of an African collective security arrangement.

First, having been a pioneer region in advocating denuclearization as a concept, it cannot but press for the ultimate: a treaty emphatically declaring Africa a nuclear-weapon-free-zone. To guarantee the continent's continued security, a corresponding protocol to such a treaty should as has been suggested elsewhere, enjoin nuclear weapon States jointly guarantee the security of African States party to the treaty, security from attack with nuclear weapons either from within or without.⁹

Second, regarding the question of conventional disarmament on which hardly any progress has been made in Africa because of the continent multiarious conflicts and crises necessitating increasing arms build-ups, the issues are much more intractable and scope for success limited. In essence the problem has two dimensions:

⁹ See for instance the report of G.O. Olusanya in the third session.

- (a) Demand for arms (which has already been emphasized);
- (b) Supply of arms which by their very nature involve complex various types of conventional weaponry.

These two sides of the problem i.e. - demand and supply - cannot however be seen in isolation as the two complement each other. In other words the inter-relationship between the insecurity of African nations and the arms industries are organically linked solution of one becomes meaningless unless it is related to the other. Closely related to the supply of arms are questions of ideology and big power hegemonistic interests.

Indeed, there is hardly any major African crisis or regional dispute for that matter which is not rooted in, or complicated by, big power rivalry.

With the backdrop of the preceding and particularly, taking advantage of the current East/West rapprochement and favourable international climate for peace, African countries should begin to devise constructive approaches towards conventional disarmament.

Realistically, the most effective measures are precisely those which are designed to eliminate the causes of the conventional arms race. Indeed, African concepts which encourage regional or sub-regional military alliances should be mitigated in favour of peaceful co-operation, at all levels, harmonization of interests and common security.

On a much broader perspective, African countries should encourage, promote and consolidate universalization of detente, strengthening of international relations in all aspects, revive a North-South dialogue for the genuine establishment of the much sought new international economic order, non-interference in other countries' affairs, renunciation of the search for spheres of influence and of policies of military intervention and the conversion of arms industries into peaceful establishments for development and human progress.

Finally, if the undertones of SSOD I are properly understood its "human face" dimensions in Africa should be appreciated. Indeed as President Vaclav Havel of Czechoslovakia vividly put it: "How could anyone believe in the possibility of any disarmament which would by-pass human beings or be purchased at the cost of their enslavement".¹⁰ African countries should therefore view disarmament measures as means of eliminating conflicts (be it intra-State or inter-State), create political and socio-economic stability and ensure democratic processes which would guarantee the quality of life of the human person in freedom, justice and equality.

¹⁰ Vaclav Havel, *The Independent*, London, 22nd March 1990.

CONCLUSION

The preceding has attempted to portray disarmament, as a dynamic process of political and socio-economic engineering for development and peace in a world devoid of conflicts and the arms race. Frantically, African countries have tried to live up to the expectations of some of these ideals, particularly those expressed in the SSOD I I Final Document without any avail.

Perhaps the apparent relaxation of international tensions following the new East/West detente, offers a new start for disarmament efforts in Africa. As the fruits of the present international climate are being reaped globally with benefits also to Africa defined in terms of progressive developments in Southern Africa and elsewhere, let Africa re-examine its position on all political and socio-economic issues within the disarmament context in order to fully realize the full potentials of SSOD I.

What is needed is the continued pursuit of peaceful approaches to the continent's security and allied problems in an integrated manner through dialogue, recognition and application of democratic processes, confidence-building measures and internationally recognized methods of conflict resolution and peace.

* * * * *

GUY MARTIN

Dans son intervention, le colonel Gustave Zoula a noté qu'une des causes de l'accroissement des armements dans les pays africains était la nécessité de réprimer des rébellions ou mouvements sécessionnistes internes. Cela pose, de toute évidence, la délicate question de la délimitation du champ, ou de la définition du concept de "sécurité intérieure". Plus précisément, il s'agit de savoir si des mouvements de libération ethniques/nationalistes visant à l'autonomie ou à l'indépendance de certaines régions (Erythrée, Tigré, Ogaden, Soudan du Sud, etc.) doivent ou non être considérés comme d'authentiques et légitimes mouvements de libération nationale. En définitive, cela revient à poser la délicate question du bien-fondé du sacro-saint principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, inscrit dans la Charte de l'OUA.

* * * * *

ISHOLA WILLIAMS

In comparison to other regions of the world and except for South Africa and Egypt, no African country has the adequate power commodities (size, resources and industrial capacity) and an efficient policy infrastructure (strategic doctrine, force structure, intelligence means and systems choice) to pose any danger in a world where might is still right. The US

action in Panama is a good example. In addition, most Sub-Saharan African countries cannot take independent positions on certain issues because of their dependence on external actors who can punish them in many ways which include change of political régimes. Of greater importance is the fact that the Western countries, with Japan, control the international economic system and apart from the USSR and the Third World's newly industrialized countries, also control the arms trade and transfers (excluding Japan to date). These countries have made most African countries sign conventions, treaties, protocols and submit themselves to discriminatory régimes with promises that were never fulfilled. The NPT is a good example of these treaties. Other non-legal groups like the Australia group for chemicals and chemical technology abound to control materials and technology needed for development.

With all these weaknesses, impositions and restrictions, Africa is surely a weak participant at disarmament fora. Most African countries are members of the UN Disarmament Commission (DC) and the Trusteeship Committee of the UN General Assembly while some are members of the Conference on Disarmament (CD), the negotiating body in Geneva. There is no doubt, however, their influence is minimal as one sees that those with the most power commodities like the USA and the USSR, especially the USA, now dominate and even decide on areas to be discussed at the CD for example.

In the DC and the First Committee of the UN, even though all matters can be discussed by all members they do not have the same clout as those in the CD but are required to be signatories to conventions brought to the UN at the end of any successful negotiations. The non-members are made to sign what they did not negotiate.

Another factor that questions Africa's position is the "double standard" used by Western countries. This means the act of transferring aircraft and missile technology to Israel and complaining at the same time about the USSR doing the same for Iraq and India. The same was done for South Africa in the nuclear technology field while creating obstacles for other African countries in their access to peaceful nuclear technology, and that at prohibitive costs. These double standard practices continue while Africa is a helpless on-looker.

Finally in a bilateral oriented super-power negotiation, the position of African countries can only be enhanced within the context of the Non-Aligned Movement and thereby make proposals that can be respected. In conclusion African countries are too weak, too poor and too dependent to take a position compared to other régimes.

* * * * *

DOMINIQUE BANGOURA

Depuis quelques mois, le désarmement connaît dans le monde un regain d'intérêt et une remise en valeur. De nos jours, les grands traités et accords internationaux conclus après

1945¹ en matière de réglementation et de contrôle des armements classiques et nucléaires sont complétés par des engagements non moins importants entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique notamment,² ainsi qu'en Europe et dans d'autres régions du monde³.

Le désarmement⁴ englobe des concepts aussi variés que la limitation, la réglementation, le contrôle et la non-prolifération des armes nucléaires, la réglementation et la réduction des armements classiques ainsi que les conventions sur l'interdiction des armes classiques⁵, biologiques⁶ et les conférences visant à promouvoir la sécurité, la coopération⁷ et les mesures de confiance.^{8,9}

La tendance actuelle au désarmement est incontestablement liée au nouveau climat international de détente et d'entente entre les Deux Grands.^{10,11} Elle est entretenue par les rencontres au sommet entre George Bush et Mikhaïl Gorbatchev.¹² Elle est favorisée par ailleurs par la participation et le soutien de pays européens tels que la France et par le rôle, sans relâche, des Nations Unies dans ce domaine.

L'Afrique occupe une position spécifique dans le processus politique et stratégique du désarmement. Sur un plan général, elle signe et ratifie les principaux traités internationaux¹³ sans, toutefois, en être l'initiatrice. Sur un plan particulier, en ce qui concerne directement le continent, elle prend des initiatives qui restent malheureusement sans suite dans leur application. De ce fait, l'Afrique reste à l'écart des grandes décisions en matière de

¹ Parmi les traités et accords les plus importants :

Traité interdisant les essais nucléaires dans l'atmosphère, l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (5 août 1963).

Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), 1^{er} juillet 1968.

Accords entre l'URSS et les Etats-Unis d'Amérique : SALT-I et SALT-II en 1972 et 1979 (*Strategic Arms Limitation Talks*), puis négociations START en 1982 (*Strategic Arms Reduction Talks*).

Pour un récapitulatif historique de ces textes: cf. Danielle Simon, "Les négociations sur le Désarmement : un nouveau souffle", *Armées d'aujourd'hui*, No. 146, décembre 1989-janvier 1990, p. 18-20.

² Traité de Washington sur les Forces Nucléaires Intermédiaires (FNI) entre les Etats-Unis d'Amérique et l'URSS, 7 décembre 1987.

³ Traité sur la zone dénucléarisée du Pacifique Sud (Traité de Rarotonga), 6 août 1985, in: *Etat des accords multilatéraux en matière de désarmement et de contrôle des armements*, Nations Unies, New York, 1989, p. 195-211.

⁴ Cf. les nombreux travaux de Jean Klein sur ce thème, dont "La recherche sur le désarmement dans le monde occidental : le cas des mesures de confiance et de la réduction des forces classiques" *Lettre de l'UNIDIR*, No. 3, septembre 1988, p. 5-6.

⁵ Protocole de Genève, 17 juin 1925.

⁶ Convention du 10 avril 1972.

⁷ Conférence (d'Helsinki) sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE), 1975.

⁸ Conférence sur le Désarmement en Europe (CDE), Stockholm (1984-1986).

⁹ Les Mesures de Confiance et de Sécurité (MDCS) dans le prolongement de la CSCE. Vienne, mars et juillet 1989.

¹⁰ Le 7 décembre 1988, un an exactement après le Traité de Washington, M. Gorbatchev annonce au siège des Nations Unies une réduction unilatérale des forces conventionnelles de l'URSS. Cf. *L'année stratégique, les équilibres militaires. 1990*, sous la direction de Pascal Boniface, Paris, Stock, 1990, p. 211.

¹¹ Manfred Wörner, Secrétaire Général de l'OTAN : "Une période de changements accélérés." *Revue de l'OTAN*, No. 6, décembre 1989, p. 1-5.

¹² Le "Sommet de Malte", les 2 et 3 décembre 1989, ouvre une ère nouvelle dans les relations internationales. *Le Monde*, mardi 5 décembre 1989.

¹³ Tableau synoptique des signataires et parties aux traités en 1987. In: *Etat des accords multilatéraux en matière de désarmement et de contrôle op. cit.*, Nations Unies, New York, 1989, p. 212-219.

désarmement. Elle n'intervient dans ce domaine qu'à l'occasion des rencontres des Nations Unies : l'Assemblée générale, la Commission du désarmement, la Conférence du désarmement,¹⁴ ou lors des conférences des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine.

Le désarmement dans le contexte africain est lui aussi particulier en ce sens qu'il comprend à la fois une dimension politique universelle et une multitude de ramifications stratégiques, économiques et sociales propres. Ainsi, l'analyse des études et des déclarations africaines sur le désarmement met en valeur un aspect global et régional¹⁵ :

- *Sur le plan politique.* Le désarmement est un processus politique mondial dont l'objectif est de restaurer la paix et de renforcer la sécurité entre les Etats, d'établir un climat de compréhension, de confiance et de coopération et d'éviter la guerre. Il est général tout en comportant un volet régional; il touche l'humanité dans son ensemble tout en tenant compte des caractéristiques du continent. Inversement, le désarmement en Afrique doit prendre en considération les réalités dans d'autres régions du monde et ne pas tenir l'Afrique à l'écart des efforts qui se poursuivent ailleurs.

- *Sur le plan stratégique.* Le désarmement comprend deux directions :

(a) *Le désarmement classique.* L'Afrique ne peut procéder à un désarmement général et complet si la sécurité internationale est compromise par l'accumulation d'armes dans d'autres régions.¹⁶ Par conséquent, l'Afrique n'entend promouvoir le désarmement que si des garanties globales existent. Toutefois, à l'intérieur du continent, des mesures individuelles et collectives sont souhaitables au plus haut niveau pour permettre aux Etats de maintenir leur sécurité avec un minimum de forces armées et éviter entre eux la course aux armements.

(b) *Le désarmement nucléaire.* L'Afrique est menacée par l'arme nucléaire : au sud, celle de l'Afrique du Sud en direction de l'Afrique noire et au nord, celle d'Israël face à l'Egypte. Dès 1961, l'Assemblée générale de l'ONU adopte une résolution¹⁷ exhortant tous les Etats-Membres à s'abstenir d'effectuer des essais nucléaires en Afrique ou d'y accumuler des armes du même type. En 1964, la Conférence des chefs

¹⁴ L'Assemblée générale et la Commission du désarmement sont des organes pléniers où siègent tous les Etats Membres de l'ONU. La Conférence du Désarmement est un organe extérieur des Nations Unies qui dresse annuellement un rapport à l'Assemblée générale. Elle se compose de 40 membres divisés en trois groupes dont le groupe des neutres et non-alignés qui, en Afrique, comprend l'Algérie, l'Egypte, l'Ethiopie, le Kenya, le Maroc, le Nigéria et le Zaïre. Elle a reçu des demandes d'adhésion provenant chronologiquement du Sénégal, de la Tunisie, du Cameroun et du Zimbabwe. Cf. Abdelwahab Biad, "Travaux de la Conférence du Désarmement en 1988." *Arès*, 1989, p. 193-196.

¹⁵ Oluyemi Adeniji (Nigéria): *Le concept de désarmement dans le contexte africain*, Conférence sur la sécurité, le désarmement et le développement en Afrique (réunion d'experts), Nations Unies, 11 et 12 août 1985, Lomé, Togo, p. 21-50.

¹⁶ Paragraphe 4 de la Déclaration de Lomé sur la sécurité, le désarmement et le développement en Afrique, 11 et 12 août 1985, Conférence des Nations Unies, *op. cit.*, p. 113-117.

¹⁷ Résolution 1652 (XVI) du 24 novembre 1961.

d'Etat et de gouvernement de l'OUA adopte au Caire la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique.¹⁸ Jusqu'à présent, ces textes n'ont pas été appliqués.

- *Sur le plan économique et social.* Le désarmement et le développement apparaissent comme intimement liés. Les publications africaines abondent dans ce sens, essentiellement dans le cadre des travaux et conférences de l'ONU. A l'OUA, la même assertion est fermement maintenue. En 1987, la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement adopte un document reflétant les points de vue des Etats africains sur la question de la relation entre désarmement et développement.¹⁹ Ce texte fait appel à un mécanisme financier international qui faciliterait le transfert des ressources dégagées par le désarmement au profit du développement socio-économique.

Telle que définie, "l'Afrique et le désarmement" s'énoncent comme une problématique ternaire car relevant à la fois de la décision et de l'action au niveau national, régional et international. De même, le désarmement en Afrique doit être vu comme étant universel et particulier selon qu'il se place dans une approche politique - globale - ou stratégique, économique et sociale - émanant de conditions régionales.

Le désarmement en Afrique n'a pas encore atteint sa phase active. De nombreux facteurs géopolitiques et stratégiques semblent défavorables à son établissement. Il n'est pas impossible, toutefois, de surmonter les difficultés majeures pour trouver les solutions adéquates.

* * * * *

¹⁸ Nabil Elaraby (Egypte) et Ngung, Mpwotsh: "Application sur la Dénucléarisation de l'Afrique", in: Conférence régionale de la Campagne mondiale pour le désarmement, Nations Unies, Le Caire, Egypte, février 1985, p. 157-178.

¹⁹ Document publié par la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement. New York, 24 août - 11 septembre 1987, p. 32-36. Ce document émane à l'origine du Conseil des ministres de l'OUA: CM/1432 (XLVI) A Rev.1 (1987). Il est adopté avec des amendements par l'OUA à Addis-Abeba lors de la vingt-troisième session (27-29 juillet 1987).

TROISIÈME SESSION/THIRD SESSION

Positions africaines sur le désarmement II - Problèmes régionaux et sous-régionaux

African Positions on Disarmament II - Regional and Sub-regional Issues

RAPPORTS/REPORTS:

Contre-amiral Habib Fedhila, Gabriel O. Olusanya, Dominique Bangoura

DISCUSSION:

Guy Martin, Ibbo Mandaza, Cheikh Tidiane Thiam

RAPPORT

CONTRE-AMIRAL HABIB FEDHILA

Ce rapport traite des positions africaines à l'égard d'un domaine d'actualité que représente le désarmement et son impact sur l'Afrique, partie du tiers-monde.

La réponse à cette question est connue depuis longtemps :

Applaudissements et grand enthousiasme des pays du tiers-monde ;

- Proposition de plusieurs formes de solution au problème du sous-développement par la recherche et l'application de la meilleure adéquation désarmement-développement.

Il faut partir de l'idée que le désarmement créera un environnement de confiance entre pays riches et pays pauvres et relancera un nouveau mode d'assistance des pays industrialisés pour le développement, le transfert de la technologie et la diminution du chômage dans les pays en développement afin de permettre à ces pays de vivre dans la stabilité économique et politique, et d'assurer par la même occasion la sécurité interne et l'invulnérabilité dans le cadre d'une coopération régionale fructueuse.

Mais il faut s'interroger sur l'unanimité et les dispositions internationales à l'égard de ces propositions ainsi que sur le comportement des tendances gouvernementales et l'évolution entre les Etats pour atteindre cet objectif.

L'analyse de ces différents points constitue, me semble-t-il, la meilleure démarche en vue de fournir la réponse au sujet des positions et des situations africaines vis-à-vis du désarmement.

L'Afrique, qui fait face à l'Europe au nord et qui à l'est est voisine du Moyen Orient et de l'Extrême-Orient, se trouve à la portée des différentes catégories de missiles à longue et moyenne portée, subissant ainsi en permanence la menace d'une prolifération nucléaire.

Elle appartient aussi au monde méditerranéen et océanique et ses intérêts se trouvent mêlés à des rivalités qui ne cessent de se manifester depuis longtemps dans ces zones maritimes.

La Méditerranée, carrefour et berceau de civilisation, s'est, depuis la seconde guerre mondiale, transformée en un point chaud à cause des crises qui s'y sont multipliées ; certaines d'entre elles n'ont toujours pas abouti à un dénouement jusqu'à ce jour.

C'est aussi depuis la seconde guerre mondiale que la Méditerranée est devenue un centre d'intérêt pour les grandes puissances qui y exercent une présence permanente.

Certains pays riverains y marquent leur présence par des moyens navals non négligeables. Les Européens considèrent que leur sécurité est liée à celle de la Méditerranée;

d'autres riverains ne cessent de déclarer que la sécurité de l'Europe reste impérativement tributaire de celle du flanc Sud de la Méditerranée et qu'il serait nécessaire de désarmer pour en faire une zone de paix, de sécurité et de coopération, et cela dans le respect mutuel des riverains et à l'abri des conflits et des affrontements.

Cette mer, que depuis 1963 les Soviétiques avaient proposé de classer zone exempte d'armes nucléaires, devient le bassin de la plus haute concentration militaire et nucléaire du monde et demeure, pour les petits et les grands, le théâtre de démonstration de forces qui avaient à un certain moment porté atteinte à la souveraineté de certains pays du flanc sud, mettant ainsi en cause la sécurité d'une partie de l'Afrique et, par voie de conséquence, la sécurité internationale.

Comme pour la Méditerranée, l'océan Indien avait fait l'objet de plusieurs propositions pour en faire une zone de paix.

Les démarches entamées par l'Organisation des Nations Unies pour une limitation de l'armement et une réduction de la présence militaire dans cet océan n'ont pas donné de résultats ; de même, les pourparlers engagés entre les Deux Grands à ce sujet n'avaient pu aboutir : l'océan Indien constitue une zone d'intérêt vital en raison du flux de pétrole en provenance des pays du Golfe et destiné aux pays industrialisés ; cela explique le renforcement des forces navales sous prétexte de garantir la liberté de navigation et les lignes de communications et de ravitaillement.

Ainsi l'océan Indien est devenu une zone d'influence et de conflit, entraînant une partie de l'Afrique dans le courant des influences et incitant ces pays à l'acquisition d'armes pour contenir des conflits internes et avoisinants.

L'Afrique appartient aussi à l'océan Atlantique qui est toujours considéré comme un carrefour économique en raison, d'une part, de son utilisation dans le ravitaillement en matières premières des pays industrialisés et, d'autre part, pour le transit des gros pétroliers en provenance des pays du Golfe.

Comme pour l'océan Indien, les lignes de communications doivent y être protégées, et certains pays de l'Afrique de l'Ouest serviront de bases et de points d'appui aux flottes militaires opérant dans la région.

Telle est la situation qui entoure l'Afrique et la met malgré elle dans la zone d'intérêt des uns et des autres, lui faisant subir les effets des différentes influences et la rendant tributaire de l'étranger, non pas seulement sur le plan politique et militaire, mais aussi sur le plan économique en raison de l'endettement des pays africains à la suite des dépenses onéreuses engagées principalement par l'acquisition de l'armement nécessaire pour faire face à des conflits armés, ou bien pour dissuader le voisin, ou bien pour reprendre un bout de terrain conquis. Et c'est ainsi que les pays africains sont devenus le lieu de déploiement d'armes conventionnelles de plus en plus sophistiquées et meurtrières.

On relève dans les statistiques que les dépenses militaires engagées par les cinquante Etats africains pour l'achat d'armement se chiffrent à environ 34 milliards de dollars sans

compter les sommes prélevées sur les budgets des Etats et réservées au fonctionnement et à la maintenance de ces armements.

Ce chiffre parle de lui-même et confirme le cri d'alarme lancé par la Banque mondiale dans son rapport annuel, et qui est repris par René Dumont dans le chapitre "L'Afrique en grand danger", de son livre *Un monde intolérable*.

La dette extérieure africaine atteignait 134 milliards de dollars à la fin de 1988, soit 228 % des exportations des pays africains ; et atteint le triple des exportations des pays africains du sud du Sahara.

Ce chiffre de 134 milliards de dollars se trouve presque doublé à la fin de 1989, et sous le titre "L'Afrique en crise", la presse tunisienne rapporte dans son éditorial du 7 mars dernier le texte suivant. Je cite, sans toutefois rentrer dans les détails :

Les troubles, les grèves et les mécontentements extériorisés dans certains pays de l'Afrique, et qui débordent franchement le domaine politique, sont la conséquence logique de la crise, véritable chemin de croix pour l'Afrique, dont les stations ont pour noms endettement et effondrement des cours des matières premières, et notamment du pétrole, du café et du cacao. Les experts estimaient à la fin de 1989 que la dette extérieure africaine serait de 244 à 253 milliards de dollars et que son encours atteindrait le seuil de l'insupportable pour la plupart des pays, les contraignant à demander à répétition son rééchelonnement.

Le rapport de la Banque mondiale sur la situation en Afrique est édifiant puisqu'il suggère la "nécessité de mettre en place des besoins financiers pour l'ajustement de la croissance en Afrique sub-saharienne jusqu'au millésime 90" et reconnaît aussi "que les pays africains à faible revenu sont plus pauvres aujourd'hui qu'ils ne l'étaient naguère."

- Le taux d'investissement chute depuis 1980 et il est le plus bas du monde;
- Sans aides supplémentaires et allègement de la dette, les efforts que font les pays africains pour favoriser la reprise économique ne pourront pas réussir.

En plus de cet endettement, l'Afrique se heurte à des problèmes d'ordre interne : pauvreté, dénutrition, démographie galopante en plus de l'échec des politiques nationales et des aides extérieures, du recul de la production agricole et de l'accroissement de l'importation alimentaire (10 % l'an) et d'une diminution de la production alimentaire de l'ordre de 20 % l'an.

Sans toutefois oublier l'accroissement des théâtres de guerres civiles dans lesquelles les pays africains se trouvent engagés et des coups d'Etat fréquents avec changement de régime si néfaste au développement.

Ici précisément s'inscrit l'importance des recommandations des Nations Unies à l'égard du désarmement ; la réduction des dépenses militaires servira à dégager les ressources nécessaires à l'amélioration de la situation des pays du tiers monde et du développement.

Mais peut-on être sûr quant aux possibilités de dégager ces ressources à cette fin lorsqu'on sait que les pays à puissance militaire, eux-mêmes confrontés à des problèmes

internes d'ordre social, se trouvent dans l'obligation, pour les résoudre, d'utiliser une bonne partie des économies obtenues à la suite d'opérations de réduction dans l'armement ?

En outre, le changement intervenu en Europe et le rapprochement entre l'Est et l'Ouest peuvent avoir un impact important sur la destination de l'assistance accordée jusqu'à présent aux pays du tiers monde ; à ce titre, et lors de la dernière Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe qui a eu lieu à Bonn, les pays de l'ex-bloc communiste ont manifesté leur volonté d'intégrer leurs économies dans un vaste ensemble européen tout en réclamant parallèlement l'aide de leurs partenaires occidentaux. Il a été aussi souligné à cette occasion "qu'une Europe prospère ne devait pas s'opposer à une Europe appauvrie."

Quelles seraient dans ces conditions les positions africaines pour une amélioration de leur condition de vie et à l'égard du désarmement ?

La notion de désarmement a toujours préoccupé les pays africains nouvellement indépendants, et dans ce cadre et lors de la conférence de l'OUA en 1964, les chefs des Etats membres avaient déjà préparé et publié une déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique, bien qu'ils savaient que leurs pays étaient démunis de l'arme atomique. Ce qui dénotait une certaine crainte quant à la prolifération de cette arme et les retombées dont pourraient être l'objet l'Afrique à la suite d'une confrontation entre les puissances détentrices de cette arme et dont les intérêts se jouent sur ce continent.

L'Afrique peut-elle se dénucléariser lorsqu'une prolifération alarmante des armes nucléaires se développe chez elle et notamment en Afrique du Sud, mettant en danger une bonne partie du continent africain ?

De plus, si les négociations qui sont engagées actuellement au sujet des armes stratégiques évoluent favorablement, certains petits pays commencent eux-mêmes à fabriquer et à essayer des armes ainsi qu'à constituer des stocks d'armements nucléaires et chimiques échappant au contrôle international. C'est le cas d'Israël qui devient la sixième puissance nucléaire mondiale et qui continue par son arsenal d'armement à menacer ses voisins et tous les pays riverains de la Méditerranée dont fait partie l'Afrique du Nord.

Et je rappelle à cette occasion l'agression israélienne contre la Tunisie en octobre 1986 à Hammam-Echott, situé à des milliers de kilomètres de la zone du conflit.

Des essais de lancement de missiles entamés récemment par Israël ont été observés au large d'un des pays d'Afrique du Nord ; cela avait suscité l'inquiétude des pays riverains de la Méditerranée qui ont souligné une fois de plus le danger et la menace de la capacité incontrôlée de l'armement nucléaire que détient Israël, capacité qui aggrave la tension dans la région.

De plus, et par le biais de la coopération entretenue entre Israël et l'Afrique du Sud dans le domaine nucléaire, la menace d'une prolifération atomique peut couvrir tout le continent africain.

Et cette situation va évidemment à l'encontre de la déclaration des chefs d'Etat des pays africains pour faire de leurs régions des zones exemptes d'armes nucléaires.

Peut-on dans ces conditions redéfinir la position de tous les pays africains à l'égard de cette situation ? La réponse à cette question est délicate lorsqu'on sait que le consensus général est lui-même difficilement réalisable en raison de la diversité des intérêts mis en jeu - mais les pays africains espèrent toujours que dans le cadre des négociations entre les supergrands cette nouvelle source de danger serait prise en considération et qu'une action vigoureuse serait entamée pour l'enrayer.

La Tunisie, pour sa part, pays d'Afrique du Nord appartenant au monde arabe et se trouvant directement ou indirectement concernée par tout ce qui peut se passer dans l'océan Indien ou en Méditerranée, n'a cessé de faire entendre la voix de la sagesse, de la raison et de la modération pour que les peuples puissent vivre dans la paix, la dignité et la concorde.

Elle a toujours oeuvré pour que s'instaure une ère de paix et de stabilité où les armes seraient réduites au niveau le plus bas possible, où les dépenses militaires seraient réorienter vers le développement et le bien-être des peuples.

Et partant de ces principes, la Tunisie avait adhéré à la quasi-totalité des conventions et accords internationaux pertinents qui régissent le comportement des nations et tracent les règles de conduite des gouvernements et des peuples de la terre, qu'il s'agisse du désarmement, de la non-prolifération des armes nucléaires ou de l'interdiction des armes chimiques et bactériologiques, ou encore de la protection de l'environnement.

Face à la situation particulière que connaît la Méditerranée, la Tunisie a, pour sa part, à maintes reprises, lancé un appel dans les différentes réunions des non-alignés et du haut de la tribune des Nations Unies pour qu'un dialogue s'instaure entre riverains de cette mer, afin d'en faire une zone de paix, d'amitié et de coopération, et pour qu'une concertation sur les voies et les moyens s'établisse, afin d'éviter tout risque d'affrontement qui pourrait naître de la concentration des tensions dans cette partie du monde.

La Tunisie a eu également, à plusieurs reprises, l'occasion de souligner son inquiétude à cet égard, notamment aux réunions successives de la CSCE, soulignant que la sécurité et la coopération en Europe (qu'il s'agisse de l'Est ou de l'Ouest) ne sauraient être dissociées de la sécurité et de la coopération en Méditerranée. De même que la sécurité et la prospérité de l'Europe ne peuvent indéfiniment s'accommoder de l'insécurité et du sous-développement de la région de la Méditerranée en général et de sa rive sud en particulier.

En matière de relation entre le désarmement et le développement, la Tunisie avait fait depuis 1984 des propositions par lesquelles elle invitait les pays à puissance militaire à verser des contributions volontaires réservées au développement. Elle avait aussi suggéré que les pays producteurs et exportateurs d'armes réserveraient obligatoirement une partie de leur bénéfice aux mêmes fins.

En matière de limitation des armements dans les pays en développement, elle avait proposé des actions à entreprendre aussi bien aux pays développés qu'aux pays du tiers-monde :

1. Il faudrait plus que jamais rechercher les voies et moyens tendant à l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial. Car, comme l'a dit le Président de la République française, François Mitterrand, aux Nations Unies :

Par une série de paradoxes en chaîne, le dérèglement du système économique international renforce le besoin de sécurité et alimente du même coup la course aux armements, laquelle relance à son tour le déséquilibre.

2. La limitation des armes nucléaires et conventionnelles entre grandes puissances relève de leurs négociations bilatérales. Mais en renforçant l'ONU et les autres organisations internationales, il sera possible de faire peser sur ces puissances une pression morale qui n'est pas négligeable.
3. La limitation des armements entre pays en développement sera possible par la négociation sérieuse des conflits régionaux. Dans cet ordre d'idées, les pays non-alignés ont un rôle déterminant à jouer ; de même, à l'instar de la Conférence de Stockholm sur la sécurité en Europe, les pays en développement peuvent organiser une conférence sur la sécurité dans le tiers-monde auquel appartient le continent africain.

Reste à s'interroger si le désarmement accompagné d'une assistance aux pays en développement peut être suffisant pour que règnent la sécurité et la paix dans les pays africains ?

La réponse ne peut être catégorique. Les Etats africains sont quand même conscients qu'ils doivent compter en bonne partie sur eux-mêmes, notamment par le recours au dialogue, pour résoudre tous les problèmes épineux.

Toute perspective de désarmement régional doit être abordée avec l'esprit de concilier volonté de compromis et sentiment de sécurité, et aussi par le recours à un système valable assurant la sécurité interne. Cela ne peut certainement être obtenu que par un respect mutuel entre gouvernants et gouvernés et par le respect des lois qui régissent les rapports de la collectivité et de l'Etat. En un mot par l'instauration d'une démocratie appropriée où le citoyen doit faire preuve de maturité et de civisme, mettant en harmonie son devoir et ses droits pour pouvoir vivre dans un environnement de liberté et de justice.

En bref, ce n'est que par l'instauration d'un système de sécurité interne qu'un peuple peut s'épanouir et atteindre le développement souhaité.

Dans ce contexte, l'Etat tunisien demeure convaincu que le développement reste tributaire de la sécurité, les deux concepts étant liés par une forte corrélation.

Enfin, sachant que le désarmement général est utopique, mais voulant faire face aux opérations de protectionnisme, les pays africains sont conscients qu'il est nécessaire de mettre

en place un système de coopération régionale par la création de groupement d'Etats pouvant se compléter dans une croissance harmonieuse.

Dans ce cadre, la Tunisie avait, à la suite du changement du 7 novembre 1987, lancé un appel pressant pour un Maghreb sans frontières, et c'est à Zeralda, banlieue d'Alger, qu'eut lieu le 10 juin 1988 le sommet maghrebain au cours duquel a été discutée la création de l'Union du Maghreb arabe dont la concrétisation à Marrakech constitue un nouveau pas dans le cadre d'une vision géostratégique pour la mise sur pied d'une nouvelle édification, dans laquelle les pays d'Afrique septentrionale se trouvent intégrés.

La formule peut servir d'exemple d'intégration : les pays africains instaurent une atmosphère de solidarité entre Etats membres pour vivre dans la sécurité et la stabilité avec la conviction d'une coopération sincère dans le respect mutuel et où la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats membres est consacrée.

La construction de ces groupements régionaux favorisera certainement :

- La réorientation de certaines dépenses militaires à d'autres projets d'intérêt national;
- La création d'un système de coopération interrégionale à l'abri des conflits;
- L'amélioration par voie de conséquence des relations avec les pays industrialisés pour atteindre le développement recherché.

Enfin, je dois en guise de conclusion soulever ce nouveau type de menace que représente le terrorisme qui est en train de prendre de l'ampleur à travers le monde, multipliant les attentats meurtriers et paralysant toute action et démarche diplomatique pour la recherche de solutions à des conflits régionaux.

L'Afrique, avec ses multiples souffrances, commence à être atteinte par ce fléau de violence, et certains mouvements y trouvent refuge, entretenant ainsi différentes formes de terrorisme.

Les pays africains sont confrontés à de nouveaux problèmes et la même question se retrouve posée, cette fois-ci à propos des positions africaines à l'égard de ce nouveau type de menace qui ne possède pas de nationalité mais qui pourrait dégénérer en une menace de plus en plus redoutable et cela tant dans sa conception que dans les résultats pratiques de ses conséquences, mettant la sécurité régionale et internationale en jeu.

* * * * *

REPORT

GABRIEL O. OLUSANYA

We should begin the discussion of this topic by asking what exactly is Africa's greatest need both now and in the foreseeable future and there can be no doubt that the unanimous answer will be: development. This will not be surprising because Africa is the least developed region of the world, continuously ravaged by conflicts and wars, famine and starvation. Thus African statesmen and scholars continually emphasize the need to put a stop to endless conflicts which divert the meagre resources of the State into arms acquisition to the detriment of socio-economic development. And yet, despite this and the fact that Africa was the first region to take a position on crucial disarmament issues such as nuclear non-proliferation and the first to unilaterally renounce the right to develop nuclear weapons, the region continues to witness increasing militarization, spending a disproportionate percentage of its GNP on arms purchases. The issue of peace and security has, therefore, remained elusive so far. How do we explain this? There are four main reasons responsible for the continuing wars and conflicts in Africa leading to increasing imports of arms which in turn exacerbates the problem of regional security.

First is that the series of wars and conflicts Africa continues to witness are a legacy of colonial rule in Africa. Colonialism left Africa with multi-ethnic States and African leaders are yet unable to weld the heterogeneous groups within their States into one single nation. Thus, every African State presents the appearance of "many Nations warring in the bosom of a single State". The result, of course, is tension and violence leading to intra-ethnic conflicts. Such conflicts are compounded by the uneven developments within various groups in the State and in some cases also by religious differences. Governments in such States resort to the use of violence to contain the conflict. This involves the import of weapons and the intensification of violence, counter-productive to development. These various differences are unfortunately exploited by foreign Powers in furtherance of their geopolitical interests. Virtually all African countries have experienced this kind of interference at one stage or other in the past. In addition, colonialism left African States with intractable border problems. The partition of Africa by the European States was done with great ignorance and levity. As a result, national borders cut across ethnic groups giving rise to irredentist claims. The problem is compounded by the tendency by African States to resort to conflict rather than settling their differences by peaceful negotiation or arbitration, made evident by the lack of use of the OAU Commission on Conciliation, Mediation and Arbitration over the years. Even where conflicts have not yet broken out, suspicions that because of unsettled border problems one country may be arming itself in readiness for future conflicts often leads to an arms race between contiguous states which are exploited by outside Powers, particularly the Superpowers, for strategic and ideological reasons.

This logically leads us to the second factor contributing to increasing militarization in Africa and thereby preventing the achievement of regional peace and security and that is the struggle by the Superpowers for influence, control and military bases in their competition for

ideological conquest of the world. This preoccupation was aptly expressed by the US Acting Assistant Secretary of State for African Affairs Lannon Walker in a speech issued at the very beginning of the Reagan Administration:

We have two overriding objectives in the Horn. One has to do with Soviet-Cuban presence and the other with our own access to facilities ... We want to minimize the role and the presence of the Soviets and the Cubans. Secondly, the Soviet threat to the Gulf and South-West Asia means that we must be able to project American power into these areas and have strong and good friends to support us. Thus, today, we need access to facilities on the African Horn, among other places in the area, and we need diplomatic leverage.¹

Is it not obvious then why the Horn has been turned into a continuous ideological battlefield. Such interference by the Superpowers complicate internal conflict leading not only to the intensification of the conflict but to its protraction. Such intervention and involvement lead to unprecedented imports of weapons and thus a high degree of militarization of the region with dire consequences for socio-economic development.

This point can be substantiated by some statistics. It is estimated that the total value of arms imports by Ethiopia and Somalia between 1976 and 1980 was substantially larger than the total export earnings for the same period; that arms imports left Ethiopia with a cumulative hard currency debt to the Soviet Union of up to US \$2 billion by the end of 1982. Because of the conflict, Ethiopia has built up the largest military establishment in black Africa with a quarter of a million men under arms, about the same size as the Nigerian army during the 1067-1070 civil war, but far more heavily equipped than the latter² and yet here is a country that is totally impoverished and which witnesses famine virtually every year.

The extensive militarization of the Horn has meant spending meagre foreign exchange earnings on arms imports - a factor that has compounded their debt problem. The arms are used to destroy not only men but other productive resources of the State and when it is taken into account that most of the men recruited into the armed forces are between 18 and 45, the most productive sector of the population, the relationship between militarization and development becomes obvious.

In the African case, militarization does not and cannot contribute to development. All African States except Egypt and South Africa are arms consumers not producers and so militarization can only have negative impact on development. As Anyan 'Nyong'o pointed out "African armies survive on social surplus without producing the surplus."³ Of course, armies can be made productive as has been demonstrated both by Brazil and Egypt whereby armies are actively involved in the task of development, but this cannot be in a situation of conflict. Besides, the inherited tradition of most armies in Africa contributes to

¹ Lannon Walker's testimony to House of Representatives, *Committee on Foreign Affairs*, March and April, 1981. Cited in James F. Petras and Morris H. Morley "The Ethiopian Military State and the Soviet-US Involvement in the Horn of Africa" *Review of African Political Economy* No.30, p.27.

² See Robin Luckham & Dawit Bekele "Foreign Powers and Militarism in Africa", in *Review of African Political Economy*, No. 30, p. 17.

³ See Peter Anyang 'Nyong'o, "Africa: The Case for Disarmament", *Disarmament* Volume XII, No. 2 Summer 1989, p. 1.

a lack of productivity on their part. African armed forces, particularly those of ex-British colonies refuse to "soil their hands" with non-military tasks and consequently remain by and large as parasites on their societies. Thus a high degree of militarization leads to the impoverishment of States in Africa. This has helped to compound the African debt problem and acted as a break on development.

The third factor responsible for the arms race in Africa is the *apartheid* régime in South Africa which hopefully is on its death throes. The whole world recognizes *apartheid* as a crime against humanity and a danger to international peace and security. The region whose security is most seriously threatened is obviously Africa. South Africa has a vast military establishment. It has the highest military budget in Africa and possesses an arsenal of highly sophisticated weapons and in great quantity. Besides, it has nuclear-weapon capability with the assistance of Western powers. Added to all these was South Africa's aggressive policy of destabilizing her neighbours until her defeat in Angola by the Angolan/Cuban troops and the recent emergence of F.W. De Klerk as President with his courageous policy which one hopes will lead eventually to the demise of *apartheid*. This created a climate of great insecurity in a number of African States particularly the frontline States and those other States that are uncompromising in their attitude to the racist régime. Indeed, the frontline States have been in a state of perpetual siege not only by the South African policy of hot pursuit of liberation movement fighters but by the encouragement of rebel forces within their territories as witnessed in Angola and Mozambique. All this led to a high degree of militarization not only in the South African region but in Africa as a whole. Nigeria, for example, because of her uncompromising attitude to *apartheid* and her strong support for the liberation movements which engendered hostility from the racist regime, takes into consideration the South African factor in her defence planning. Thus South Africa's *apartheid* régime and her heavy imports, as well as production, of arms has created a general state of insecurity in Africa which in turn has led to a high rate of arms imports into the region. There can, therefore, be no doubt that the demise of *apartheid* in South Africa will enhance the security of African States and will lead to a reduction of militarization in the region.

The fourth reason for the heightened insecurity of African States is poverty. It has been observed earlier on that Africa is the least developed region of the world, weighed down by debt burden, capital plight and afflicted by natural disasters such as desertification and erosion with about 200 million of its inhabitants faced with starvation and acute malnutrition. Infant mortality is high and life expectancy short. Illiteracy, want and disease add their own scourge to the above. Besides the international economic environment is not fair to Africa and other parts of the developing world and part of the strategy for getting the region out of her economic predicament must be a reform of the system to ensure fairness and equity to all countries. Extreme poverty leads to political instability because of the competition for scarce resources by groups and individuals and this rivalry and competition becomes more vicious in ethnic States already afflicted by problems of mistrust and disunity. The solution, of course, would be democratization of society but it must be noted that it is impossible to sustain a liberal democratic society under conditions of apathetic poverty. Thus, it is only by development which will allow Africa to escape from structurally violent social order, that peace and security can be achieved and Africa needs the understanding, sympathy and support of the world for this.

Furthermore, extreme poverty inevitably leads to the degradation of the environment by overutilization of resources available. A degradation of the environment has serious consequences not only for the country concerned but for the region and, in the final analysis, for the global community as a whole. Thus the economic development of Africa is a *sine qua non* in the process of achieving peace and security.

In fact, the problem of poverty is already leading to actions by some States - actions which are pregnant with conflict. Some African countries already impoverished by crushing debt burden are ready to compromise their security and their future by allowing toxic waste to be dumped into their territories in order to get a degree of financial relief from grinding poverty. Such waste dumped into territorial waters of any country cannot be limited to such a country and such an action may aggrieve her neighbour and create misunderstanding leading to conflict. This underscores the role of poverty in breeding conflict.

Finally, there is the emergence of authoritarian régimes in many African States. Authoritarian leaders, in an attempt to perpetuate themselves in power, resort to building up the military and equipping it heavily as a bastion against insecurity and *coups*. Too much time is spent on personal political survival which drains the energy and diverts attention from socio-economic development. Such leaders forget that the best guarantee against insecurity and the establishment of domestic harmony lies only in the support of the people and that this can only be achieved by the democratization of governmental processes and the establishment of a just and equitable order.

DISARMAMENT STRATEGY

It will be observed that we have so far not talked about disarmament in Africa in relation to nuclear disarmament. This is not to say that Africa is indifferent to this. Indeed, African States have long been committed to disarmament and to the non-proliferation of nuclear weapons, particularly in Africa, although the possession of nuclear capability by South Africa has polarized opinions on this matter. However, if *apartheid* can be eradicated as it appears it is going to be within a few years, then the fear engendered by the possession of nuclear capability by the racist régime will disappear and Africa's total commitment to non-proliferation will once more be established; Africa's attitude towards nuclear disarmament is based on a sincere belief that nuclear weapons are too destructive a weapon to be tolerated and, in any case, nuclear weapons do not promote security, rather, they help to intensify a sense of insecurity. Thus, the rapprochement between the two Superpowers is indeed a welcome relief and should prove of great benefit to Africa if not directly at least indirectly. But there is another fear, and that is that with the reduction in armed forces on both sides, the possibility exists for small or personal arms such as pistols, revolvers, and rifles to find their way into Africa at very low prices with serious consequences for internal security and stability.

We must now turn our attention to how to achieve regional peace and security and development through disarmament. We have identified the Cold War and the struggle for influence and control as one of the causes of increasing militarization of Africa because of the involvement of the Superpowers in African conflicts in order to obtain military bases,

influence and control - the Horn of Africa being an example per excellence. However, the current *rapprochement* between the two Superpowers which has led to the de-escalation of crises in different parts of the world and to the resolution of others has, in the mean time, reduced the intensity of this struggle and has given some respite which ought to be utilized in the so far intractable struggle in the Horn.

We must not, however, think that the rivalry between the two Superpowers is at an end. It has only reduced in scale. It will continue to exist particularly in the Gulf region and as long as this is so, the Horn of Africa cannot escape the struggle for influence and control by the Superpowers.

We have also identified the fact that the Superpowers in themselves were not responsible for these conflicts; they only exploited the conflicts to serve their ideological and strategic interests. This view is reinforced by current development whereby medium power States such as Iraq and Israel are involved in conflict areas in Africa namely, the Horn, Sudan and Mauritania. The solution, therefore, lies in the establishment of domestic policies which promote national cohesion and internal political stability. To this end, the need to establish a just and equitable social order through the democratization of governmental systems and processes become an imperative necessity. Also there is the need to establish an economic system that can ensure sustained growth as a means of eliminating social tensions within the society.

There is also the need for African countries to realize by now that armed conflict does not and cannot resolve border problems. The failure of armed conflict to effect a change so far provides abundant evidence. This failure has vindicated the wisdom of the decision by the OAU that African countries should respect the inherited colonial borders because attempts at redrawing African boundaries can only result in chaos. However, concrete steps should be undertaken to find solutions to the perennial border conflicts and disputed territorial claims in Africa. These measures would embrace working out programmes of regional development and regional integration which by bringing the States in the region together will eliminate the claims for border rearrangement. In addition, there is the need in the interim to establish border régimes as part of the confidence building measures, to undertake joint military exercises to reduce the fear of arms build-up by neighbours and put into operation joint patrol of borders to eliminate those incidents that can lead to border conflicts.

Moreover, there is the need for the establishment of mechanisms for the peaceful resolution of conflicts at regional levels. Non-aggression and mutual defence pacts amongst neighbours can assist this process of peaceful resolution of conflict. In addition, African States should examine the possibility of adopting non-offensive defence policies to reduce mutual suspicion and eliminate arms races in the region.

Other measures that can help to promote disarmament and enhance security include the strengthening of the institutional and financial capacity of the OAU in order to make it an effective organ for peacekeeping. In this respect, a case study of its efforts in Chad is worth undertaking. It is also vital in this respect to examine the possibility of co-operation with the United Nations or at least the possibility of obtaining the assistance of the UN in any future peacekeeping efforts.

One important area that needs attention in any efforts at enhancing security in the region is the reduction of Africa's dependence on external supplies of arms. This situation breeds insecurity for a number of reasons. First, arms may be denied when they are needed most. Second, political concessions are more often than not demanded as a condition for the supply of arms and spare parts and may be utilized to force even further concessions. Demand for arms may lead to the imposition of ideological orientation on the recipient state. All this leads to serious erosion of the sovereignty of the recipient State. Besides, such an effort will eliminate spending scarce foreign resources on arms purchases. There is, therefore, the need for African States to examine the possibilities of producing themselves some of the arms needed for their security. Arms industries are heavily capital intensive and this is beyond the capability of the majority of African States. Resort should be made to joint production by States. This will ensure the viability of the industry and promote standardization of equipment vital for joint operations.

Finally, Africa should pursue its policy of denuclearization particularly with the likelihood of an *apartheid*-free South Africa, using the Latin American Treaty of Tlatelolco as a model. That in effect would mean, as Ambassador Adeniji has suggested, that an African nuclear-weapon-free-zone treaty should carry a protocol whereby the nuclear weapon States would jointly guarantee the security of African States party to the treaty, security from attack with nuclear weapons either from within or without.⁴

In conclusion, it ought to be emphasized that all these measures will require political will on the part of African States and that disarmament in Africa or in other regions of the world for that matter can only be successful in the context of global disarmament.

* * * * *

⁴ Olu Adeniji, "The Concept of Disarmament in the African Context", *proceedings of the United Nations Conference on Security, Disarmament and Development in Africa, Meeting of Experts*, Lome 11-12 August, 1985, 1986, p. 49.

RAPPORT

DOMINIQUE BANGOURA

I. LES FACTEURS GÉOPOLITIQUES ET STRATÉGIQUES DÉFAVORABLES À L'ÉTABLISSEMENT DU DÉSARMEMENT EN AFRIQUE

Pour devenir effectif en Afrique, le désarmement doit bénéficier de conditions favorables. Classique ou nucléaire, il nécessite une conception et une politique communes, unifiées ou au moins harmonisées. Or, il se heurte à la diversité des données géopolitiques et stratégiques et à l'insuffisance de volonté politique de la part des dirigeants africains.

A. La diversité des données géopolitiques et stratégiques en Afrique

Pour devenir crédible et réalisable, le désarmement est dépendant d'un enchaînement, dans le temps et dans l'espace, de décisions politiques prises tout d'abord au niveau national, ensuite au niveau bilatéral ou multilatéral sous-régional et enfin au niveau international.¹ Celles-ci sont malheureusement rendues difficiles par l'hétérogénéité des données africaines.

1. La diversité des données géopolitiques entre les Etats

L'*histoire* rappelle les valeurs traditionnelles de l'Afrique, berceau de l'humanité, creuset de races, de civilisations et carrefour de vastes migrations internes et externes.² Elle souligne, à travers les âges, les influences multiples apportées par les mouvements de populations qui constituent une pluralité humaine, caractéristique de l'Afrique contemporaine. Elle montre que depuis des temps anciens le continent est soumis à des croyances étrangères: le christianisme, qui pénètre le Maghreb dès les premiers siècles de notre ère, et l'islam qui est introduit par le nord et la côte orientale au septième siècle. Ces deux religions monothéistes rencontrent sur place des pratiques animistes et annoncent les conflits à dominante culturelle et religieuse qui secouent encore l'Afrique à l'heure actuelle.

L'histoire retrace également, à travers l'époque coloniale, la diversité de découverte et de pénétration de ce continent. Portugais au quinzième siècle puis Français et Britanniques au dix-neuvième siècle débarquent tour à tour à l'ouest, au nord et au centre. L'ouverture du canal de Suez en 1869 facilite l'expansion européenne en Afrique, dont l'apogée se situe en 1885, date de la Conférence de Berlin.³ Cette période entraîne un bouleversement des structures politiques et sociales par l'apport du modernisme, ainsi qu'une notion de dépendance et de subordination par rapport à la métropole, qui comportent encore des séquelles de nos jours. Certes, les conditions de vie sont améliorées, les horizons élargis, mais les frontières sont superficielles et ne tiennent pas compte des peuples qui vivent de part et

¹ Si l'une des étapes est négligée, le désarmement ne peut s'instaurer.

² Cf. l'oeuvre du savant et égyptologue Cheik Anta Diop.

³ Joseph Ki-Zerbo : *Histoire de l'Afrique*, Paris, Hatier 1978, 731 pages.

d'autre. De même, au moment des indépendances, la notion d'Etat-nation se révèle inadéquate aux réalités locales.

La *géographie* africaine dépeint elle aussi une grande diversité humaine, physique, ainsi que des ressources considérables et variées. Le continent, constitué d'une cinquantaine d'Etats différents les uns des autres, compte 500 millions d'habitants.⁴ L'un des problèmes qui se pose est celui de la mauvaise répartition des populations : sous-peuplement par endroits, surpeuplement en d'autres, qui se traduisent par des écarts de population significatifs entre les Etats. Ainsi, le Nigéria domine avec ses 110 millions d'habitants, suivi par l'Egypte (51,4), l'Ethiopie (46), l'Afrique du Sud (33,9) et le Zaïre (33,6). Un second groupe de cinq pays dont le nombre d'habitants est comparable intervient : l'Algérie (23,8 millions), le Kenya (23), le Maroc (23,9), le Soudan (23,7) et la Tanzanie (24,7). Le reste des Etats atteint une population qui varie entre moins de 1 million et 16 millions d'habitants.⁵ Cette inégalité engendre des besoins incomparables en matière d'alimentation, de santé, d'éducation, de logement, d'emploi et donc des politiques particulières. Elle peut favoriser ou empêcher un processus de désarmement selon que les Etats attachent de l'importance au binôme désarmement-développement ou qu'au contraire ils utilisent leur population comme facteur de puissance. Il en résulte que la démographie représente une force ou une faiblesse selon les pays, leurs possibilités et leurs éventuelles ambitions géostratégiques.

L'examen de la carte africaine décrit par ailleurs une disparité prononcée dans les superficies et dans la position des Etats. Trois pays sont immenses : le Soudan, le Zaïre et l'Algérie disposent de plus de 2 millions de km².⁶ Neuf sont fort vastes : l'Afrique du Sud, l'Angola, l'Egypte, l'Ethiopie, la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad bénéficient de plus de 1 million de km². Une majorité occupent une superficie moyenne, et douze pays ne s'étendent que sur moins de 50 000 km². Par ailleurs, une trentaine d'Etats côtiers et cinq îles ou archipels jouissent d'un accès direct à la mer. D'autres en revanche sont totalement ou partiellement enclavés, donc dépendants de leurs voisins pour importer leurs biens de consommation et pour exporter leur production. Ainsi, le Botswana, le Burkina Faso, le Burundi, le Lesotho, le Malawi, le Mali, le Niger, l'Ouganda, la République centrafricaine, le Rwanda, le Swaziland, le Tchad, la Zambie et le Zimbabwe souffrent de contraintes d'acheminement de leurs biens via un ou plusieurs Etats. En matière de défense, un Etat petit et encastré à l'intérieur du continent tel que le Burundi dispose d'infiniment moins de crédibilité que son voisin le Zaïre, imposant par ses dimensions et libre d'accès maritime. De ce fait, l'Etat désavantagé a plus d'intérêt à promouvoir une politique de désarmement.

Dans le domaine des ressources naturelles, les mêmes tendances se retrouvent : répartition inégale en quantité et en qualité. L'Afrique australe bat les records. Quelques pays tels que l'Afrique du Sud-Namibie, l'Angola, la Zambie et le Zimbabwe produisent à un rang mondial performant des matières premières dites stratégiques et des ressources minérales : or, diamant, platine, uranium, cuivre, chrome, manganèse, cobalt, vanadium, plomb, zinc. En

⁴ *Le Monde, Bilan économique et social. 1989.* Numéro spécial, Dossiers et documents du *Monde*, janvier 1990, p. 94-107.

⁵ *Le Monde, op. cit.*, p. 94 et 102.

⁶ *Atlas économique mondial*, Paris, Editions S.G.B., 1988, 348 pages. Soudan : 2,5 millions de km², Zaïre : 2,3 et Algérie : 2,3.

outre, l'Angola est producteur de pétrole. L'Afrique centrale arrive en deuxième position avec le Zaïre (cuivre, cobalt, diamants), le Gabon (pétrole, uranium, manganèse), le Congo (pétrole). L'Afrique de l'Ouest est connue pour sa bauxite (Guinée), son uranium (Niger), son pétrole (Nigéria). L'Afrique au nord du Sahara est réputée pour ses phosphates (Maroc-République arabe sahraouie démocratique), son pétrole (Algérie, Libye), son fer (Mauritanie).⁷ Aucune commune mesure n'existe cependant entre un producteur comme l'Afrique du Sud qui surclasse le continent en quantité et en variété de ressources et le Congo, la Guinée ou le Niger dont l'économie vit aux dépens d'un seul type de revenus.

Les ressources d'un pays favorisent généralement l'économie, l'industrie et le développement. Ainsi, un pays producteur se trouve dans l'obligation de construire un réseau de communications internes et externes - routes, fleuves, chemins de fer, ports et aéroports; il implante des infrastructures de transformation des matières premières; il acquiert un certain niveau de technologie; il se hisse à un meilleur produit national brut par habitant. Ces facteurs, essentiellement civils, connaissent parfois des retombées militaires qui peuvent ralentir ou au contraire accélérer un processus de désarmement. En somme, toute politique allant dans le sens du désarmement se conçoit en fonction des besoins et des capacités internes et en rapport avec des voisins directs ou lointains, faibles ou puissants, pacifiques ou belliqueux.

Enfin, un paramètre considérable dans l'évaluation des facteurs favorables ou non au désarmement est celui du *régime politique*. Un chef d'Etat militaire, un monarque et un civil n'ont pas forcément la même conception de la défense et à fortiori du désarmement. Un général - président a plutôt tendance à favoriser l'armée et le monde militaire dans son ensemble; un souverain hérite d'un mode de pensée et d'une tradition spécifiques, un civil recherche davantage l'équilibre national. L'Afrique en 1990 compte une grande majorité de régimes militaires, quelques rois (Lesotho, Maroc, Swaziland) et un nombre restreint de régimes civils (Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal, Tanzanie, Tunisie, Zambie...). Du régime politique dépend en outre la politique de bon ou mauvais voisinage dans la sous-région. Par conséquent, le facteur politique détermine la prévention et l'évolution des conflits, la coopération bi- et multilatérale, la tendance à l'hégémonie, le risque d'expansionnisme. En Afrique du Sud, le pouvoir qui entretient l'*apartheid* est également celui qui s'oppose à toute forme de désarmement.

Tels sont les principaux éléments de base à intégrer dans toute recherche des voies et moyens permettant d'établir le désarmement en Afrique. Bien que civils, ils ont des répercussions sur les données militaires et stratégiques.

2. Les données stratégiques

Tout comme les données civiles, les paramètres militaires et stratégiques divergent d'un pays à l'autre du continent. L'Afrique du Sud, le Bénin, l'Egypte, l'Ethiopie, le Maroc, le Zaïre obéissent à des exigences, font face à des menaces, prennent des dispositions

⁷ Gérard Chaliand : *L'enjeu africain*, Paris, Seuil, 1980, pp. 56-64.

intérieures et extérieures et coopèrent sur le plan international de façon diamétralement opposée. Des exemples semblables pourraient être multipliés : ils enseignent qu'à l'échelle du continent la comparaison est extrêmement complexe, et que même à l'échelle réduite des sous-régions elle n'est pas aisée en raison des disparités.

Les politiques de défense des Etats se définissent à partir des menaces qui pèsent sur les institutions politiques, sur la nation dans son ensemble et sur l'intégrité du territoire. Elles s'élaborent eu égard aux nécessités et aux possibilités de chaque pays. Dans chacune des sous-régions, des pays choisissent des politiques de défense semblables : en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale, c'est le cas respectivement de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Togo, ainsi que du Cameroun, du Congo, du Gabon. En Afrique australe, l'Angola et le Mozambique résistent tous deux aux agressions armées de l'Afrique du Sud. En revanche, dans les mêmes répartitions géographiques, des écarts voire des dissensions considérables surgissent entre les Etats. Ainsi, en Afrique de l'Ouest, le Nigéria dépasse largement ses voisins sur le plan de ses capacités de défense; de même, en Afrique centrale, le Zaïre émerge; en Afrique australe, l'Afrique du Sud s'isole par rapport au reste de l'Afrique Noire en raison de ses choix stratégiques; en Afrique orientale, l'Ethiopie s'arme à outrance au regard de ses besoins de défense; en Afrique sahélienne, le Tchad et la Libye s'opposent militairement avec des moyens disproportionnés - au détriment de N'Djamena. En dépit de quelques pays paisibles en Afrique de l'Ouest et du Centre, le continent est livré à ses propres distorsions. Les choix politiques de défense ont pour conséquence des options militaires éloquentes : formation des troupes et des cadres, augmentation des effectifs plus ou moins accélérée, croissance des budgets d'armements.⁸

Du point de vue des effectifs, les armées africaines se répartissent en trois catégories:

- Les petites armées qui atteignent plus ou moins 3 000 hommes : Bénin, Gabon, Niger, République centrafricaine;
- Les armées moyennes qui varient entre 9 000 hommes et 73 000 hommes : Angola, Côte d'Ivoire, Guinée, Libye, Mauritanie, Sénégal, Somalie, Soudan, Tchad, Tunisie, Zaïre;
- Les grandes armées qui comptent entre 94 000 et 445 000 hommes⁹ : Algérie, Egypte, Ethiopie, Maroc, Nigéria, Afrique du Sud.

En ce qui concerne leur capacité opérationnelle, les armées les plus performantes d'Afrique sont, dans l'ordre décroissant, les armées de terre et de l'air d'Egypte, de Libye, d'Afrique du Sud, d'Algérie, d'Ethiopie, du Maroc, d'Angola, du Mozambique¹⁰ ainsi que les Marines d'Egypte, de Libye, d'Afrique du Sud, d'Algérie, du Nigéria. Leurs dépenses

⁸ Dominique Bangoura, *Le facteur militaire et la sécurité en Afrique : un problème national, régional et international. De 1960 à nos jours*, Thèse de doctorat d'Etat en science politique, Université de Strasbourg-III, 30 octobre 1987, p. 88-150 et p. 1013.

⁹ Dominique Bangoura, *op. cit.*, p. 1023 ; Egypte : 445 000 hommes ; Ethiopie : 217 000 hommes ; Algérie : 170 000 hommes ; Maroc : 149 000 hommes ; Afrique du Sud : 98 000 hommes ; Nigéria : 94 000 hommes ; Libye : 73 000 hommes.

¹⁰ *Ibid.*, p. 1022.

militaires se chiffrent en millions de dollars et placent en tête la Libye, l'Afrique du Sud, l'Egypte, le Nigéria, l'Algérie, le Maroc¹¹.

Ces chiffres et ces classements méritent de longs commentaires.¹² A titre indicatif, les dispositions de l'Egypte en matière de défense s'expliquent par la situation géographique de ce pays, à la jonction entre l'Afrique et le Moyen-Orient et aux frontières d'Israël. La Libye ne semble pas exposée aux mêmes menaces. L'Afrique du Sud n'est inquiétée par aucune armée d'Afrique noire. L'Ethiopie dépasse largement ses besoins de défense. Certains Etats s'engagent donc dans une course aux armements de façon inconsidérée, sans que les données stratégiques africaines puissent seules l'expliquer. Il convient alors d'examiner les influences extérieures des grandes et moyennes puissances : l'URSS (et ses satellites), la France, les Etats-Unis d'Amérique, l'Italie, la République Fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne,¹³ ainsi que le souhait de coopération exprimé par d'autres pays de l'hémisphère Sud ou du tiers monde : le Brésil, la Chine et, dans une moindre mesure, l'Arabie saoudite.

La coopération militaire entre les Etats africains et le reste du monde est façonnée à l'image de ces influences étrangères. Il en résulte des pratiques militaires, des catégories d'armements, des conceptions de défense extrêmement divergentes d'un pays à l'autre.¹⁴

Cette hétérogénéité militaire qui caractérise le continent, ces écarts entre Etats voisins ne facilitent pas les prises de décision communes en matière de désarmement. Ils compliquent à l'infini les méthodes et techniques d'application permettant d'aboutir à une telle éventualité.

Comment établir par exemple le "seuil minimal de défense" auquel un Etat devrait s'abaisser ou s'élever entre des pays aussi contrastés militairement que la Libye et le Tchad, l'Afrique du Sud et l'Angola, le Nigéria et le Bénin, qui se trouve à proximité d'un pays fort, surtout, si, de surcroît, ce dernier a une ambition de puissance ?

Telles sont les questions de fond qui doivent être résolues pour pouvoir établir un programme de désarmement. Un autre problème, tout aussi fondamental, est celui de la volonté politique des chefs d'Etat qui, jusqu'ici, fait défaut.

B. Le manque de volonté politique

La diversité des données géopolitiques et stratégiques représente un handicap certain pour le désarmement en Afrique. Elle empêche toute perception commune de la menace, tout intérêt commun, toute solution commune de défense et de désarmement. Elle peut cependant être atténuée dans ses effets par des mesures et un comportement politiques. La volonté politique de désarmement émanant des chefs d'Etat devrait logiquement se traduire par des intentions et des actes pacifiques, ou pour le moins conciliants à l'égard des voisins et des autres Etats du continent. Or, cette volonté, même individuelle, existe-t-elle ? A-t-elle des

¹¹ *Ibid*, p. 1021. Cf. *Annexe III*.

¹² Se reporter pour cela à la thèse de l'auteur.

¹³ Dominique Bangoura, *op. cit*, p. 1028, Cf. *Annexe VI*.

¹⁴ *Ibid.*, Tome 2.

chances de se répercuter à un niveau sous-régional ? A cet égard, un examen des décisions politiques et de leur suivi en matière de désarmement s'avère utile.

1. Dans le domaine du désarmement classique

Les récents traités américano-soviétiques en matière de défense prouvent que tout est possible lorsqu'il y a volonté politique. Le bouleversement actuel des relations Est-Ouest au sens positif du terme, insoupçonné pendant plusieurs décennies ponctuées de guerre froide et de crises régionales, existe grâce à la volonté politique des dirigeants de la Maison-Blanche et du Kremlin.

En Afrique, la détermination dans l'action doit prendre le pas sur les déclarations et les engagements restés stériles. Les positions de l'OUA ces dernières années vont dans cette direction mais restent insuffisantes. En effet, la Conférence régionale de l'OUA, tenue à Lomé du 13 au 15 août 1985, apporte une légère amélioration au problème du désarmement en Afrique, dans la mesure où elle propose une Déclaration suivie d'un Plan d'action.¹⁵ Ces textes restent toutefois encore très vagues et généraux. Le paragraphe 4 de la Déclaration de Lomé reconnaît un certain nombre de priorités : collaboration pour éliminer la compétition interétatique en matière d'armements, règlement pacifique des conflits, approche unifiée des menaces pesant sur l'Afrique. Le Plan d'action concerne les mesures propres à accroître la paix, la sécurité et la coopération en Afrique. Du point de vue du désarmement, il mentionne la nécessité d'accords pour renforcer la coopération et la coordination en matière de défense dans les sous-régions ainsi que pour réduire les dépenses militaires et prévenir les transferts d'armes à des mercenaires et à des groupes non gouvernementaux.

Ces deux écrits du Conseil des ministres de l'OUA donnent naissance deux ans plus tard à un "Document reflétant les points de vue des Etats africains sur la question de la relation entre désarmement et développement",¹⁶ adopté par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA en 1987. Ce dernier recommande sans ambiguïté une volonté politique ferme de la part des Etats, une volonté de paix.

2. Dans le domaine du désarmement nucléaire

Le concept de dénucléarisation de l'Afrique naît dès le lendemain des indépendances africaines. Dans sa résolution 1652 (XVI) du 24 novembre 1961, l'Assemblée générale de l'ONU exhorte tous ses Etats-Membres à s'abstenir d'effectuer ou de poursuivre des essais nucléaires en Afrique et d'utiliser le continent pour accumuler ou transporter des armes nucléaires. A cet égard, la France est priée de s'abstenir de tout essai nucléaire dans le Sahara.

¹⁵ Conférence régionale ministérielle de l'OUA, Lomé, 13-15 août 1985. Adoption de la Déclaration de Lomé sur la sécurité, le désarmement et le développement en Afrique et du Programme d'action pour la paix, la sécurité et la coopération en Afrique. Nations Unies, New York, 1986, p. 112-122.

¹⁶ Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, OUA, Addis-Abeba, 27-29 juillet 1987, Adoption du Document, cf. paragraphe 20.

En 1964, lors de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA au Caire, la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique est solennellement proclamée. Les dirigeants s'engagent à ne pas fabriquer ou détenir d'armes nucléaires et demandent à tous les pays, y compris les puissances nucléaires, de faire respecter cette décision. A maintes reprises, l'OUA, le groupe des non-alignés et l'ONU réitèrent ce vœu. Dix ans plus tard, en 1974, l'Assemblée générale de l'ONU maintient et réaffirme la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique dans sa résolution 3261 (XXIX).^{17,18}

Cette litanie n'empêche pas l'Afrique du Sud de mettre sur pied son programme nucléaire et d'atteindre une capacité militaire effective non officielle au début des années 80.¹⁹ Bien que le danger sud-africain soit devenu réalité, l'Afrique n'arrive pas à imposer plus fermement ses vues et à les rendre contraignantes. Un traité international, conclu sous les auspices de l'ONU, faisant obligation de ne pas produire ou acquérir d'armes nucléaires sur le continent, n'est toujours pas conclu.

En outre, un nouveau dilemme, de nature politique, oppose les Etats. Il révèle l'apparition de deux tendances, deux écoles de chercheurs et de décideurs :

- Celle qui reconnaît les bienfaits de la dénucléarisation, souhaite son application et refuse d'entrer dans la compétition nucléaire avec l'Afrique du Sud en raison du danger et des implications économiques qu'une telle entreprise susciterait ;
Celle qui affirme que la menace nucléaire sud-africaine exige une réponse appropriée. Elle appelle les pays capables de relever ce défi (Egypte, Libye, Nigéria, Zaïre) pour qu'ils s'organisent collectivement et commencent à préparer une riposte nucléaire. Elle ne sous-estime pas le facteur économique, mais elle juge que la sécurité militaire, dans ce cas primordial, n'est pas dissociable de la sécurité dans son ensemble.

Le problème est donc de savoir si un cartel nucléaire africain résoudrait le problème de l'arme nucléaire en Afrique, et notamment en Afrique du Sud, s'il est souhaitable et réalisable, et s'il représente une solution susceptible d'obtenir un consensus politique de la part des cinquante Etats plus ou moins concernés.

Seule la volonté est capable de surmonter les barrières géopolitiques et stratégiques. Elle peut transformer la diversité qui caractérise l'Afrique en une richesse incommensurable et donner vie aux mesures qui s'imposent.

¹⁷ Nabil Elaraby (Egypte) et Ngung Mpwotsh, "Application de la déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique," in Conférence régionale de la Campagne mondiale pour le désarmement, Nations Unies, Le Caire, février 1985, p. 157-178.

¹⁸ Oluyemi Adeniji, *op. cit.*, p. 41.

¹⁹ See footnote 15.

II. LES MESURES SPÉCIFIQUES SUSCEPTIBLES D'ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ ET LE DÉSARMEMENT EN AFRIQUE

Les mesures spécifiques aptes à instaurer la sécurité et le désarmement en Afrique sont, dans un souci de complémentarité, africaines et extra-africaines.

A. Les réponses africaines

Prises de conscience, volonté politique et définition d'une doctrine stratégique pour l'Afrique.

Les réponses africaines sont indispensables, primordiales et essentielles. Elles doivent supplanter toutes les pratiques en vigueur et attentes qui consistent à croire que le désarmement arrivera, comme parachuté de l'extérieur. Une prise de conscience et un "regain de volontarisme"²⁰ politiques de la part des Etats demeurent les fondements de tout progrès.

L'objectif est simple : la sécurité est porteuse de développement et à fortiori de désarmement. Il convient donc de promouvoir la sécurité pour vivre en paix et accéder au bien-être pour tous.

L'enjeu stratégique est de taille. L'Afrique est démunie de toute doctrine stratégique propre. Sur le plan de ses politiques nationales de défense, de la coopération militaire intra-continentale, de l'approvisionnement en armements, des accords de défense et de l'assistance militaire avec des pays extérieurs, l'Afrique se réfère constamment à ce qui lui est étranger: mimétisme avec les politiques de défense et les traditions militaires des ex-puissances coloniales, dépendance politique, technologique et financière en matière d'équipements, absence totale de concepts stratégiques appropriés.

L'Afrique bénéficie pourtant d'atouts géopolitiques et géostratégiques confirmés. Elle n'a cependant pas encore pris conscience de l'urgence de se doter d'un outil de références et d'action spécifiques dans le domaine de la défense, du désarmement, des rapports de force dans le monde. Elle a besoin d'établir une doctrine stratégique qui corresponde à ses particularités et à ses intérêts.

Les conséquences de ce vide stratégique en Afrique sont regrettables. Dans l'équilibre mondial encore précaire, l'Afrique occupe une place stratégique définie par les grandes et moyennes puissances. Elle dispose de ses forces et de ses ressources par pays interposés. Dans certains cas, elle est victime d'ingérences étrangères, dans d'autres, elle est obligée de recourir à ces mêmes puissances pour assurer sa sécurité. Cette situation doit être analysée et les résultats dûment pesés afin que les dirigeants africains se hâtent de prendre les décisions souhaitables.

²⁰ Edem Kodjo, "Le rôle géopolitique et géostratégique de l'Afrique d'ici à l'horizon 2000," in *Le Cahier de l'IPRI*, No. 1, janvier-mars 1988, p. 10.

1. Au niveau national

Les mesures à prendre au niveau national sont à la portée de chaque Etat. Sur le plan stratégique, elles consistent à introduire une formation de haut niveau pour les cadres civils et militaires, et, sur un plan plus général, elles concernent l'ensemble des dispositions à mettre en place pour maintenir ou restaurer la sécurité.

L'élaboration d'une doctrine stratégique pour l'Afrique requiert la prise en compte de toutes les compétences en ce domaine : officiers, universitaires, décideurs politiques, diplomates, scientifiques doivent être associés pour une réflexion de fond. Un établissement indépendant créé sous forme d'association ou d'institut d'études stratégiques, un centre de réflexions pluridisciplinaires ou même une cellule informelle de recherches peuvent constituer les premiers pas concrets. Une telle proposition exige peu de moyens, même financiers, si ce n'est la ferme volonté des participants.

Pour tester le degré de sincérité de chaque Etat d'amorcer un processus de désarmement, des repères jalonnent la vie quotidienne. Ce sont ceux qui sous-tendent la sécurité :

- Respect de la pluralité ethnique et de la diversité culturelle ;
- Respect des droits de l'homme, ouvertures vers la démocratie ;
- Diffusion de l'information et liberté des communications ;
- Partage équitable des ressources nationales ;
- Définition de politiques économiques, industrielles, commerciales et sociales favorables au développement du pays ;
- Position de l'armée et des forces de sécurité au sein de la nation.

L'Etat, conscient de ses devoirs, ne peut qu'aller dans cette direction pour sa survie, celle de sa sous-région et pour l'émergence du continent.

2. Au niveau sous-régional et régional

Le regroupement d'Etats au niveau de la sous-région s'avère être la voie inévitable de la sécurité interétatique. Les diverses possibilités politiques et juridiques d'union et d'intégration doivent être étudiées et les institutions librement choisies par les peuples pour que l'Afrique devienne apte à affronter les défis qui l'affaiblissent.

Les expériences économiques qui s'avèrent concluantes et enrichissantes pour les hommes sont à préserver et à développer. Ainsi, la CEDEAO, la CEEAC, la CEPGL, la SADCC et l'UMA²¹ essaient, dans leurs aires respectives, d'unifier les intérêts, de multiplier

²¹ La CEDEAO : Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest. Elle comprend 16 Etats. La CEEAC : Communauté économique des Etats d'Afrique centrale. La CEPGL : Communauté économique des pays des Grands Lacs. La SADCC : Conférence pour la coordination du développement économique des pays d'Afrique australe. L'UMA : l'Union du Maghreb arabe.

les échanges et les communications. Certes, des progrès restent à accomplir, mais il convient d'ores et déjà d'encourager de telles initiatives.

Une extension du rôle de ces communautés au domaine de la défense est jugée utile par les observateurs. Aussi, les protocoles de non-agression et de défense de l'ANAD²² et de la CEDEAO donnent-ils l'exemple, tout en étant encore jeunes et fragiles.²³

A un niveau géographique plus restreint, la coopération bilatérale et multilatérale civile et militaire entre Etats d'une même sous-région est un début de paix. Globalement, elle est insignifiante de nos jours en raison du peu d'échanges existant entre Africains. Sur le plan de la défense, elle conduit à des relations de confiance et tend à instituer des rapports stables et amicaux. D'ouest en est, du nord au sud, l'Afrique est tiraillée par des problèmes de voisinage. C'est pourquoi, de Dakar à Addis-Abeba, de Tripoli au Cap, les Etats africains vivent dans l'insécurité. Leurs divergences peuvent pourtant céder la place à des rapprochements, des conciliations. Leurs rapports sont susceptibles d'être assainis par la signature d'accords de coopération. En somme, il s'agit de prévenir les différends et les conflits par une meilleure connaissance des uns et des autres.

En matière de prévention et de règlement des conflits, tout comme dans le domaine de l'harmonisation des politiques de défense, l'OUA est investie d'un rôle. Il lui appartient de le redynamiser.

Des organes juridiques tels que la Commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage et la Commission de défense existent mais sont peu actifs; des comités *ad hoc* à caractère politique n'apportent pas les résultats escomptés.²⁴ Comment, dans ce cas, promouvoir la sécurité et le désarmement ? L'OUA a pour mission d'être un forum, un lieu de réflexion des hauts dirigeants politiques et de trouver de nouvelles solutions, d'émettre des propositions plus réalistes. Dans l'immédiat, l'OUA doit prendre conscience des problèmes stratégiques qui affectent l'Afrique et manifester une volonté politique collective d'enrayer ses lacunes. Ce n'est qu'à cette condition qu'elle trouvera les moyens pour désamorcer et décourager les tendances belliqueuses des uns et faire respecter le droit à la sécurité des autres.

Les solutions militaires expérimentées par l'OUA au Zaïre et au Tchad en 1978 et en 1981²⁵ représentent un autre champ d'action allant dans le sens de la sécurité et du désarmement. La force africaine d'intervention au Zaïre, bien que non mandatée par l'OUA, s'interprète comme étant une force militaire constituée spontanément à la demande de Kinshasa par plusieurs Etats (Egypte, Gabon, Maroc, Sénégal, Togo) dans le cadre bilatéral. Sa mission est de maintenir l'ordre rétabli par les commandos français et l'armée zaïroise.

²² L'ANAD : Accord de non-agression et d'assistance en matière de défense. Il comprend 7 Etats d'Afrique de l'Ouest.

²³ D. Bangoura, thèse d'Etat, *op. cit.*, cf: "Les alliances ouest-africaines en faveur de la sécurité régionale," tome I, p. 405-429.

²⁴ *Ibid.*, cf: "Les organes créés par l'OUA en matière de défense et de sécurité," tome I, p. 281-305.

²⁵ D. Bangoura, thèse d'Etat, *op. cit.*, cf. "Le rôle de l'OUA dans la création de forces africaines de sécurité régionale," p. 306-328.

Elle montre que chefs d'Etat africains, conscients de l'insécurité qui règne dans ce pays ami, peuvent s'unir pour régler un problème et fournir un effort collectif afin de défendre l'un des leurs. Elle prouve une fois de plus que la défense collective est une question de volonté politique et non pas de structure juridique ou administrative. Certes, cette force a connu des besoins immédiats surmontés grâce à l'aide extérieure. Elle a souffert de lacunes : le manque, notamment, d'harmonisation des équipements. Elle a toutefois le mérite d'avoir existé. Par ailleurs, la force de l'OUA au Tchad représente les prémisses d'une force africaine de maintien de la paix. A l'image des Forces de maintien de la paix des Nations Unies sur d'autres continents, elle a la particularité de promouvoir une solution pacifique. En tant que force d'observation et force d'interposition en vue d'empêcher la reprise des combats entre parties adverses, sa tâche est essentiellement symbolique et dissuasive. L'expérience des Casques blancs de l'OUA au Tchad pose un problème de fond : celui du statut et des missions d'une telle force, ainsi qu'un problème de rassemblement et de coordination des moyens. En définitive, les fondements de la sécurité et du désarmement s'apparentent à un cocktail de volonté politique, de structures souples et de confiance.

Or, les mesures de confiance font précisément l'objet d'une attention particulière de la part des responsables et chercheurs africains depuis quelques années. En effet, le Cameroun soumet, le 28 novembre 1986, au Secrétaire général de l'ONU, un projet de mesures propres à accroître la confiance, la sécurité et le développement dans le cadre de la CEEAC.²⁶ Ces dispositions, civiles et militaires, bilatérales et multilatérales, sont appelées à s'épanouir à l'intérieur de la sous-région. Elles visent à renforcer les contacts, la concertation, la coopération, la connaissance entre Etats, à éviter les fausses perceptions de type militaire, les erreurs d'appréciation de la situation politique. Elles s'accompagnent de propositions concrètes dont les principales sont :

- Des consultations régulières entre les Etats-Membres de la Communauté sur des sujets d'intérêt commun et relatifs à la paix et à la sécurité : en particulier, étude de la mise sur pied d'un pacte de non-agression et limitation mutuelle des dépenses militaires ;
- Une coopération militaire bi- et multilatérale entre Etats-Membres, y compris des exercices militaires conjoints et des patrouilles mixtes ;
- La prévention des conflits, un règlement pacifique des différends à travers notamment La création d'un comité permanent de crise ;
- La création d'une force collective de maintien de la paix²⁷ ;
- L'ouverture d'un centre d'études stratégiques au niveau sous-régional compétent pour la recherche et l'analyse.

En février 1988, à Lomé, le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement organise à deux reprises, en février et en août, une conférence et un programme de formation en vue de renforcer la confiance dans la CEEAC et la CEDEAO.²⁸ En août

²⁶ *Conférence sur la promotion de la confiance, de la sécurité et du développement dans le cadre de la CEEAC*, Lomé, Togo, 15-19 février 1988. Publication des Nations Unies, New York, 1988, 78 pages.

²⁷ Colonel Camille Nkoa Atenga, *Conférence de Lomé*, op. cit., p. 18-22.

²⁸ Programme de formation sur la résolution des conflits, la prévention et la gestion des crises et le renforcement de la confiance entre les Etats-Membres de la CEDEAO. Lomé, 22 août-2 septembre 1988. Compte rendu final, 10 pages.

1989, la même institution convie un atelier d'experts destiné à établir un plan de recherches en faveur de la paix, et du progrès en Afrique.²⁹ De telles initiatives contribuent grandement à la sécurité et au désarmement sur le continent.

Enfin, dans un autre cadre sous-régional, il est important de souligner l'apparition de facteurs favorables à la paix voire, au désarmement. En Afrique australe, l'Afrique du Sud assouplit sa politique intérieure et extérieure. La libération de Nelson Mandela, le chef historique de l'African National Congress (ANC), après vingt-sept ans de captivité³⁰ et la participation de l'Afrique du Sud au processus de paix en Angola ainsi qu'à l'accession de la Namibie à l'indépendance sont les témoins de changements notoires.

L'Afrique doit profiter de cette amélioration pour convaincre Pretoria de poursuivre dans ce sens. Des conférences informelles, des échanges d'émissaires, un intense ballet diplomatique, des rencontres au sommet devraient pouvoir mettre un terme à cette incompréhension et cette haine entre Noirs et Blancs, éliminer l'*apartheid* et la guerre et repartir sur des bases saines pour un développement harmonieux du continent.

L'Afrique a beaucoup à faire. Elle doit se sentir stimulée par ce qui se passe à l'extérieur et devenir un acteur à part entière des relations politiques et stratégiques internationales.

B. Les stimulants extérieurs

1. L'amélioration des relations Est-Ouest

L'évolution rapide des relations internationales concerne toute la planète. Les traditionnelles rivalités entre l'Est et l'Ouest s'estompent. La détente s'achemine progressivement vers l'entente entre les Deux Grands. Les vieux clivages politiques et militaires s'effritent au profit d'une nouvelle donne politique et stratégique encore en devenir entre Washington et Moscou, l'OTAN et le Pacte de Varsovie et dans la "maison commune européenne."³¹

Certes, la réunification allemande bénéficie d'un consensus politique de principe, mais les modalités de sa mise en oeuvre restent imparfaites et floues. Certes, la soif de liberté des peuples de l'Est a brisé le mur de Berlin, ouvert les frontières et déstabilisé le dogme du communisme et de l'étatisme, mais la démocratie n'est pas encore totalement installée. Certes, le Pacte de Varsovie amorce une mutation imprévue jusqu'ici avec, notamment, une remise en question du stationnement de ses troupes en Hongrie, en République démocratique allemande, Tchécoslovaquie et sans doute en Pologne, mais son immense potentiel nucléaire

²⁹ Atelier d'experts pour établir un programme de recherches pour la paix et le progrès en Afrique. Lomé, 14-18 août 1989, nombreux documents de travail et projet de rapport final.

³⁰ "Nelson Mandela croit à l'ouverture de négociations avec M. De Klerk," in *Le Monde*, 13 février 1990, p. 1.

³¹ Mikhaïl Gorbatchev, *Un temps de paix*, ouvrage publié en 1985.

et conventionnel demeure - en dépit des récents traités internationaux en matière de désarmement et des engagements unilatéraux de l'URSS en ce domaine.

En somme, l'histoire avance à grands pas avec ses inconnues et ses incertitudes. Elle cède la place à de nouvelles préoccupations et à des rapprochements inexpérimentés entre les Etats, que ce soit dans le sens Est-Ouest ou Nord-Sud.

Devant ces événements, l'Afrique peut être dévalorisée si elle ne s'exprime pas d'une voix unifiée ou au moins harmonisée. Les circonstances exigent qu'elle prenne position sur les grands problèmes politiques, économiques, stratégiques actuels et qu'elle agisse en conséquence. Qu'elle sache, par exemple, profiter de la tendance universelle des hommes à accéder et à jouir de leurs droits fondamentaux pour se libérer progressivement de la dictature, de la censure, de la rigidité des partis uniques. Non seulement l'Europe de l'Est, mais l'Asie et l'Amérique latine cheminent dans ce sens.

La période actuelle est propice à tous les changements, pourvu qu'ils soient conformes au respect des hommes et à l'amélioration de leurs conditions d'existence. L'Afrique doit se mobiliser pour s'affirmer en tant qu'entité régionale. Elle doit faire valoir ses droits sur l'échiquier international et respecter ses engagements. Il lui appartient de trouver les voies et moyens d'accéder à un rang honorable parmi les entités régionales de ce monde.

Tout est à prévoir, à créer et à commencer. L'Afrique n'est pas seule dans le concert des nations. Elle bénéficie d'appuis sûrs et d'alliés traditionnels qui réitèrent leur soutien à son égard.³² De même, elle est largement représentée aux Nations Unies et peut, de ce fait, utiliser au mieux cette plate-forme pour s'affirmer sur les grandes questions contemporaines, y compris celle du désarmement.

2. Le rôle de l'ONU

L'ONU connaît, ces derniers mois, une évolution parfois spectaculaire dans les rapports entre ses Etats-Membres. Des assouplissements de tendance, des renversements et revirements politiques, autrefois considérés comme inconcevables, font leur apparition, plus précisément lors de la quarante-quatrième Assemblée générale.³³

A l'occasion de tels forums, les pays africains ne manquent pas de noter que la fin de la guerre froide et l'instauration de la démocratie à l'Est suscitent en eux des craintes et un désenchantement.

Dès lors, le rôle de l'ONU consiste sans doute, comme par le passé, à maintenir la confiance entre le Nord et le Sud, et surtout à préparer l'Afrique à réagir.

³² Michel Rocard, premier ministre français, "La France n'a pas l'intention de laisser tomber l'Afrique," in *Le Monde*, 8 mars 1990, p. 6.

³³ Sophie Bessis, "Aux Nations Unies aussi, la guerre froide est finie," in *Le Monde diplomatique*, février 1990, p. 3.

CONCLUSION

Le désarmement en Afrique n'est pas séparable du désarmement dans le reste du monde. De même, il ne peut évoluer sans tenir compte de l'état de sécurité et d'insécurité, d'équilibre et de déséquilibre des forces sur notre planète.

Il est toutefois grandement conditionné par des facteurs régionaux, tantôt favorables, tantôt défavorables. Son établissement dépendra de l'aptitude des Africains à trouver des remèdes coordonnés, des réponses harmonisées, des solutions unifiées aux problèmes politiques et stratégiques en cours.

LISTE DES ANNEXES

- I. *Etat des Forces armées africaines en 1986*. D. Bangoura, Thèse de Doctorat d'Etat, *op.cit*, p. 1013.
- II. *Evolution des dépenses militaires pays par pays*. D. Bangoura, Thèse, *op.cit*, p. 1021.
- III. *Tableau récapitulatif : les armées d'Afrique les plus performantes*. D. Bangoura, Thèse, *op.cit*, p. 1022-1023.
- IV. *Les capacités de production d'armements en Afrique. 1987*. D. Bangoura, Thèse *op.cit*, p. 1024.
- V. *Les ventes d'armes à l'Afrique (1979-1983)*. Dominique Bangoura, Thèse, *op.cit*, p. 1028.

Annexe No. I:

Etat des forces armées africaines en 1986

Pays	1986	Terre	Air	Mer	Population totale en millions d'habitants
Algérie	170000	150000	12000	8000	22,1
Angola	49000	36000	2000	1500	8,0
Bénin	3460	3200	160	100	3,9
Bostwana	3000	2850	150	-	0,9
Burundi	5200	5000	150	50	4,8
Cameroun	7300	6600	350	350	9,6
Cap Vert	1185	1000	25	160	0,3
Congo	8700	8000	500	200	1,7
Côte d'Ivoire	13220	6100	930	690	9,4
Djibouti	(a) 4500	2870	100	30	0,4
Egypte	445000	320000	(b) 25000	20000	48,0
Ethiopie	217000	210000	4000	3000	42,0
Gabon	2400	1700	500	200	1,0
Ghana	15100	12500	1400	1200	12,8
Guinée	9900	8500	800	600	5,7
Guinée Bissau	8550	6200	75	275	0,8
Guinée Equatoriale	2200	2000	50	150	0,3
Haute Volta (Burkina Faso)	3775	3700	75		6,8
Kenya	13650	13000	(e)	650	18,6
Lesotho	2000				1,4
Libéria	6750	6300		450	2,4
Libye	73000	58000	8500	6500	3,5
Madagascar	21100	20000	500	600	9,9
Malawi	4650	4500	50	100	6,6
Mali	4950	4600	300	50	7,9
Maroc	149000	130000	13000	6000	22,0
Mauritanie	8470	8000	150	320	1,8
Mozambique	15800	14000	1000	800	12,3
Niger	2220	2150	70	-	6,1
Nigéria	94000	80000	9000	5000	94,0
Ouganda	18000	18000	(c) 100		14,5
Rép. Centrafricaine	2300	2000	300		2,5
Rép. Sud africaine	98400	76400	13000	9000	29,0
Rwanda	5150	5000	150		5,5
Sao Tomé et Principe	0				0,1
Sénégal (Sénégalie)	9700	8500	500	700	6,4
Sierra Leone	3100	3000	-	100	3,9
Somalie	62700	60000	2000	700	6,4
Soudan	56600	53000	3000	600	23,5
Swaziland	3000		-		0,6
Tanzanie	40350	38500	1000	850	21,3
Tchad	12200	(d) 12000	200		4,9
Togo	5110	4000	260	100	2,9
Tunisie	35100	30000	2500	2600	7,1
Zaire	26000	22000	2500	1500	30,0
Zambie	16200	15000	1200		6,8
Zimbabwe	42000	41000	1000		8,5

Source: Bangoura D., *op cit* p. 1013

Annexe No. II:

**Evolution des dépenses militaires pays par pays
(1973 - 1983)**

en millions de dollars constants 1982

Pays	1973	1983	% PNB 1983
1 Afrique du Sud	1485	3005	4,3
2 Algérie	423	1280	2,7
3 Angola		1495	23,2
4 Bénin	7	19	2,6
5 Bostwana		26	3,0
6 Burkina Faso	10	32	2,8
7 Burundi	17	40	3,2
8 Cameroun	57	153	2,1
9 Cap Vert			
10 Centrafrique	16	12	2,0
11 Congo	40	76	3,6
12 Côte d'Ivoire	53	82	1,3
13 Egypte	4421	2570	8,3
14 Ethiopie	69		
15 Gabon	40	75	2,7
16 Gambie			
17 Ghana	400		
18 Guinée	17		
19 Guinée Bissau			
20 Guinée Equatoriale	3		
21 Kenya	57	133	2,1
22 Lesotho		22	3,7
23 Libéria	7	25	2,8
24 Libye	728	4051	17,5
25 Madagascar	43	59	2,1
26 Malawi	10	22	1,7
27 Mali	18	28	2,7
28 Mauritanie	10	39	5,8
29 Maroc	284	1264	8,2
30 Mozambique			
31 Niger	6	12	0,9
32 Nigéria	2343	1653	2,5
33 Ouganda	179	58	1,0
34 Rwanda	25	20	1,4
35 Sao Tomé et Principe			
36 Sénégal	36	58	2,3
37 Sierra Leone	10	11	0,9
38 Somalie	28	110	9,1
39 Soudan	237	172	1,7
40 Swaziland		17	3,1
41 Tanzanie	87	117	2,5
42 Tchad	26	6	2,4
43 Togo	9	17	2,4
44 Tunisie	62	246	2,9
45 Zaire	206	79	1,5
46 Zambie	283		
47 Zimbabwe	75	386	6,4

Source:

World Military Expenditures and Arms Transfers

(1973-1983). ACDA, Washington DC, 1985, p. 52-88, voir aussi Bangoura D., *op cit* p. 1021

Annexe No. III:

**Tableau récapitulatif
Les armées africaines les plus performantes**

1) Armées de Terre (1982)

Pays	Chars	E B R	V B	Total
Egypte	2023	300	2700	5023
Libye	3072	925	700	4697
R S A	376	1680	2050	4106
Algérie	1096	204	1200	2500
Ethiopie	727	358	850	1935
Maroc	373	273	1148	1794
Angola	278	250	200	728
Mozambique	402	50 +	200 +	652

2) Armées de l'Air (1982)

Pays	Avions de combat	Avions de transport	Hélicoptères	Total
Egypte	547	62	189	798
Libye	501	91	97	698
R S A	172	123	128	423
Algérie	273	63	82	418
Ethiopie	106	83	82	271
Maroc	54	32	133	219
Angola	41	42	42	125
Mozambique	60	51	14	125

Source: Bangoura D., *op cit* p. 1022-1023

Tableau récapitulatif
Les armées africaines les plus performantes (suite)

3) Marines (1982)

Pays	Sous-marins	Bat de surface*	Patrouilles lance-missiles	Patrouilles lance-torpilles
Egypte	12	8	14	3
Libye	5	7	25	
R S A	3	2	8	-
Algérie	-	3	11	4
Nigéria	-	6	6	-

* destroyers, corvettes, frégates.

4) Effectifs (1986)

Pays	Hommes
Egypte	445000
Ethiopie	217000
Algérie	170000
Maroc	149000
R S A	98000
Nigéria	94000
Libye	73000

5) Dépenses (1983)

Pays	En millions de dollars 1982
Libye	4051
R S A	3005
Egypte	2570
Nigéria	1653
Algérie	1280
Maroc	1264

Annexe No. IV: Les capacités de production d'armements en Afrique

	Armes légères munitions	Construction navale	Blindés et véhicules	Avions hélicoptères	Fusées, missiles électronique
Algérie	▲	●			
Côte d'Ivoire		●			
Egypte	▲	●	■	◆	■
Gabon		●			
Libye	▲				
Madagascar		●			
Maroc	▲				
Nigéria	▲	●			
Rep. Sud Africaine	▲	●	■	◆	■
Sénégal		●			

Source: Bangoura, D., op. cit., p. 1024.

Les ventes d'armes à l'Afrique (1979-1983)

En millions de dollars courants

	URSS	France	USA	Italie	RFA	G.Bret.	Divers	Total
AFRIQUE	13950	4200	3220	1805	1625	1250	7640	33690

D'après : les données de *World Military Expenditures and Arms Transfers* (ACDA), 1985, p. 131 et 134.

Voir aussi Bangoura, D., *op. cit.* p. 1028.

DISCUSSION

GUY MARTIN

Mon intervention, qui s'appuiera sur les rapports du contre-amiral Habib Fedhila et du professeur Gabriel O. Olusanya, sera articulée autour de trois thèmes principaux :

- a) La relation désarmement-développement ;
- b) Les causes de la militarisation accrue de l'Afrique ;
- c) Les solutions proposées.

A. La relation désarmement-développement

Dans son rapport, le contre-amiral Habib Fedhila note que le désarmement établira une atmosphère de confiance entre pays riches et pays pauvres et constituera une nouvelle source d'assistance au développement, de transfert de technologie et de réduction du chômage dans les pays en développement. De la même manière, le professeur Olusanya note dans son rapport que dans l'immédiat, le besoin prioritaire de l'Afrique est le développement, en soulignant "la nécessité de mettre fin à d'interminables conflits qui détournent les maigres ressources de l'Etat vers l'acquisition d'armes, au détriment du développement socio-économique". De ce point de vue, il est incontestable que la militarisation accrue de certaines sous-régions du continent a un impact négatif sur le développement des pays concernés. Les cas de l'Angola, du Mozambique, du Zimbabwe (où 20 % du budget est consacré à la défense), mais surtout de l'Ethiopie sont particulièrement significatifs à cet égard. S'agissant de la relation désarmement-développement, il pourrait être intéressant d'établir une corrélation entre le niveau de militarisation d'un pays et son niveau de développement. De ce point de vue (et en prenant le cas de l'Ethiopie), on pourrait avancer l'hypothèse que plus le degré de militarisation est élevé, moins le pays est développé (plus le pays est pauvre ou sous-développé). Cela pourrait constituer l'une des pistes de recherche de l'UNIDIR.

B. Les causes de la militarisation accrue de l'Afrique

A ce niveau, il convient de s'interroger sur l'origine du danger qui entraîne cette militarisation accrue de l'Afrique. S'agit-il d'un danger intérieur ou extérieur ?

a) Causes externes

Trois causes externes principales sont à l'origine de la militarisation accrue de l'Afrique: la rivalité Est-Ouest, le régime d'*apartheid* en Afrique du Sud et le conflit israélo-arabe.

Il est incontestable que la rivalité américano-soviétique à l'échelle mondiale entraîne une militarisation accrue de certaines sous-régions du continent et la perpétuation de certains

conflits, notamment en Afrique australe, dans la corne de l'Afrique et dans l'océan Indien. De ce point de vue, on peut s'interroger sur l'impact de la "Nouvelle Détente", ou du récent rapprochement Est-Ouest sur les conflits régionaux et sous-régionaux en Afrique. Or, comme le fait très justement remarquer le professeur Olusanya, la rivalité entre les superpuissances n'est pas entièrement éliminée : elle a seulement perdu de son intensité, et elle se poursuivra dans des régions hautement stratégiques, telles que le Golfe (et, par extension, la corne de l'Afrique) et l'océan Indien (zone de circulation des sous-marins nucléaires américains et soviétiques). En outre, on constate un fait nouveau en Afrique : l'intervention croissante de puissances moyennes, telles que l'Irak et Israël, dans certains conflits régionaux. Enfin, il faut bien reconnaître que la source principale des conflits africains est interne plutôt qu'externe.

On assiste actuellement à une accélération du processus de libération (Namibie) et de démocratisation (Afrique du Sud) en Afrique australe. Dans la perspective d'un prochain démantèlement de l'*apartheid* et de l'avènement d'un gouvernement majoritaire en Afrique du Sud, on peut s'attendre à une notable réduction des tensions dans la région et, par voie de conséquence, à une dé militarisation accélérée de toute l'Afrique australe.

Enfin, comme le contre-amiral Fedhila l'a justement fait remarquer, la poursuite du conflit israélo-arabe (notamment au Liban et dans les Territoires occupés) constitue une menace permanente à la sécurité de tous les pays d'Afrique du Nord (Egypte, Libye, Tunisie, Algérie et Maroc).

b) Causes internes

Comme on l'a noté ci-dessus, les causes principales des conflits africains sont d'origine intérieure. Il s'agit essentiellement des problèmes tenant à l'absence de cohésion interne (clivages ethniques, raciaux, sociaux, religieux), de revendications irrédentistes (Somalie sur l'Ogaden et le Nord-Est du Kenya), de conflits frontaliers (Burkina/Mali, Sénégal/Mauritanie) et de la nature du système politique (caractère autoritaire/totalitaire des régimes africains).

C. Les solutions proposées : mesures en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique

Face à ces multiples menaces intérieures et extérieures, quelles sont les mesures susceptibles de garantir la paix et d'accroître la sécurité des pays africains ? A ce sujet, diverses propositions ont été formulées par les rapporteurs et intervenants.

Une première approche (suggérée notamment par l'ambassadeur Oluyemi Adeniji, le professeur Olusanya et Mme Amada Segarra) consiste à proposer le Traité latino-américain de Tlatelolco comme modèle de dénucléarisation à l'échelle continentale. Cette solution (dénucléarisation de l'Afrique) ne peut être envisagée qu'à partir du moment où les menaces et hypothèques israélienne et sud-africaine auront totalement disparu. Alternativement, on pourrait concevoir la création progressive de "zones de paix" sous-régionales en Afrique (par exemple l'océan Indien comme zone de paix).

Une deuxième approche (professeur Olusanya) suggère de réduire la dépendance extérieure de l'Afrique pour ses approvisionnements en armement en développant des industries d'armement dans les pays africains eux-mêmes, de préférence sous forme de sociétés d'Etat multinationales.

Une troisième approche préconise une redistribution globale des ressources et richesses économiques à l'échelle mondiale, du type du nouvel ordre économique international réclamé en vain par les pays du tiers monde dans les années 70. On espère qu'une distribution plus équitable des bénéfices de la croissance libérerait des ressources supplémentaires pour le développement en même temps qu'elle réduirait les risques de conflit Nord-Sud. Une telle approche semble illusoire dans le contexte actuel de crise économique et financière globale.

Une dernière approche, plus réaliste, préconise l'adoption d'un certain nombre de mesures de confiance à l'échelle sous-régionale et régionale (G. Olusanya, M. Okanla) : commissions frontalières bi-latérales, manoeuvres militaires conjointes, patrouilles frontalières mixtes, etc. A cet égard, la signature de pactes de non-agression et de défense mutuelle dans le cadre des diverses organisations sous-régionales africaines existantes (CEAC, CEDEAO, SADCC, ZEP, etc.), sur le modèle de la CEAO (ANAD), devrait être encouragée. Enfin, au niveau continental, la capacité institutionnelle et financière de l'OUA devrait être renforcée afin d'en faire un instrument plus efficace du maintien de la paix en Afrique.

* * * * *

IBBO MANDAZA

There are at least two important reasons why the Southern African sub-region should be one of major concerns to UNIDIR's programme of research:

1. Southern Africa has been for a long time a sub-region characterized by intense tension and conflict. The geo-political definition of the sub-region itself - Southern Africa - arises out of the historical and political factors that have carved and shaped it ever since Europeans arrived at the Cape in 1652, and with the subsequent three centuries of a vicious programme of colonization that was associated with latter day British imperialism and its "Cape to Cairo" dream. The modern South African *apartheid* State is itself an outgrowth of this process, posing as it does a new and formidable force, sometimes described as a sub-imperialist power that has for at least two decades or more imposed its militaristic and economic hegemony over the entire sub-region. The wars of national liberation grew with intensity *pari passu* with these colonialist developments, reaching their climax in the last two decades that have witnessed the liberation of Mozambique, Angola, Zimbabwe and Namibia. All indications now are that South Africa itself is about to be liberated, completing the African nationalist liberation programme that the founders of the Organization of African Unity (OAU) set for themselves in 1963.

2. Even after the attainment of formal independence in all these territories of Southern Africa, the spectre of war and conflict will continue to haunt the sub-region. As is evidenced by the post-independence events in Angola and Mozambique, the struggle for peace and security is inextricably bound with nation-building, reconstruction and rehabilitation. More than that, there are two other factors that have to be considered in the overall package that constitutes the field of peace and security studies in Southern Africa:

- (a) The role of external and international factors in Southern Africa: how these constitute part of the conflict, enhance internal conflict and contribute to the build-up of armaments in this sub-region. As has already been mentioned, the Southern African sub-region can best be understood in terms of the imperialist and colonialist designs that have been characterized ever since the Europeans arrived at the Cape in 1652. Even now, there is, perhaps, no other sub-region so *internationalized* than Southern Africa: one in which the cold war was so outplayed at the expense of the people of the sub-region; and one in which the peace process itself has had to involve these major external factors ;
- (b) The danger now posed by the build-up over the years of huge arsenals of war in all the countries of the sub-region but particularly in South Africa itself, Angola and Zimbabwe. There is much historical and political basis for speculating about a Southern African sub-region that will tomorrow be characterized by peace, solidarity and unity, - if only because the struggle for national independence has transcended boundaries of individual countries, mobilized one and all and thereby rendered the sub-region smaller and, perhaps, even more integrated. On the other hand, the post-liberation era might give rise to new tensions, sometimes arising out of the pitfalls of political judgement, and at other times based in the economic problems that arise out of a history of uneven and unequal development.

PROPOSED RESEARCH AGENDA

The SAPES Trust is currently engaged in research - covering the above-mentioned issues - under its major programme entitled *Problems and Prospects for Regional, Political and Economic Co-operation and Integration in Southern Africa*. Apart from the projects which deal specifically with "The History of National Liberation Movements", "The Problems of Security and Developments for the Countries of the Inner Periphery" (i.e. Botswana, Lesotho and Swaziland), and the subject of the Southern African Development Co-ordination Conference (SADCC) and the Preferential Trade Area (PTA), the SAPES Trust seeks collaboration with such organizations as UNIDIR in the following areas for which the international perspective is almost indispensable:

- (i) The Super Powers and Southern Africa: SAPES is currently engaged in a joint programme with the American Friends Services Committee (AFSC) based in Philadelphia and the Institute for African Studies, Moscow. Two meetings - one in the US and the other in Zimbabwe - have been held on the subject of US-Soviet Policy in Southern Africa ;

- (ii) Peace and Security in the Post-Liberation Struggle Era in Southern Africa: SAPES is seeking collaboration with UNIDIR (and its associates internationally) with a view to develop a research division for this purpose, mobilize resources and thereby establish a framework for comparative and collaborative analyses with other sub-regions of the world, e.g. the Middle East, Central America and South East Asia.

* * * * *

CHEIKH TIDIANE THIAM

Nous avons essayé de montrer dans notre intervention sur les concepts de sécurité en Afrique, lors de la première session, que la sécurité reposait essentiellement sur deux éléments: la démocratisation interne et l'orientation de la politique extérieure de l'Etat vers la paix.

Nous venons à présent de nous rendre compte combien les problèmes de frontière en Afrique pouvaient mettre en exergue ces deux dimensions de la sécurité.

Les problèmes frontaliers se sont en effet révélés à nos yeux comme une cause non négligeable de l'armement en Afrique.

C'est donc avec raison qu'on a choisi de réfléchir longuement, durant cette session, sur la question du désarmement et sur les moyens de réduire la course à l'armement dans la région africaine.

Toutefois, pour bien répondre à la question de la limitation de l'armement, il conviendrait de réfléchir sérieusement sur les causes profondes du phénomène tel qu'il est vécu en Afrique.

Le contre-amiral Fedhila et le professeur Olusanya ont répertorié dans leurs exposés des facteurs importants de cet armement auxquels il convient, à nos yeux, d'ajouter celui qui consiste dans les conséquences des bouleversements politiques survenus récemment dans les pays de l'Est. On devrait en effet s'attendre à un recyclage imminent d'armes initialement destinées à ces pays. Un recyclage qui pourrait naturellement choisir l'Afrique comme déversoir privilégié.

Mais la deuxième cause majeure de l'armement sur laquelle nous voudrions à présent insister réside dans la persistance, en Afrique, de problèmes frontaliers non encore résolus.

Nous avons, hier, dans notre intervention orale, indiqué qu'il convenait d'effectuer rapidement la démarcation des frontières africaines si l'on veut aider l'instauration d'une sécurité commune véritable sur le continent. Nous avons aussi montré qu'il s'agissait d'une urgence à prendre en compte dans la mesure où, en Afrique, le nombre important de frontières contre nature, ou même de frontières introuvables, constitue un facteur limitant dans toute entreprise destinée à garantir la sécurité dans la région.

En prenant en considération les deux dimensions de la sécurité sur lesquelles nous avons attiré l'attention des participants, à savoir l'exigence d'une démocratisation interne et celle d'une politisation extérieure tournée vers la paix, la solution du problème de l'armement en Afrique que nous appréhendons nous semble dépendre très étroitement des conditions ou exigences suivantes :

- Pour agir sur l'armement en Afrique aux fins de sa limitation, il importe avant tout d'agir pour un règlement pacifique des différends frontaliers du continent qui constituent une cause majeure d'insécurité et de sous-développement ;
- Il est en effet évident que l'existence de problèmes frontaliers non résolus peut générer une course à l'armement au niveau des Etats concernés ;
- Dès lors, l'effort d'armement, étant de nature à grever les capacités budgétaires des jeunes Etats africains, devient une cause directe de surendettement, d'inflation et d'augmentation de la pression fiscale interne, donc d'accélération du sous-développement qui a été lui-même présenté, hier, comme un facteur notable d'insécurité ;
- En définitive, l'effort d'armement des Etats africains conduit paradoxalement à leur insécurité. Aussi, le règlement des problèmes frontaliers devrait-il éviter les voies de la dissuasion ou de la confrontation militaire et privilégier le recours à des solutions fondées sur la recherche de la paix et de la stabilité politique.

A cet égard, on ne saurait être d'accord avec une opinion exprimée ce matin et selon laquelle l'Organisation de l'unité africaine aurait commis une erreur en décidant, au début des années 60, de proclamer le principe de l'intangibilité des frontières africaines héritées de la colonisation. On ne saurait partager une telle opinion dans la mesure où le principe de l'intangibilité est en lui-même un élément de solution des problèmes frontaliers africains puisqu'il est appelé à servir de cadre et de moyen à tout règlement pacifique préconisé entre parties si une divergence devait apparaître sur le tracé frontalier objet du litige.

Ce qui a conduit parfois à une condamnation du principe de l'intangibilité tel qu'il a été affirmé par l'OUA, c'est d'avoir cru que les frontières héritées de la colonisation sont considérées comme immuables par l'Organisation, alors qu'il faudrait voir dans le contenu de ce principe l'engagement pris par les Etats africains de ne pas s'appuyer sur le fait de leur accession à l'indépendance, présenté comme un acte d'inversion de la colonisation pour contester l'ordre territorial colonial.

Il faut bien dire qu'au-delà de cet engagement, et la Charte ne saurait l'exclure, les Etats africains sont naturellement libres de s'entendre pour fixer ou réaménager pacifiquement leurs frontières.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule erreur d'interprétation qu'on peut relever à propos de l'affirmation, par l'OUA, du principe de l'intangibilité des frontières.

En effet, on rencontre malheureusement bien souvent l'affirmation selon laquelle la Charte aurait consacré ce principe dans les dispositions de son article III, alors qu'une telle consécration n'a été rendue effective pour la première fois qu'avec la résolution

A.H.G./Rés.16 adoptée au Caire le 21 juillet 1964 lors de la première Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA. Plusieurs fois réaffirmé par la suite et, dans de nombreuses résolutions de l'Organisation, le principe n'a cependant pas réussi à s'intégrer formellement dans la Charte, la tentative de révision de celle-ci en 1982 aux fins d'insérer dans les dispositions de son article III un quatrième paragraphe contenant ce principe n'ayant pu aboutir.

Un tel échec a certainement pu conduire certains Etats africains à croire qu'ils pouvaient s'affranchir du respect du principe de l'intangibilité. Ce qui serait pourtant une grave erreur d'interprétation ou de comportement qui ne manquerait pas de provoquer, à terme, l'avènement d'un grand chaos frontalier et d'une vague profonde d'insécurité en Afrique.

* * * * *

QUATRIÈME SESSION/FOURTH SESSION

La recherche et l'enseignement en Afrique sur les questions de sécurité et de désarmement

Research and Teaching in Africa on Questions of Security and Disarmament

RAPPORT/REPORT

Péricles Gasparini Alves

REPORT

PÉRICLES GASPARINI ALVES

The last session, a round table discussion, dealt with co-operation among research institutes in Africa. The discussion began with brief statements on past and present co-operation programmes and focused on various aspects of regional and international security. It reviewed, in particular, the current status of research activities, the teaching programmes on international security and those areas where research needs to be undertaken. The debate subsequently centred on the ways and means to enhance co-operation among research institutes in Africa.

One way of attaining this objective was proposed by improving the exchange of information among institutes. A proposal was made to highlight that there was a clear common interest in establishing a computerized information and documentation database network between African research institutes regarding their activities. The proposal stressed, furthermore, the real benefits that would accrue to all concerned through the dissemination of data on African research institutes and also through analysing the different concepts regarding the establishment of a regional database network.

The proposal was very well received. Most of the questions raised dealt mainly with two specific issues: accessibility to this protected network and the financing thereof. As to the first aspect, questions centred on how to conceive a system that would be flexible enough to offer various degrees of service and participation in the network. The concern was to maximize the exploitation of the computerized database by adjusting to the different institutes, their interests and capability of accessing the network. The second aspect dealt with the question of how such a sophisticated computerized network system would be financed and by whom.

The discussion arrived at a consensus by concluding that such a computerized database network would in fact enhance co-operation and the exchange of information among institutes and that the proposal should, therefore, be analysed in greater detail. UNIDIR offered, within this context, to assist effectively with the development of an African Database on Research Institutes by acting as a consultant and by undertaking a feasibility study to answer the various questions raised on the subject.

I. INTRODUCTION

In this age of computer sciences, the application of database techniques has been developed to assist with organizing an ever increasing documentation and with gaining a clear view of the numerous and diverse tasks of modern society. UNIDIR has dedicated itself to co-ordinate the growing documentation in the field of disarmament and international security, and is fully aware of the fact that in order to facilitate this tremendous task, both today and in the future, it is absolutely necessary to have recourse to advanced computer technology. It is with this in mind that UNIDIR has recently developed a flexible and user-friendly

database management application system which regroups, *inter alia*, information on research institutes and their activities for its internal use. The experience gained is most positive and encouraging, and fully confirms our conviction that modern and thorough research efforts would greatly benefit from computer assistance. It follows, therefore, that co-operation among research institutes would gain substantially from some kind of computerized information and interactive documentation system.

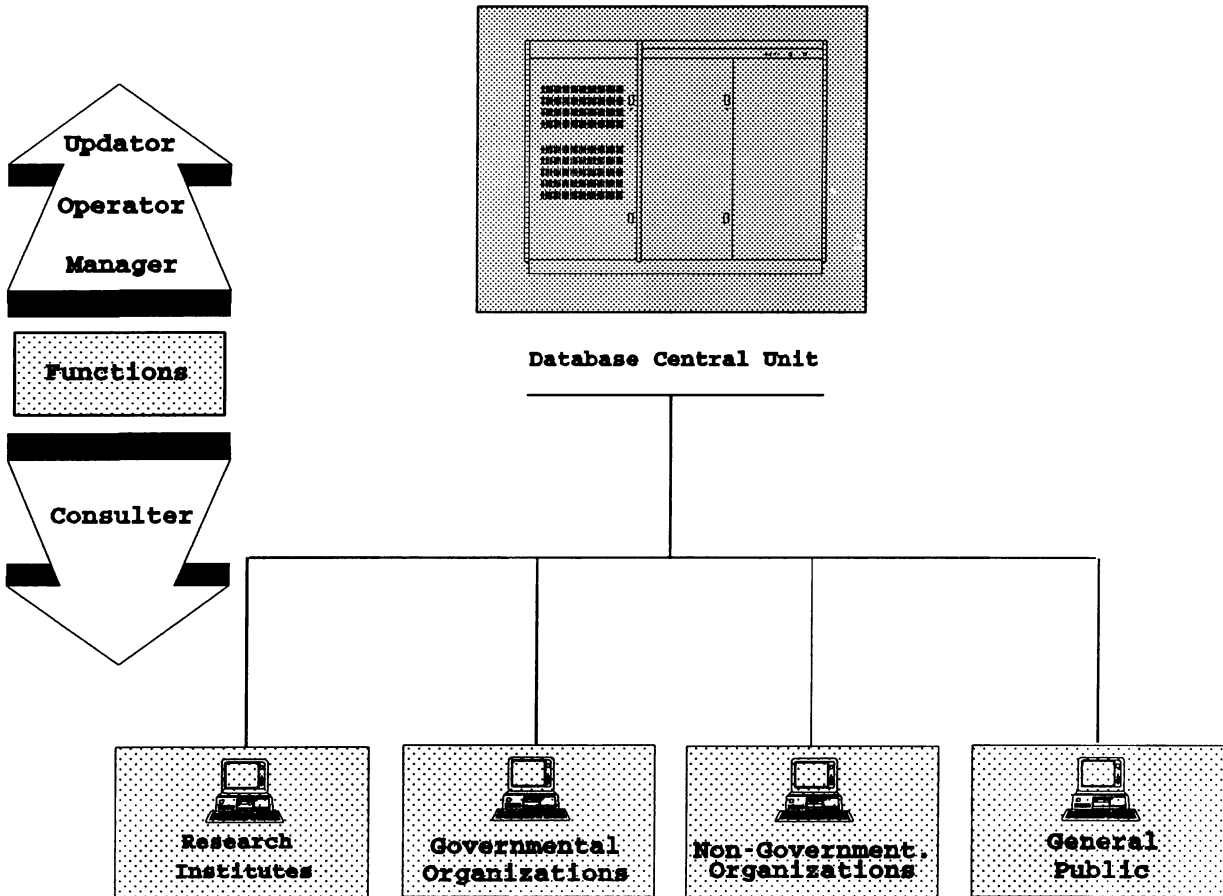
The timing of the present Conference is therefore most suitable to ponder the question of how database techniques could assist us all with integrating the joint efforts of research institutes, having particularly in mind the interests of the African region. A comprehensive answer to this question would of course require more than the time allocated to this exposé, because this is a very wide ranging issue, and also because it encompasses highly technical aspects. I shall therefore not dwell on technical implications but focus my statement on the fundamental topics related to the establishment of a database.

II. BENEFITS

In the first place one should clearly identify the benefits a database system has to offer. In a time of budgetary restraints, where the relationship between productivity, man hours and work load are of utmost importance, the use of a database system becomes essential for two major reasons. A database system enables the creation of a new form of communication among research institutes: that of an electronic non-verbal communication for both direct communication and the exchange of machine language data. It furthermore permits a quantitative as well as a qualitative expansion and intensification of existing links between research institutes. From the management standpoint, *real* time or *almost real* time communication among institutes is useful in the co-ordination of special data common to all. For such an electronic linkage is efficient not only as a tool to exchange data, but also as a means of avoiding overlapping of research project themes, conference timetables, and other activities which should be complementary but not repetitious. This type of communication is, in other words, much more than a simple working tool for quick reference access.

The second point that needs to be addressed is the aspect of system control: *who* would manage this type of database? In fact, there exist several approaches to operating a database system on research institutes. Nevertheless, we will examine only a few of these avenues since our perspective should consider a regional database system relating to research institutes in Africa.

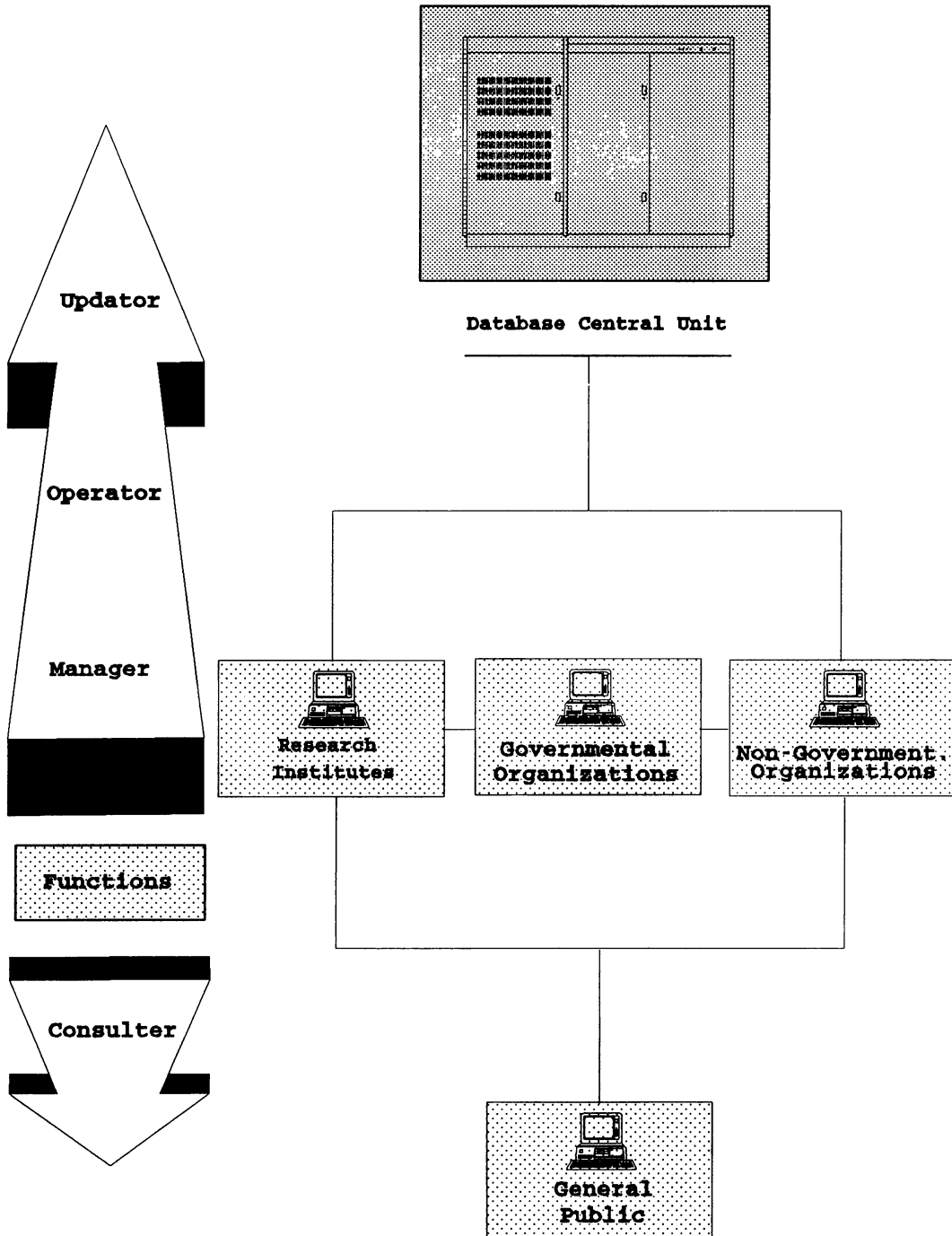
One could, for instance, think in terms of a database network run by a single manager who would centralize the system and distribute the data throughout the African continent (see diagram A). Due to its nature and character, the United Nations Regional Center for Peace and Disarmament at Lomé, Togo, is one of the organizations which readily comes to one's mind for carrying out such a task. However, depending on the needs expressed by potential users, one could also envisage the development of a system (as a network or an internal database system) operated by private institutes or other organizations.

Diagram A***Single Manager Approach***

In such a case, any effort made to create a database should conceive the system (both as regards the choice of the hardware equipment and software application) with a view to expanding its utilization and data transfers to other systems. This is necessary to avoid creating a handicap for future collaboration with other institutions in the region.

Finally, a combination of the above approaches could also be a plausible configuration (see diagram B). In this instance, early co-operation among potential users would be essential to ensure system compatibility both in terms of the purchase of hardware equipment and software. Collective efforts leading to a division of the tasks could yield the following advantages:

- Decreasing the cost of the design and development phases.
- Decreasing the cost of hardware equipment.
- Diminishing the overall time needed to develop the system.
- Avoiding useless repetition of software applications.
- Creating an African network.

Diagram B***Multiple Manager Approach***

This option appears therefore as the most appropriate strategy to consider. It is important to keep in mind that the credibility and efficiency of efforts geared towards a regional database system would depend, to some extent, on the degree of the exchange of

information which could flow among the institutes themselves. If full collective operation is not technically or otherwise possible, some kind of co-operation in terms of consultations should be contemplated. In this regard, UNIDIR is prepared to assist, with the co-ordination, the conception and the development phases of a regional database in Africa. In fact, initial discussions have already started between UNIDIR and the *Institut National d'Etudes de Stratégie Globale (INESG)* regarding the creation of a computer-aided database.

III. CONCEPTION PHASE

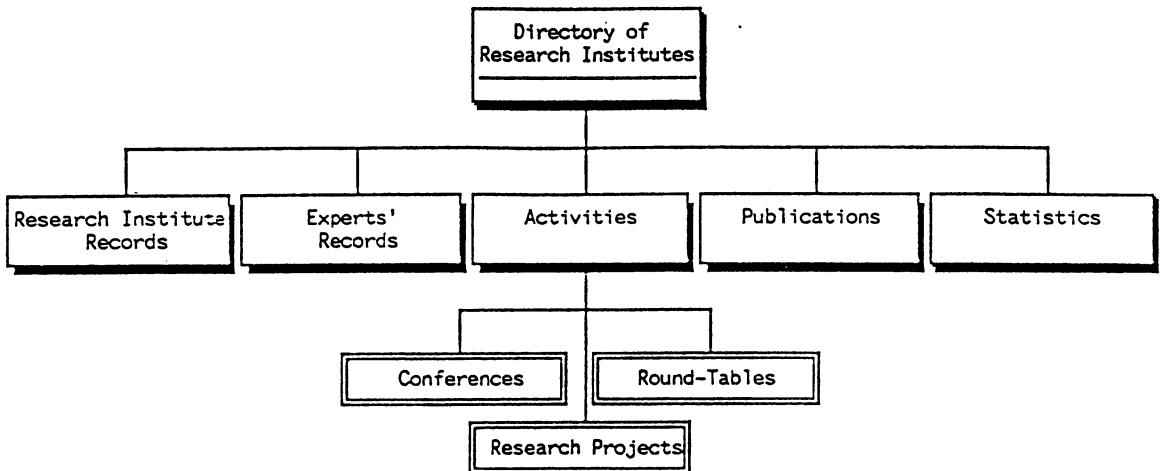
The conception of a database system basically encompasses the definition of the objectives to be attained by the system, adequate hardware equipment, and the possibilities of access to the system. At an initial stage, an African database system could have as its objective the design of an application which would permit, for example, the development of a directory of all research institutes and other organizations working in the area of disarmament and international security related to the African region (see diagram C). Subdivisions of this directory could then contain an index of all experts working in African institutes and/or on African security matters, their field of specialization and contact. A complementary subdivision would maintain an index of research projects, publications, and conferences or meetings dealing with security in Africa. Analytical studies delineating the status of research and the areas in which research would need to be more emphasized would certainly result from the collection of data.

A regional database application would therefore allow for a quick reference to know *who* is doing *what* on African affairs, and *when*. In addition, it would have an academic value in the sense that it would not merely store information in a purely statistical or numerical form, but it would also lay the grounds for analytical considerations and decision making.

The choice of hardware equipment would largely depend on the complexity and type of the tasks to be performed by the software application and the overall objectives of the network itself. One fundamental element to be studied, however, is that any computer configuration to be developed for such a purpose should be technically able to allow for the interaction of different desktop devices and operating environment systems (see diagram D). It would be useless to advance any figures on the cost of such a system. The financing required for a single system may differ greatly from that of a network and should be subject to a feasibility study as figures may also vary from one case to another.

Access to the information in a network (or to a single system) could be obtained via requests sent through the postal system, or via direct electronic communication supported by a modem. Depending on the objectives of the database and the resources available, access could be free of charge or payable either on a case-by-case basis or through a membership fee. In addition, the use of the database application in the electronic communications mode could be protected by restricting access through a password system.

Diagram C

AFRICAN RESEARCH INSTITUTES
DATABASE BASIC STRUCTURE

IV. REFLECTIONS

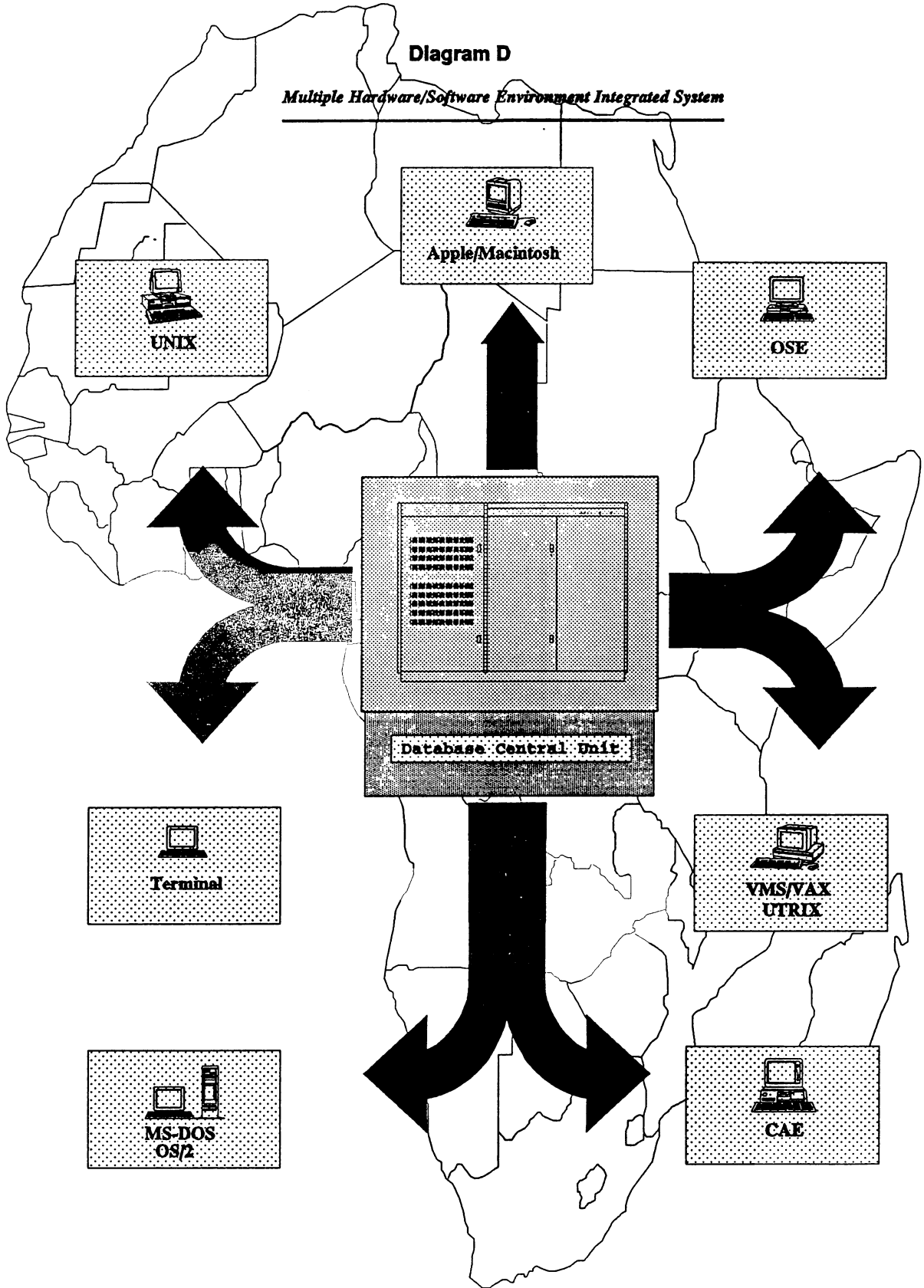
There lies ahead a new and challenging opportunity for research institutes in Africa to enhance exchange of information and co-operation among them. This new opportunity entails the creation of a unique collection of data with the aid of database techniques which could be undertaken either individually or collectively.

The benefits offered by a database system should be evaluated in terms of its inter-institute communication (including the exchange of data) advantages, which will thus serve to improve the current co-ordination of the various activities performed by and among the institutes themselves.

To sum up, the establishment of a regional African database system would be a valuable and unique contribution to research in the field of disarmament and international security. Furthermore, it would certainly stimulate the creation of analogous systems in other areas of the world.

Diagram D

Multiple Hardware/Software Environment Integrated System



SUGGESTED READING

Computer-Aided Techniques for the Verification of Chemical Disarmament. E.1. Verification Database. Ministry for Foreign Affairs of Finland, Helsinki 1988, ISBN 951-47-1821-6.

BOURRET, Annie, Erik POOLE. *Index sur la guerre et la paix.* Index relationnel de mots clés pour SONJA banque de données informatisées sur la guerre, la paix et le désarmement en langue française. Cahier technique du Groupe de recherche sur la paix, Université Laval, 4e trimestre 1989, ISBN 2-9801653-0-1.

GUILHAUDIS, Jean-François, A. CLAUDEL, Jacques FONTANEL, F. RENZETTI. *Establishment of an Automated Data Base on Disarmament: Preliminary Study.* United Nations Institute for Disarmament Affairs, United Nations Publication, Sales No. GV.E.82.0.3.

POTTER, William C. *Creating a Database on International Nuclear Commerce.* CISA Working Paper No.59, Center for International and Strategic Affairs, University of California, Los Angeles, September 1987, ISBN 0-86682-076-0.

SIEVERTS, E.G., O. MASTENBROEK. *Microcomputer Application for Online and local Information System: A Test and Comparison of 30 Software Packages.* The Netherlands Association of Users of Online Information Systems, 1987.

ANNEX / ANNEXE**List of Participants / Liste des participants**

Oluyemi ADENJI, Ambassadeur, Ambassade du Nigéria, Paris, France
 Peter AGBOR-TABI, Directeur, Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC), Yaoundé, Cameroun
 Mike AWUA-ASAMOH, Director, African Peace Research Institute, Lagos, Nigeria and Deputy Secretary-general and Director, Regional Office for Africa of the World Federation of United Nations Association (WFUNA), Accra, Ghana
 Abderrahmane Mohamed BAKHEIT, Minister Counsellor, Embassy of Soudan, Algiers, Algeria
 Dominique BANGOURA, Secrétaire générale, Institut africain d'études stratégiques (IAES), Libreville, Gabon
 Rychard BRÛLÉ, L'administrateur principal des bourses et subventions, Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales, Ottawa, Canada
 Pierre DABEZIES, Président, Fondation pour les études de défense nationale, Paris, France
 Abdelmounaim DILAMI, Professeur de Droit international public, Centre des études stratégiques, Faculté de Droit, Rabat, Maroc
 Contre-Amiral Habib FEDHILA, Directeur, Institut de défense nationale, Saïd-Bordo, Tunisie
 Anthony HODGES, Programme Officer, Ford Foundation, Dakar, Sénégal
 Germain Brindou KABRAN, Chargé d'affaires, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Lomé, Togo
 Vladimir KOKAREV, Chief of Section, Institute for African Studies of the Academy of Sciences of the USSR, Moscow, USSR
 Commandant Abdelmadjid KOUACHI, Attaché de recherche, INESG, Alger, Algérie
 Ibbo MANDAZA, Director & General Editor, SAPES Trust, Harare, Zimbabwe
 Guy MARTIN, Diplomacy Training Programme, University of Nairobi, Nairobi, Kenya
 Affolabi MOUSSA OKANLA, Université Nationale du Bénin, Cotonou, Bénin
 Jaqueline OBLE, Faculté de Droit, Université National de Côte d'Ivoire, Abidjan, Côte d'Ivoire
 Gabriel O. OLUSANYA, Director, Nigerian Institute of International Affairs, Lagos, Nigeria

Africa, Disarmament and Security

Afrique, désarmement et sécurité

Corrigendum

Page 125, Annex, List of Participants

These names should be included in the List

Jean-Jacques ROCHE, Professeur, Université de Grenoble, CEDSI, Grenoble, France
Mostafa-Elwi SAIF, Associate Professor of Political Science, Cairo University, Cairo, Egypt

Amada SEGARRA, Director, Direccion Regional del Litoral, Ministry for Foreign Affairs, Guayaquil, Ecuador

M'Hamed TAIBI, Secrétaire général, Institut national d'études de stratégie globale (INESG), Alger, Algérie

Cheikh Tidiane THIAM, Directeur, Centre de recherche de la Faculté de Droit, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Mwayila TSHIYEMBE, Directeur, Institut Panafricain de Géopolitique, Nancy, France

Dragomir VUCICEVIC, Ambassador, Embassy of the Socialist Federal Republic of Yugoslavia, Algiers, Algeria

Brigadier Ishola WILLIAMS, Director of Research, Joint Headquarters, Ministry of Defense, Lagos, Nigeria

M'Hamed YAZID, Responsable de l'INESG, Institut national d'études de stratégie globale (INESG), Alger, Algérie

Col. Gustave ZOULA, Chef de la section défense et sécurité, Organisation de l'Unité Africaine (OUA), Addis-Abebba, Ethiopie

UNIDIR

Jayantha DHANAPALA, Director

Serge SUR, Directeur adjoint

Chantal de JONGE OUDRAAT, Attachée de recherche

Péricles GASPARINI ALVES, Attaché de recherche

RECENT UNIDIR PUBLICATIONS / PUBLICATIONS RÉCENTES DE L'UNIDIR (FROM 1987 / DEPUIS 1987)

RESEARCH REPORTS/RAPPORTS DE RECHERCHE

- La guerre des satellites : enjeux pour la communauté internationale*, par Pierre Lellouche, éd. (IFRI), Genève, UNIDIR, 1987, 42 p. Publication des Nations Unies, numéro de vente: GV.F.87.0.1. Also available in English: *Satellite Warfare: A challenge for the International Community*
- The International Non-Proliferation Régime 1987*, by David A.V. Fischer, Geneva, UNIDIR, 1987, 81 p. United Nations publication, Sales No. GV.E.87.0.2
- La question de la vérification dans les négociations sur le désarmement aux Nations Unies*, par Ellis Morris, Genève, UNIDIR, 1987, 230 p. Publication des Nations Unies, numéro de vente: GV.F.87.0.4. Also available in English: *The Verification Issue in United Nations Disarmament Negotiations.*
- Confidence-Building Measures in Africa*, by Augustine P. Mahiga and Fidelis Nji, Geneva, UNIDIR, 1987, 16 p. United Nations publication, Sales No. GV.E.87.0.5.
- Disarmament: Problems Related to Outer Space*, Geneva, UNIDIR, 1987, 190 p. United Nations publication, Sales No. GV.E.87.0.7. Existe aussi en français: *Désarmement: problèmes relatifs à l'espace extra-atmosphérique.*
- Interrelationship of Bilateral and Multilateral Disarmament Negotiations/Les relations entre les négociations bilatérales et multilatérales sur le désarmement*, Proceedings of the Baku Conference, 2-4 June 1987/Actes de la conférence de Bakou, 2-4 juin 1987, Geneva, UNIDIR, 1988, 258 p. United Nations publication, Sales No. GV.E./F.88.0.1.
- Disarmament Research: Agenda for the 1990's/La recherche sur le désarmement: Programme pour les années 90*, Proceedings of the Sochi Conference, 22-24 March 1988/Actes de la conférence de Sochi, 22-24 mars 1988, Geneva, UNIDIR, 1988, 165 p. United Nations publication, Sales No. GV.E/F.88.0.3.
- Conventional Disarmament in Europe*, by André Brie (IIB), Andrzej Karkoszka (PISM), Manfred Müller (IIB), Helga Schirmeister (IIB), Geneva, UNIDIR, 1988, 66 p. United Nations publication, Sales No. GV.E.88.0.6. Existe également en français: *Le désarmement classique en Europe.*
- Arms Transfers and Dependence*, by Christian Catrina, published for UNIDIR by Taylor & Francis (New York, London), 1988, 409 p.
- Les forces classiques en Europe et la maîtrise des armements*, par Pierre Lellouche et Jérôme, Paolini eds., (IFRI), 1989, 88 p. Publication des Nations Unies, numéro de vente: GV.F.89.0.6. Also available in English: *Conventional Forces and Arms Limitation in Europe.*
- National Security Concepts of States: New Zealand*, by Kennedy Graham, published for UNIDIR by Taylor & Francis (New York, London), 1989, 180 p.
- Problems and Perspectives of Conventional Disarmament in Europe*, Proceedings of the Geneva Conference 23-25 January 1989, published for UNIDIR by Taylor & Francis (New York, London), 1989, 140 p. Existe aussi en français: *Désarmement classique en Europe, Problèmes et perspectives* publié pour l'UNIDIR et l'IFRI par Masson (Paris), 1990, 226 p.
- The projected Chemical Weapons Convention: A guide to the negotiations in the Conference on Disarmament* by, Thomas Bernauer, 1990, 328 p. United Nations publication, Sales No. GV.E.90.0.3.
- Verification: The Soviet Stance, its past, present and future*, by Mikhail Kokeev and Andrei Androsov, 1990, 131 p. United Nations publication, Sales No. GV.E.90.0.6.
- UNIDIR Repertory of Disarmament Research: 1990*, by Chantal de Jonge Oudraat and Péricles Gasparini Alves (eds.), 1990, 402 p. United Nations publication, Sales No. GV.E.90.0.10.
- Nonoffensive Defense: A Global Perspective*, published for UNIDIR by Taylor & Francis (New York, London), 1990, 194 p.
- Aerial Reconnaissance for Verification of Arms Limitation Agreements, An Introduction*, by Allen V. Banner, Andrew J. Young, D.C.L. and Keith W. Hall, 1990, 166 p. United Nations publication, Sales No. GV.E.90.0.11.
- Peaceful and Nonpeaceful Uses of Space: Problems of Definition for the Prevention of an Arms Race*, by Bhupendra Jasani (ed.), 1991, published for UNIDIR by Taylor & Francis, forthcoming.

RESEARCH PAPERS/TRAVAUX DE RECHERCHE

- No. 1 - *Une approche juridique de la vérification en matière de désarmement ou de limitation des armements*, par Serge Sur, septembre 1988, 70 p. Publication des Nations Unies, numéro de vente: GV.F.88.0.5. Also available in English: *A Legal Approach to Verification in Disarmament or Arms Limitation*.
- No. 2 - *Problèmes de vérification du Traité de Washington du 8 décembre 1987 sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire*, par Serge Sur, octobre 1988, 64 p. Publication des Nations Unies, numéro de vente: GV.F.88.0.7. Also available in English: *Verification Problems of the Washington Treaty on the Elimination of Intermediate-Range Missiles*.
- No. 3 - *Mesures de confiance de la CSCE: Documents et commentaires* par Victor-Yves Ghébal, mars 1989, 112 p. Publication des Nations Unies, numéro de vente: GV.F.89.0.5. Also available in English: *Confidence-Building Measures within the CSCE Process: Paragraph-by-Paragraph Analysis of the Helsinki and Stockholm Régimes*.
- No. 4 - *The Prevention of the Geographical Proliferation of Nuclear Weapons: Nuclear-Weapon-Free Zones and Zones of Peace in the Southern Hemisphere*, by Edmundo Fujita, April 1989, 52 p. United Nations publication, Sales No. GV.E.89.0.9 Existe également en français: *La prévention de la prolifération géographique des armes nucléaires: zones exemptes d'armes nucléaires et zones de paix*.
- No. 5 - *The Future Chemical Weapons Convention and its Organization: The Executive Council* by Thomas Bernauer, May 1989, 34p. United Nations publication, Sales No. GV.E.89.0.7. Existe également en français: *La future Convention sur les armes chimiques et son organisation: le Conseil exécutif*.
- No. 6 - *Bibliographical Survey of Secondary Literature on Military Expenditures*, November 1989, 37 p. United Nations publication, Sales No. GV.E.89.0.10.
- No. 7 - *Science and Technology: Between Civilian and Military Research and Development. Armaments and Development at Variance* by Marek Thee, November 1990, 23 p., United Nations publication, Sales No. GV.E.90.0.14.

UNIDIR NEWSLETTER/LETTRE DE L'UNIDIR - *Quarterly/Trimestrielle*

- Vol.1, No. 1, March/mars 1988, *Disarmament-Development/Désarmement-Développement*, 16 p.
 No. 2, June/juin 1988, *Research in Africa/La recherche en Afrique*, 28 p.
 No. 3, September/septembre 1988, *Conventional Armaments Limitation and CBMs in Europe/Limitation des armements classiques et mesures de confiance en Europe*, 32 p.
 No. 4, December/décembre 1988, *Research in Asia and the Pacific/La recherche en Asie et dans le Pacifique*, 40 p.
- Vol.2, No. 1, March/mars 1989, *Chemical weapons: research projects and publications/Armes chimiques: projets de recherche et publications*, 24 p.
 No. 2, June/juin 1989, *Research in Latin America and the Caribbean/La recherche en Amérique Latine et dans les Caraïbes*, 32 p.
 No. 3, September/septembre 1989, *Outer Space/L'espace extra-atmosphérique*, 32 p.
 No. 4, December/décembre 1989, *Research in Eastern Europe/La recherche en Europe de l'Est*, 48 p.
- Vol.3, No. 1, March/mars 1990, *Verification of Disarmament Agreements/La vérification des accords sur le désarmement*, 48 p.
 No. 2, June/juin 1990, *Research in North America/La recherche en Amérique du Nord*, 72 p.
 No. 3, September/septembre 1990, *Nuclear Non-Proliferation/La Non-Prolifération Nucléaire*, 43 p.

Forthcoming/ à paraître

Research in Western and Northern Europe (I)/La Recherche en Europe de l'Ouest et en Europe du Nord (I)